John Carter Brown
Library
Brown University

ESSAI
SUR
L'AMELIORATION
DES TERRES.

A PARIS,
Chez DURAND, Libraire, rue du Foin,
à Saint Landry & au Griffon.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

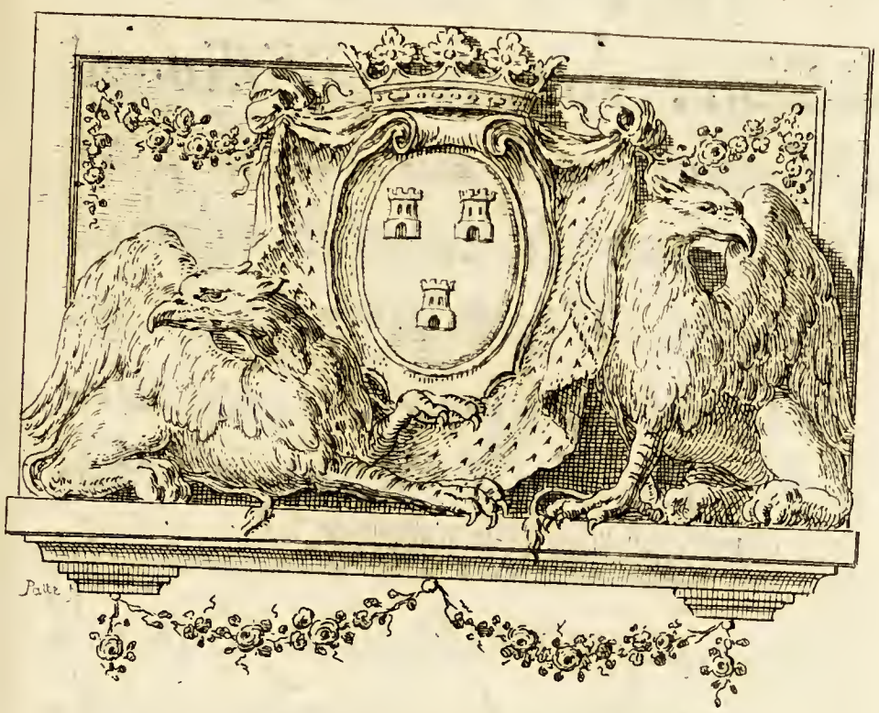

A MADAME
DE POMPADOUR.

MADAME,

Parmi les Arts qui ont ressenti les effets de votre pro-

tection, vous avez distingué l'Agriculture comme le plus intéressant & le plus négligé de tous. Vous avez gémi de voir que l'industrie, aujourd'hui si éclairée dans les choses d'agrément & de luxe, le fût si peu sur l'objet essentiel & décisif de la félicité publique; & tout ce qui pouvoit tendre à perfectionner les opérations de la Culture a fixé votre attention.

Ce n'est point à vos yeux que nos préjugés l'ont avilie, cette profession respectable, cette source vive & féconde

des richeſſes, des forces & des proſpérités d'un Etat. Le Ciel en vous donnant une ame élevée & bienfaiſante, proportionna vos lumieres à vos ſentimens : vous aimez le bien de l'humanité, & vous le voyez dans ſes grands principes. Les Arts même que l'on nomme agréables, ont dû ſur-tout l'accueil qu'ils ont reçu de vous, à leur utilité politique, à leur liaiſon cachée, mais intime, avec les premieres cauſes d'un regne heureux & floriſſant.

Si telles ont été vos vûes

sur des Arts de simple décoration, de quel œil considérez-vous cet Art de premier besoin; cet Art le nourricier des Arts, & qui les tient tous à ses gages; cet Art sans lequel les hommes répandus en petit nombre sur la surface de la terre, disputeroient encore la proie aux Tigres, & le gland aux Sangliers?

On ne peut sans étonnement comparer l'importance de l'Agriculture avec l'abandon où elle est réduite. Vous le savez, MADAME, vous qui interrogez la Vérité, &

qui l'encouragez à répondre.

Quelques Citoyens éclairés tendent la main au Laboureur, & tâchent de le ranimer par le ſecours de leurs lumieres; mais la ſpéculation eſt inutile où la pratique ne peut s'exercer. Ce ſont les richeſſes du Laboureur qui produiſent les riches moiſſons. Il n'y a point de ſecret pour fertiliſer les campagnes, ſans des travaux qui les préparent, ſans des troupeaux qui les engraiſſent, ſans des beſtiaux qui les labourent, ſans un Commerce facile & avantageux, qui

assûre au Cultivateur la récompense de ses soins, la rentrée de ses fonds, & un bénéfice proportionné aux risques de ses avances.

Que ne m'est-il permis, MADAME, de développer à vos yeux ces idées élémentaires de l'économie politique ! Vous verriez les produits de la terre se diviser dans les mains du Laboureur en frais de Culture & en revenus ; les frais se distribuer aux habitans de la campagne ; les revenus se répandre, par les dépenses des Propriétaires, dans

toutes les classes de l'Etat. Vous verriez ces mêmes richesses, après avoir animé le Commerce, la population, l'industrie, retourner dans les mains du Cultivateur, pour être employées à la reproduction. Vous reconnoîtriez que c'est à la plénitude de ce reflux périodique des revenus de l'Etat vers leur source, qu'on doit attribuer leur renouvellement perpétuel, & que c'est à cette circulation rallentie, interrompue ou détournée, qu'on doit attribuer leur épuisement.

Mais ces détails seroient

ſuperflus pour qui embraſſe le ſiſtême du bien public dans tous ſes rapports & dans toute ſon étendue. Il vous ſuffit d'être pénétrée de ce grand principe de Sully : Que les revenus de la Nation ne ſont aſſûrés qu'autant que les campagnes ſont peuplées de riches Laboureurs ; que les dons de la terre ſont les ſeuls biens inépuiſables ; & que tout fleurit dans un Etat où fleurit l'Agriculture.

Si les tems ſont contraires à ſon rétabliſſement, jamais les diſpoſitions des eſprits ne lui ont été ſi favorables ;

mais eussiez-vous encore plus d'obstacles à vaincre, les difficultés qui s'opposent au bien sont faites pour exercer une ame ferme, & non pour la décourager. La véritable gloire n'eut jamais d'autres sources que les services rendus à l'humanité. Cette gloire incorruptible est la seule digne de vous: elle est la seule qui vous touche; & vous ne donnez à la renommée que des bienfaits à publier. Puissiez-vous étendre sur l'Agriculture une influence qui la ranime! Puisse-t-elle vous devoir son activité & sa vigueur! Elle ose l'espérer,

MADAME; & cet Eſſai, dont elle eſt l'objet, en paroiſſant ſous vos auſpices, va redoubler la confiance qu'elle a fondée ſur votre appui.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond reſpect,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
PATTULLO.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

LA France paroiſſant depuis quelque tems plus que jamais s'occuper des moyens de perfectionner ſon Agriculture, ſes Manufactures & ſon Commerce, ſeroit-il permis à un Etranger de propoſer quelques idées qu'il penſe pouvoir contribuer à leur ſuccès ? Il oſe s'y intéreſſer par reconnoiſſance de l'aſyle qu'il a trouvé en ſon ſein, depuis plus de dix années, & des bienfaits du Roi dont il y jouit; & ſe regardant maintenant comme habitant du Royaume pour toute ſa vie, il eſpere, en cet écrit, témoigner du moins ſon deſir de n'y pas être un membre de la ſociété entiérement inutile.

Il a fait de ces trois points importans le principal objet de ses observations & de ses recherches depuis trente années. L'Agriculture lui a paru être la source naturelle du commerce & des manufactures, & leur indispensable appui, lors même qu'ils sont devenus plus florissans. Cependant il lui a semblé que cette partie avoit fait en France moins de progrès que les deux autres, & qu'elle y étoit encore susceptible d'une grande amélioration. Il hasarde donc d'y offrir quelques connoissances qu'il regrette de ne pas avoir plus étendues; mais il ne dira du moins que ce que sa pratique ou ses observations ont mis sous ses propres yeux en divers pays, sur-tout en Ecosse & en Angleterre.

Leurs meilleurs livres d'Agriculture lui sont connus depuis

long-tems ; ils contiennent d'excellens principes & des préceptes fondés sur la raison & l'expérience. C'est par eux, & plus encore par les soins & la protection du gouvernement, que l'Agriculture a été poussée plus loin dans cette Isle que chez aucun de ses voisins du continent, tandis qu'un siecle auparavant elle leur étoit entiérement inférieure.

Plusieurs Ecrivains ont depuis peu fait leurs efforts pour exciter en France la même activité sur ce point. Tous les bons écrits économiques de la Nation (*a*) sont pleins de solides raisonnemens,

(*a*) *Voyez* l'Esprit des Loix ; l'Essai sur les Monnoies de M. Dupré de Saint Maur ; les Elémens du Commerce ; le Traité sur la Police des grains ; les Avantages & désavantages de la France & de la Grande-Bretagne ; tous les articles de M. le Roi & de M. Quesnay le fils, dans l'Encyclopédie, &c.

& de juſtes obſervations qui prouvent la néceſſité d'y perfectionner l'Agriculture, mais ils n'en indiquent pas les moyens ; & ſi quelques-uns ſe plaignent ſi amérement de la quantité des terres ſtériles ou incultes que le voyageur eſt étonné de rencontrer dans la plûpart des Provinces du Royaume, ils ne propoſent pas de méthode pour les améliorer.

L'Auteur *des Prairies artificielles*, & celui *des obſervations ſur l'Agriculture*, ſont entrés dans un plus grand détail, mais relatif à l'état préſent de quelques Provinces particulieres plus qu'à l'uſage général du Royaume. Le premier, qui a pour objet l'amélioration particuliere de la Champagne, en a du moins découvert, par ſa propre application & ſon induſtrie, l'unique moyen, qui eſt d'y faire des prairies artificiel-

les, & d'y augmenter la quantité du bétail. Il a touché les vrais principes ; & tout ce qu'on pourroit desirer à la méthode qu'il propose, c'est qu'elle fût un peu moins lente.

Mais, de tous les écrits qui jamais aient paru en Agriculture, on n'en connoît en aucune langue d'aussi bien faits, & qui aillent si parfaitement au but, que ceux de M. Duhamel du Monceau. Aucuns ne conviennent mieux à l'état de l'Agriculture en France, dont ils embrassent & décrivent toutes les branches.

M. Tull, dont cet Académicien a illustré le système, le publia en Angleterre, il y a près de trente ans, après une longue suite d'observations & d'expériences ; mais il ne fut suivi que d'un très-petit nombre ; car des Fermiers ne lisent guère de tels ouvrages,

& se déterminent difficilement à un grand changement dans leur méthode. Ils crurent que la sienne demandoit trop de soins ; & d'ailleurs ils ne purent se persuader qu'en ne semant que le tiers ou le quart de leur terrein, ils dussent jamais, comme il le prétend, recueillir autant & plus qu'ils ne font à l'ordinaire sur la totalité.

M. Duhamel & ses zélés coresspondans ayant beaucoup perfectionné les instrumens de M. Tull, ont démontré au Public, par une suite d'expériences, l'excellence de ses principes. Les succès en grand, qu'a obtenus surtout M. de Chateauvieux, témoignent du moins la possibilité d'exécuter sa méthode, & ses avantages extraordinaires. Néanmoins il est à craindre que, comme il est arrivé jusqu'ici en Angleterre, elle ne s'étende guère au-delà de quelques amateurs, &

que le commun des Fermiers & des Cultivateurs ne s'obſtine à garder ſon ancienne routine, quoique ſi infructueuſe, plûtôt que de prendre ſur ſoi d'y faire un ſi grand changement.

Mais, ſi la méthode de M. Tull a été peu ſuivie des Anglois, on ſait toutefois combien d'ailleurs leur Agriculture s'eſt perfectionnée depuis quelques années ; quelle augmentation de leur bétail, de leurs grains, & même de leur population s'en eſt enſuivie, ainſi que dans la valeur de leurs terres, au double, triple, quadruple, & même au-delà de ce qu'elles rapportoient il y a cinquante ans. Il ſeroit donc à deſirer que du moins leur pratique moderne fût adoptée en France ; & il ne faut pas douter qu'elle n'y produisît les mêmes effets, & n'y rendît l'Agriculture floriſſante.

On commence ſeulement à ſe mettre ici ſur la voie des moyens qui leur ont ſi bien réuſſi. Il y en a quelques traces dans le *Calendrier de Bradley*, qui a été traduit depuis peu ; mais elles y ſont très-ſuperficielles, & beaucoup de découvertes utiles ont été faites depuis près de trente ans qu'il y a que Bradley écrivoit.

Il eſt auſſi fait mention de leurs prairies artificielles dans la plûpart des nouveaux Livres qu'on vient de citer. L'Encyclopédie, à l'excellent article *Culture des terres*, & les *Elémens du Commerce*, rapportent l'extrait curieux d'une Lettre publiée en Angleterre, ſur l'amélioration des terres du Comté de Nortfolk, & ils entrent en pluſieurs détails intéreſſans ſur l'engrais & le mélange des terres. Cependant bien des points importans ſont encore igno-

rés ; & pour engager les cultivateurs à un changement conſidérable & univerſel dans l'Agriculture de France, il eſt peut-être néceſſaire d'avoir quelque choſe de précis à comparer avec la pratique actuelle.

On n'entrera point ici dans les détails de cette pratique, qui eſt décrite & calculée avec beaucoup de préciſion dans le premier volume de la *Culture des Terres* de M. Duhamel, ainſi qu'à l'article *Fermiers* de M. Queſnay le fils ; on y renvoie ceux qui pourroient ignorer combien elle eſt deſavantageuſe & ingrate, & combien il devient néceſſaire de la changer.

On ſe propoſe donc de décrire, auſſi exactement que la briéveté qu'on s'eſt preſcrite en cet écrit le pourra permettre, la pratique d'amélioration & de culture moderne en Angleterre, telle que,

par une opiniâtreté inconcevable pour l'ancien uſage, elle n'y eſt pas même encore généralement ſuivie, mais telle qu'elle a changé la face de toutes les Provinces qui l'ont exécutée.

Et toutefois on proteſte qu'on ne penſe pas en ceci détourner de la méthode de M. Duhamel, ni donner la moindre atteinte aux écrits de cet ami du genre humain, qu'il eſt deſtiné à éclairer en Agriculture : on regarde ſa méthode comme démontrée ; & on ne propoſe celle-ci, que comme plus à portée d'être aiſément conçue & pratiquée par le commun des Fermiers, ou même des Propriétaires, & ainſi comme plus ſuſceptible, peut-être, d'en être adoptée.

Cet Ecrit ſera diviſé en deux Parties ; la premiere donnera les détails des opérations & cultu-

res qu'on propoſe, & de leur produit ; la ſeconde traitera des avantages qui pourroient en réſulter dans l'économie publique, & de divers points qui intéreſſent en général la proſpérité de l'Agriculture.

ESSAI

SUR

L'AMELIORATION

DES TERRES.

PREMIERE PARTIE.

Des Engrais.

IL eſt maintenant généralement connu en Angleterre, & on s'en eſt aſſuré par toutes ſortes d'épreuves, qu'il y a très-peu de terres qui ne contiennent dans leur propre ſein, des engrais propres à en améliorer la ſurface, ſans

le ſecours étranger du fumier, & ſouvent même plus avantageuſement que lui.

Telles ſont les marnes, les terres à foulon, les craies, les glaiſes, l'argille, & en général preſque toute eſpece de terre d'une qualité oppoſée à celle qu'on veut améliorer.

Le ſable même peut être employé très-avantageuſement ſur les terres fortes, tenaces & compactes; & celles-ci tirées de terreins marécageux, réuſſiſſent de même infailliblement ſur les terres ſabloneuſes & légeres.

La vaſe des rivieres & étangs, celle de la mer, ſes herbes diverſes, ſes ſables y ſont pareillement propres, & ces engrais ſe trouvent par-tout ſur ſes rivages.

Quant aux autres, quoiqu'il arrive quelquefois qu'on les trouve ſur la ſurface de la terre, cela

eſt néanmoins aſſez rare ; mais il s'en préſente communément des veines ſur les côtés des chemins creux, des ravines, des fondrieres, des bords élevés des rivieres ; & enfin la plus ſûre maniere de les découvrir eſt de ſonder le terrein en différentes places.

Cela ſe fait à très-peu de frais, par le moyen de ſondes (*a*) faites exprès, qu'un homme ou deux tout au plus font aller juſqu'à la profondeur de dix ou douze pieds ; il ſeroit fort inutile, du moins à notre objet, de pénétrer plus avant ; la dépenſe de tirer les engrais & d'épuiſer les eaux, s'il s'en rencontroit, devenant alors trop grande.

Non-ſeulement on en trouveroit ainſi de convenables aux terres, mais peut-être on découvri-

(*a*) Voyez la Figure.

roit beaucoup d'autres matieres de plus grande valeur, comme des carrieres de pierre de taille, de chaux, de plâtre, des mines de charbon, &c.

Ainſi ce ſeroit l'intérêt de l'Etat, auſſi-bien que des Propriétaires, que cette méthode de ſonder les terres fût plus connue. Si on ſavoit combien elle eſt ſimple & facile, perſonne ne négligeroit de chercher ſur ſon terrein ces divers tréſors qu'il peut ainſi poſſéder ſans le ſavoir.

Le fumier eſt le principal engrais dont on faſſe actuellement uſage. La plûpart répandent ſur leurs terres celui de l'année, avant qu'il ſoit muri, & que les pailles & fourrages, dont il eſt en grande partie compoſé, ſoient aſſez pourris & conſommés. Il y fait ainſi très-peu de bien, & ſouvent du mal, en ce qu'il contient les ſe-

mences de toutes ſortes de mauvaiſes herbes & de vermines, qui dévorent dans la ſuite les plantes ou leurs racines.

Mais ſi le fumier, après avoir été gardé un an, étoit diſpoſé avec ſoin par couches alternativement chargées d'une double quantité de la terre d'engrais, ci-deſſus indiquée, c'eſt-à-dire, d'une qualité, s'il ſe peut, oppoſée à celle du champ auquel il eſt deſtiné; il ſe trouveroit ainſi fort augmenté pour l'année ſuivante, & ſi bien conditionné qu'une voiture en vaudroit mieux que deux de la premiere année.

Dans quelques territoires d'Angleterre, où les terres étant d'une grande valeur, les Fermiers ne veulent pas faire des trous dans leurs champs, pour avoir la terre néceſſaire à mettre ſur leur fumier; pluſieurs enlevent à cet ef-

fet la ſuperficie d'un champ entier d'environ deux pouces d'épais ; ils le labourent enſuite plus profond d'autant, & amenent ainſi une terre neuve, qui, pourvu qu'elle ſoit de bonne qualité, augmente preſque toujours la fécondité de l'ancienne. Quelques années après, au moyen du fumier mêlé de terre, le champ ſe trouve à ſon ancien niveau, & amélioré pour une longue ſuite d'années.

L'urine du bétail, que la plûpart négligent & laiſſent emporter par les pluies, n'eſt pas d'une moindre valeur que le fumier. En Angleterre, pluſieurs pratiquent à peu de frais, derriere les écuries & les étables, des eſpeces de citernes où les urines ſe raſſemblent par divers conduits, & mêlées enſuite avec de la terre, forment un engrais excellent.

Le sel marin est pareillement très-efficace, sur-tout pour les terres pesantes ou médiocres, à la quantité de quatre à cinq quintaux par arpent, si on l'avoit à assez bon marché ; & il seroit, à une infinité d'égards, bien important à l'Agriculture que cela fût ainsi.

La chaux, quand on est à portée de l'avoir ainsi que le sel marin à un prix modéré, est encore un engrais excellent, sur-tout pour les friches (*a*). On peut s'en instruire, ainsi que de la maniere de s'en servir, au troisieme volume de M. Duhamel.

On connoît en Flandre & en Normandie l'effet des cendres de

(*a*) Il est étonnant que la chaux soit si chere en plusieurs Provinces de France, où la pierre calcinable & le bois sont très-communs ; il faut absolument que ce soit faute de savoir distinguer les pierres convenables, ou qu'on s'y prenne mal pour les brûler.

tourbe, ou même de leſſive ordinaire, particuliérement ſur les prés naturels ou artificiels.

Mais la marne eſt en général l'engrais reconnu en Angleterre, le plus efficace de tous, ſur quelques terres que ce ſoit, pourvû que l'eſpece en ſoit bien appliquée ; car indépendamment de la couleur qui y eſt aſſez indifférente, il y en a de trois eſpeces, dont l'application eſt ſouvent toute contraire : il y a la pure, qui eſt légere & moëlleuſe ; la glaiſeuſe, qui eſt peſante & compacte ; & la ſablonneuſe : & chacune s'applique toujours avec le plus grand ſuccès à l'eſpece de terre qui lui eſt oppoſée.

Les unes & les autres ſe préſentent preſque par-tout à choiſir ; & en général toute marne ſe diſtingue de l'argille, en ce qu'elle travaille dans l'eau & s'y diſſout

promptement, ainſi qu'à l'air & au ſoleil, qu'elle fermente dans le vinaigre, & pétille dans le feu.

En France, on l'employe en beaucoup de Provinces, mais en bien moindre quantité qu'on verra ci-après que je ne le conſeille ; car il y eſt généralement reçu, & on croit avoir éprouvé qu'une trop grande quantité brûle les terres & les ſtériliſe pour long-tems ; mais apparemment c'eſt qu'on en applique mal les diverſes eſpeces ; & en Angleterre on ne connoît d'inconvénient à trop marner que la dépenſe, qui va néanmoins en quelques cantons, juſqu'à vingt louis l'arpent.

La craie bien choiſie & bien appliquée, a été trouvée auſſi très-utile ; il y en a, ainſi que de la marne, de pluſieurs eſpeces. La plus tendre & la plus douce eſt la meilleure ; celle qui eſt dure &

pierreuſe doit, avant que d'être employée, avoir été expoſée à l'air & au ſoleil, juſqu'à ce qu'elle s'écraſe & ſe pulvériſe facilement.

On en a éprouvé de grands effets ſur pluſieurs eſpeces de terres, & même de qualités tout-à-fait oppoſées, comme ſur des glaiſes très-compactes & des ſables arides; néanmoins, comme il eſt aſſez facile de ſe méprendre aux terres ſur leſquelles on croiroit qu'elle pourroit convenir, & qu'ainſi on riſqueroit de l'appliquer ſouvent en pure perte, je ne conſeillerois pas d'employer cet engrais inconſiderément, ni en grande quantité; ceux qui en auroient à leur portée pourroient en eſſayer vingt à trente tombereaux par arpent, & augmenter enſuite ſelon l'effet qu'ils en éprouveroient.

Elle réuſſit beaucoup plus ſûrement quand elle a été mêlée

avec du fumier ou de la vaſe de riviere ou d'étang, un an auparavant d'être employée.

Elle fait auſſi, étant calcinée, les mêmes bons effets que la chaux, & coute moins; cependant l'une & l'autre doivent être ſuivies de fumier, ſans quoi elles brûlent les terres, & les épuiſent abſolument au bout de quelques récoltes de grains conſécutives.

Je ſuis perſuadé qu'il y a bien peu de terreins en France, où en *s'ingéniant*, on ne trouvât à employer quelques-uns de ces divers moyens.

De la différente nature des Terres, & de la qualité & quantité d'engrais qui conviennent à chacune.

LA diagnoſtique des terres eſt encore très-peu avancée; on

pourroit les distinguer par la profondeur de la couche de terre végétable, par la qualité du lit qui est dessous, par les genres d'herbes qui y croissent naturellement, par la couleur, la friabilité, la compacité, la pesanteur, la dissolubilité, la vitrification ou calcination, le goût & les autres qualités sensibles : il faudroit pour cet effet une suite de connoissances trés-étendues, & d'observations qu'on ne trouve encore chez aucun naturaliste ; en attendant donc qu'on soit plus exactement instruit en cette partie, il peut suffire à l'Agriculture de les désigner par les trois principes primitifs, dont elles paroissent toutes plus ou moins composées ; savoir le terreau, qui paroît un pur résidu de parties végétales & animales, l'argille & le sable.

Ces trois principes, qui, peut-

être

être n'en font que deux, ſi l'argille n'eſt, comme le penſe M. de Buffon, qu'un ſable atténué; & même eſſentiellement qu'un ſeul, ſi les parties végétales ſont formées du limon de l'argille diſſoute, donnent quatre eſpeces très-différentes en Agriculture; ſavoir,

1°. Les terreaux & terres de jardin, où ces parties végétales dominent avec un mêlange quelconque des deux autres; nous les regarderons comme la premiere eſpece, tout-à-fait ſupérieure en qualité à toutes les autres.

2°. Les argilles pures, ou dominantes avec un peu de terre végétale, peuvent être conſidérées comme la ſeconde eſpece en qualité.

3°. Un mêlange quelconque d'argille & de ſable ou de gravier, dominant avec une partie

de terre végétale, forme la troisieme eſpece, médiocre en qualité.

4°. Enfin les ſables & graviers purs, ou dominans avec un peu de terre végétale, font la quatrieme eſpece, inférieure en qualité à toutes les autres. Dans cette claſſe peuvent être compriſes toutes les terres légeres & arides.

La premiere eſpece eſt facile à cultiver, féconde en toutes productions, & moyennant une culture bien ordonnée, elle peut ſe paſſer d'aucun engrais.

La ſeconde eſpece, *des argilleuſes & glaiſeuſes*, eſt forte, peſante, froide & compacte; elle s'endurcit en maſſes à l'ardeur du ſoleil, ſe bat & ſe ſcelle à l'eau des pluies, & les chaleurs de l'été forment des fentes à ſa ſurface: ces terres ſont toujours très-difficiles à labourer.

On les peut améliorer avec ſoixante à cent tombereaux de ſable commun, par arpent ; ou cinquante tombereaux de ſable de mer ou de riviere ; ou vingt tombereaux de vaſe de mer, blanchâtre & légere ; ou ſoixante à quatre-vingts tombereaux de marne pure ou ſabloneuſe, & non glaiſeuſe. Enfin ſi on ne pouvoit avoir une quantité ſuffiſante d'aucun de ces engrais, & qu'on pût ſe procurer du fumier mêlé avec le double ou le triple de terre la plus légere qu'on puiſſe trouver, & gardé ainſi un an, comme on l'a dit ; cinquante à ſoixante tombereaux par arpent pourroient l'améliorer pour pluſieurs années.

La troiſieme eſpece mêlangée d'*argille* ou de *glaiſe*, & de *ſable* ou de *gravier*, a plus ou moins les défauts de celui des deux genres qui y domine, & doit être recti-

fiée par les engrais analogues, & ſur-tout par la marne.

La quatrieme eſpece, *des ſabloneuſes, graveleuſes & arides*, eſt entiérement oppoſée à la ſeconde, étant légere, brûlante & toujours facile à labourer; les engrais qui lui conviennent, ſont auſſi préciſément les contraires, ſavoir cent ou cent vingt tombereaux de glaiſe; ou vingt-cinq de vaſe noire de mer, la plus graſſe & la plus peſante; ou cinquante à ſoixante de vaſe de riviere, d'étang ou de foſſé, ou de terre graſſe tirée de terreins marêcageux; ou au moins cent tombereaux de marne glaiſeuſe & peſante, & non pure & légere; ou enfin, au défaut de tous ces ſecours, cinquante à ſoixante tombereaux d'un mêlange de fumier, comme il a été recommandé, avec le double ou le triple de la

terre la plus graſſe qu'on pourra trouver.

On obſervera que ce que je dis ici des engrais, du moins extraordinaires & en ſi grande quantité, ne regarde pas les terres cultivées ; elles n'en ont pas beſoin, & il ſuffira de changer leur culture en la maniere que je décrirai ci-après, pour les maintenir à jamais en bon état. Je ne les propoſe donc que pour les terres incultes, trop maigres pour porter du bled ; ou pour celles qui ſont épuiſées par des récoltes ſucceſſives & mal ordonnées. Je prétends que par le moyen de ces engrais, ces mêmes terres, & juſqu'aux plus méchantes bruyeres & aux landes les plus ſtériles du Royaume, peuvent être miſes en état de produire autant & plus que ne font actuellement les meilleures en France.

De la Clôture des Terres.

LA pratique d'enclôre les terres a commencé depuis longtems en Angleterre, & y eſt maintenant preſque générale. On a éprouvé que ce ſeul avantage ne manque guère de doubler la valeur du fond ; preſque par-tout en France on peut pareillement remarquer qu'un terrein enclos eſt toujours loué le double, & ſouvent le quadruple de celui d'à côté tout pareil qui eſt reſté ouvert.

On a d'abord enclos de murailles, mais la dépenſe de les bâtir & de les réparer étoit trop grande, outre qu'il n'étoit pas facile d'avoir de la pierre par-tout ; & on a trouvé qu'un foſſé avec une bonne haie d'épines étoit meil-

leur à tous égards. De ſorte qu'en Angleterre, ſi on a une ferme qui ne ſoit pas encore encloſe, on ne manque pas, à l'expiration du bail, de ſtipuler avec le Fermier qu'il l'enclôra en entier dans le courant du nouveau, & de plus la diviſera en enclos ſéparés proportionnés à l'étendue de la ferme; & le Fermier eſt toujours amplement payé de ſa peine & de ſes frais, par l'augmentation conſidérable qui en réſulte dans ſes récoltes de grains & de fourrages.

En effet, les grains ou herbages en ſont garantis de toutes eſpeces de beſtiaux, qui pourroient y venir paître, & faire en hyver, quand la terre eſt molle, plus de dégât encore avec leurs pieds. L'entrée en eſt pareillement fermée aux payſans, qui l'automne dépouillent les chaumes, au grand

détriment de la terre pour laquelle ils ſont un excellent engrais naturel, ainſi que l'a obſervé M. de Chateauvieux ; & c'eſt un abus trop général en France.

Mais le plus grand avantage eſt l'abri & le couvert que procurent les haies. Elles échauffent & changent, pour ainſi dire, le climat ; elles garantiſſent les grains, les herbages & les troupeaux, des rigueurs de l'hyver, & des vents froids & deſtructeurs du printems. De ſorte qu'il a été éprouvé que les récoltes en étoient toujours moins tardives & plus abondantes.

En même tems les foſſés deſſechent & égoutent les terres des pluies de l'hyver, & les tiennent ainſi en état d'être labourées preſqu'en tout tems.

Il ſeroit donc bien important

de travailler à enclôre pareillement les terres en France, & on en verroit bien-tôt les excellens effets. Un fossé de six pieds de large, & de trois à quatre de profondeur, muni d'une haie vive d'épine blanche, est très-suffisant, excepté dans le voisinage des forêts, où l'on auroit à se garantir des bêtes fauves.

On peut, en quelques Provinces du Royaume que ce soit, faire creuser un pareil fossé à l'entreprise, sur le pied de trois à quatre sols la toise, & deux sols pour le plant d'épines.

Tous les dix-huit ou vingt pieds, on doit planter un arbre sur la même ligne que la haie, soit chêne, orme, hêtre, frêne, ou tout autre convenable au terrein. Ils servent à la fortifier, & fourniſſent dans la suite des bois utiles, indépendamment de l'abri

qu'ils donnent aux beſtiaux dans l'hyver & dans l'été. Ce pourroit même être des arbres fruitiers, comme des oliviers, amandiers, mûriers, dans les Provinces du midi, & des pommiers & poiriers dans celles du nord.

Tant que la haie eſt jeune, il faut la ſarcler exactement des mauvaiſes herbes, & à la ſeconde année il faut la couper près de terre; elle formera dès la troiſieme ou quatrieme un abri très-avantageux pour les terres; & à la cinquieme ou ſixieme elle les défendra de toute eſpece de bétail. La taille de la haie & des arbres ſervira au chauffage du Fermier, & le payera du ſoin de l'entretenir en bon état.

Comme les champs ſont maintenant tout ouverts en la plûpart des Provinces de France, il faudroit, ſi on entreprenoit de les en-

clôre, une grande quantité d'épines; & il ſeroit néceſſaire, en ce cas, de ne pas perdre de tems à en former par-tout des pépinieres. On les peut faire de graines, ou par les fibres des racines de vieilles épines. Si on les fait de graine, il faut la ſemer auſſi-tôt qu'elle eſt recueillie de deſſus l'arbre; cela l'avance d'un an.

La ferme étant totalement encloſe, il faut la diviſer par de pareils foſſés de ſix ou ſeulement de quatre pieds munis de haies, en un certain nombre de parties égales, & plus ou moins grandes, ſelon ſon étendue & la nature du terrein, comme depuis dix juſqu'à vingt-cinq, ou tout au plus trente arpens; & chacun de ces moindres enclos doit être diſpoſé de façon qu'on puiſſe y avoir un accès libre de la ferme, laquelle, s'il ſe peut, doit être placée au centre.

Ordre & travaux d'amélioration & de culture.

PREMIERE ESPECE.

Des Terreaux & Terres de Jardin.

CETTE premiere eſpece eſt preſque toujours produite à force de travaux & de fumier, & ne ſe trouve guère dans des champs de quelque étendue : en tout cas, étant, comme on a dit, féconde de ſa nature, il ne ſeroit queſtion que de l'entretenir telle par une culture bien ordonnée ; & celle qu'on va décrire, pour la ſeconde eſpece des terres peſantes, lui ſera parfaitement applicable.

SECONDE ESPECE.

Des Terres argilleuſes & peſantes.

SI le terrein eſt déja cultivé, il en exigera d'autant moins de travaux & d'engrais ; mais pour éviter toute difficulté, on ſuppoſe qu'il ſoit en friche & de la terre la plus forte & la plus peſante.

On commencera, ſi on le peut, par la défricher en automne, afin que les gelées de l'hyver l'ameubliſſent pour le printems, & conſomment les gaſons qu'il faut pour cet effet avoir attention de bien renverſer.

Suppoſé qu'on trouvât la terre trop forte & trop difficile, on fera bien d'employer, à ce défrichement, la charrue *à coutres* de M. de Chateauvieux, dont on

trouvera la deſcription & les uſages au quatrieme volume de M. Duhamel.

Si on eſt parvenu à trouver la marne, le ſable, ou autres engrais convenables à ces terres, on fera travailler à en tirer une certaine quantité, qu'on laiſſera en monceaux ſe deſſécher à l'air, & perdre de ſon poids, pour être plus aiſée à tranſporter.

Au printems, auſſi-tôt que la terre ſera ſuffiſamment eſſuyée, on donnera un ſecond labour, commençant par le même côté par où on aura commencé à défricher. Ce ſecond labour achevé, on voiturera la marne ou autre engrais ſur le terrein, dans la quantité ci-deſſus indiquée, commençant toujours par le même côté labouré le premier, & répandant ſoigneuſement l'engrais ſur la terre, à meſure qu'on l'y apportera.

Cependant on donnera une troiſieme façon, labourant chaque jour le terrein ſur lequel l'engrais aura été répandu la veille, afin qu'il n'ait pas le tems de s'altérer peut-être par la chaleur du Soleil, & ſe deſſécher par les vents.

Il faut que ce troiſieme labour ſoit un peu plus profond que les premiers; ce qui ſera d'autant plus aiſé que la terre en aura été ameublie; & tous les trois doivent être faits à plat, & ſans aucuns ſillons creux ni relevés.

Si, après ce troiſieme labour, les mottes ne ſont pas entiérement briſées, & la terre très-meuble, on la fera herſer avec une peſante herſe à dents de fer, juſqu'à ce qu'elle ſoit entierement unie & en pouſſiere.

A la fin de Juillet, ou au commencement d'Août, on pourra

commencer le quatrieme labour à demeure, lequel doit auſſi être entiérement à plat, & croiſer les trois précédens ; il faut qu'il ſoit achevé vers la mi-Septembre.

On prendra, pour les ſemences du froment, le mieux conditionné, le plus gros, le plus peſant ; ſix boiſſeaux de Paris par arpent de cent perches de vingt pieds, ſont autant qu'il en faut. On le nettoyera ſcrupuleuſement de tous grains défectueux & mauvaiſes graines.

La néceſſité de préparer la ſemence, qui juſqu'ici n'avoit guère été fondée que ſur des préjugés incertains, a été récemment trop démontrée par les belles expériences de M. Tillet, du-moins quant à l'effet de prévenir la nielle, pour qu'on doive s'en diſpenſer ; & on n'y peut rien employer de plus ſimple ni de moins diſ-

pendieux que la préparation qu'il décrit d'une eau de leſſive commune (*a*).

On répandra la ſemence ainſi préparée ; on herſera enſuite en long & en travers, juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaitement recouverte, & la terre unie & ſans aucune apparence de mottes.

Si tout cela eſt exécuté avec ſoin, on peut raiſonnablement s'attendre à une premiere récolte de huit à dix, & juſqu'à quinze ſeptiers par arpent. En Angleterre, un terrein ainſi préparé en rend le plus ſouvent davantage : cependant la moitié ſeroit regardée en France comme une bonne récolte, & en effet ne ſeroit pas un médiocre produit pour la premiere année, eu égard à celles qui doivent ſuivre.

(*a*) Voyez le précis des Expériences faites par ordre du Roi, à Trianon.

Après la moiſſon, on labourera les chaumes auſſi-tôt qu'on le pourra ; & la terre reſtera ainſi juſqu'en Mars : alors on donnera un ſecond labour croiſé, & on ſemera de l'orge, s'il ſe peut, par un tems ſec ; la quantité en ſera auſſi d'un demi-ſeptier par arpent. On le préparera avec le même ſoin que le froment, & on herſera pareillement juſqu'à ce que la terre ſoit unie & ſans aucunes mottes.

Il ſera bon dans le mois de Mai, quand la terre eſt ſeche & dure, d'y paſſer de peſans rouleaux, comme il ſe pratique pour les avoines ; cela chauffe le grain, & le fait taller beaucoup davantage. On peut compter recueillir autant d'orge qu'on aura fait l'année précédente de froment.

La récolte en ſera faite en Juillet ; & auſſi-tôt après on donnera

un labour à plat, qui pourra être fini au commencement de Septembre. On herſera en tout ſens, juſqu'à ce que les mottes ſoient réduites en poudre, & la terre très-unie ; après quoi on donnera un ſecond labour, & on ſemera à meſure du froment choiſi & préparé, comme il a été dit ; & la récolte en ſera preſqu'auſſi bonne que celle de la premiere année.

Mais ſi les chaumes ſont aſſez ſecs pour être facilement brûlés, ou ſur pied, ou par tas, & les cendres ſoigneuſement diſperſées avant le premier labour, le ſecond en ſera bien plus facile, & la récolte meilleure.

TROISIEME ESPECE.

Des Terres mélangées & moyennes.

CETTE troiſieme eſpece étant, comme on a dit, compoſée du plus au moins de la ſeconde & de la quatrieme, ſon amélioration & ſa culture doivent être ordonnées en l'une des deux manieres qu'on vient de décrire, ou qu'on décrira ci-après, ſelon qu'elle tiendra des défauts ou des avantages de l'un ou de l'autre genre.

QUATRIEME ESPECE.

Des Terres ſablonneuſes, graveleuſes & légeres.

CES ſortes de terres étant naturellement ouvertes, il ſuffira d'y donner trois labours : on

mettra immédiatement avant le ſecond, l'engrais qu'on aura été à portée de ſe procurer de quelqu'un des genres que nous avons indiqués ; on aura pareillement ſoin de le parfaitement briſer, & répandre également ; & après un troiſieme labour, on ſemera du froment à-peu-près en même quantité, & préparé comme il a été dit.

Mais la maniere de recouvrir la ſemence doit être différente ; car elle doit être plus profondément enterrée, afin que les plantes y trouvent & conſervent plus d'humidité qu'à la ſuperficie toujours aride en ces terreins.

C'eſt le contraire de ce que pluſieurs pratiquent en France ; ur celles-ci, ils recouvrent légérement à la herſe, & ſur les pelantes ils labourent par-deſſus la ſemence. M. Duhamel, qui rap-

porte cet uſage ſans l'approuver, dit qu'il eſt fondé ſur ce que la herſe n'y ſuffiroit pas, à cauſe de la groſſeur & de la dureté des mottes; mais il ne devroit point y en avoir ſi la terre étoit préparée, comme elle doit l'être pour le froment : & plus elle eſt ſujette à s'endurcir à ſa ſurface, & retenir en ſon ſein une humidité nuiſible, quand la chaleur n'y pénetre pas, moins il ſemble qu'on devroit chercher à y enterrer les plantes.

Quant à l'eſpece dont il eſt ici queſtion, on pourra ſemer ſur la terre herſée & unie, & recouvrir par un léger labour; mais cette opération ſe feroit encore beaucoup mieux avec quelques-uns des ſemoirs décrits par M. Duhamel, adaptés à cet effet. A leur défaut, un homme pourroit ſuivre une charrue ordinaire, ſe-

mant à meſure dans le ſillon qu'elle ouvre, & qu'elle recouvriroit par le ſuivant. S'il en coutoit quelques journées de cet homme, on les regagneroit ſur la ſemence dont il faudroit moins, étant mieux diſtribuée.

On herſera enſuite juſqu'à ce que la ſurface de la terre ſoit unie; & il n'eſt pas à craindre que la ſemence ait de la peine à percer l'épaiſſeur de la terre qui la couvre, ainſi qu'il doit arriver dans les terres fortes, ſi on la mettoit trop avant.

Cette premiere récolte de froment ſera, moyennant toutes ces précautions, auſſi bonne que ſur les terres de la ſeconde eſpece.

Auſſi-tôt après la moiſſon, qui eſt toujours plus hâtive en ces terres légeres, on dépouillera les chaumes, & on les brûlera par tas, dont on diſperſera ſoigneu-

ſement les cendres. On donnera un léger labour le plus diligemment qu'on pourra, avant que la ſaiſon s'avance ; on paſſera une fois la herſe pour unir la ſurface, & on ſemera de la graine de turneps ou gros navets, après l'avoir fait tremper quelques heures dans de l'urine, & l'avoir enſuite ſaupoudrée de ſuie & fait ſécher au point de la pouvoir ſemer facilement.

On prétend avoir éprouvé en Angleterre, que cette préparation les garantit de certains inſectes tout-à-fait ſemblables à des puces, qu'on ſait qui rongent leurs feuilles ſéminales, à meſure qu'ils levent, & qui les détruiſent ſouvent entiérement. M. de Combes, en ſon *Potager*, aſſûre au contraire qu'elle ne lui a pas réuſſi, non plus qu'aucune autre ; il ne coute guère de s'en ſervir

ſervir à tout hazard : mais ce qu'on regarde comme plus certain, c'eſt que cet inſecte ne paroît guère que dans la ſéchereſſe ; & qu'ainſi, ſi l'on peut attendre la pluie pour les ſemer, ils en ſeront garantis.

Cette ſemence doit être légérement recouverte à la herſe ; & il eſt bon d'y paſſer enſuite un peſant rouleau, pour comprimer la terre par-deſſus.

Si les navets levent trop épais, comme il y a apparence, ſi le tems eſt favorable, on les éclaircira facilement avec une houe large de trois à quatre pouces, qui détruira le ſuperflu, & rafraîchira la terre pour ce qui reſtera ; mais cette opération ne ſe doit pas faire, qu'ils n'aient parfaitement pris racine ; ils couvriront la terre avant l'hyver, & fourniront une récolte très-utile pour la nourri-

ture des bœufs, vaches, moutons & cochons, pendant l'hyver & le printems.

Une autre maniere plus ſimple eſt d'en ſemer deux ou trois livres par arpent, le plus également qu'on peut, ſur des orges, avoines, pois ou feves, immédiatement avant de les couper; les moiſſonneurs & voitures compriment ſuffiſamment la ſemence en terre, & elle leve bien-tôt dans le chaume, où on les éclaircit avec une houe quelque tems après; cette façon épargne un labour, & réuſſit communément; au pis aller, il n'y a que la ſemence de perdue; & ſi quelques jours après, on s'apperçoit qu'elle n'ait pas levé, on donne un léger labour, & on ſeme de nouvelle graine.

Quand la terre eſt ſeche, les moutons ou les cochons peuvent

les manger dans le champ, pourvû qu'on ait attention de ne pas le leur abandonner tout-à-la-fois, mais de ne les mettre dans une place, qu'après avoir achevé l'autre. Si le terrein eſt humide, il faut les tranſporter & les faire manger aux beſtiaux ſur un lieu ſec que leur fumier engraiſſera. A l'égard des bœufs, il ne faut jamais les laiſſer aller dans les navets, parce que leurs pieds nuiroient beaucoup à la terre.

Au printems, dès que les navets ſont enlevés, il faut donner un profond labour; & ſemer en même tems à la charrue, comme on a fait le froment, pareille quantité de pois blancs; on en aura une récolte hâtive & excellente.

Dès que les pois ſeront recueillis, on labourera la terre, & on ſemera des navets comme l'année

précédente ; après les navets, au printems, on donnera un labour croiſé, & on ſemera de l'orge à la charrue, ou dans le ſillon à la main, comme on a fait pour le froment & les pois.

OBSERVATION.

On aura sûrement remarqué, que dans ces diverſes récoltes, il n'a été fait aucune mention d'avoine ni de ſeigle, dont on ſeme maintenant une ſi grande quantité en France ; mais je penſe que c'eſt une marque du mauvais état de ſon Agriculture, puiſqu'on ne peut faire un plus chétif emploi des terres.

Le ſeigle ne ſert qu'à la nourriture du plus bas peuple ; & ſi, en ſa place, on trouve le moyen de faire porter du froment à toutes les terres en France, il en ſera

mieux nourri & plus en état de ſupporter la fatigue de ſon travail.

L'avoine peut être regardée comme plus néceſſaire pour la nourriture des chevaux ; & en effet, on ne voit en la plûpart des Provinces que champs d'avoine à perte de vûe, qui à peine rendent au Fermier ſes ſemences & ſes labours ; nous tâcherons d'en faire un meilleur uſage ; & quant à la nourriture des chevaux, l'orge (*a*) ménagé convenablement les nourrit mieux que l'avoine, ainſi qu'on l'éprouve depuis peu en Angleterre, &, de tous les tems, en Eſpagne & en Barbarie, où ils ſont les meilleurs & les plus courageux du monde. Cependant ſi les Fermiers en ont

(*a*) Il faut le paſſer au moulin, pour briſer les bouts du grain ; ce qui s'opere parfaitement dans un tour ou deux de meule.

envie, ils peuvent mettre leur troiſieme récolte en ſeigle ou en avoine ; & je crois que peu ſeront dans la ſuite tentés d'y revenir, vû la différence du produit qu'ils y trouveront.

Maintenant qu'on a expliqué la culture des trois premieres années pour chacune des différentes eſpeces de terres, il faut procéder au changement qui doit les ſuivre ; car depuis qu'on eſt plus habile en Agriculture, aucun bon Fermier en Angleterre ne fait ſur le même champ plus de trois récoltes de grains conſécutives.

DES PRAIRIES ARTIFICIELLES.

Du Treſle.

LA terre ayant donné trois récoltes de grains, doit être miſe en herbages. A cet effet, on brû-

lera le chaume auſſi-tôt après la récolte, & on en répandra les cendres. On donnera un bon labour ; après quoi on herſera pluſieurs fois avec une herſe à larges dents, pour bien raſſembler toutes les mauvaiſes herbes, les racines & ordures en monceau qu'on brûlera de nouveau, & on en diſperſera les cendres.

Si la terre eſt forte, on doit ſemer du trefle, qu'on pourra tirer de Flandre où il eſt excellent.

Il faut communément quinze livres de graine par arpent ; mais ſi la terre étoit très-bonne, dix à douze livres pourroient ſuffire : on mettra cette graine dans de l'eau, & on la remuera bien ; on ôtera tout ce qui pourra ſurnager ; & on la ſemera à la fin d'Août ou au commencement de Septembre, par un tems calme, avec grande attention de la ré-

pandre également. On herſera enſuite avec une herſe à dents ſerrées, juſqu'à ce que la terre ſoit bien unie ; elle levera ainſi fort bien, & couvrira la terre avant l'hyver.

Dès qu'il gélera, & que la terre ſera aſſez ferme pour porter les voitures, on y menera du fumier de deux ans, mêlé, comme on l'a dit, de terre légere, douze à quinze tombereaux par arpent, leſquels on étendra ſoigneuſement ſur toute la ſurface. On aura pareillement grand ſoin qu'aucuns beſtiaux n'y entrent, ſur-tout quand la terre eſt molle.

Si le champ eſt à l'abri d'une haie, il donnera de l'herbe de très-bonne heure au printems, & on pourra la couper dès le commencement de Mai, ou même plûtôt ; mais il faudra prendre garde à n'en pas trop donner d'a-

bord aux beſtiaux ; car ils en ſont ſi avides, qu'ils ſe feroient beaucoup de mal. Si l'été eſt humide, on en aura encore deux bonnes coupes ; & la ſeconde année le trefle ſera preſque auſſi fort que la premiere.

Il eſt excellent pour les chevaux, les bœufs & les vaches ; mais il faut le leur apporter dans l'écurie ; car ſi on le leur laiſſoit paître, ils en gâteroient & fouleroient beaucoup plus qu'ils n'en mangeroient. Un autre uſage très-avantageux qu'on en peut faire, eſt d'en nourrir des cochons. Par exemple, ſi on achete des truies pleines, qu'on en mette deux par arpent dans le trefle à la fin d'Avril, & qu'elles paiſſent ſur toute la piece en liberté ; chaque truie mettra bas en Mai cinq à ſix ou huit petits, leſquels profiteront promptement, par la quantité de

lait que donneront leurs meres, étant nourries dans une pâture ſi abondante ; ils commenceront bien-tôt à en manger eux-mêmes avec avidité : enfin, au commencement d'Octobre, ils ſeront aſſez gros pour être vendus douze ou quinze francs piece ; & leurs meres ſeront plus graſſes, & de plus grande valeur, que quand on les aura achetées.

Ainſi, ſi chaque truie a cinq cochons à douze livres piece, ce ſera cent vingt livres par arpent qu'on retirera d'une année d'herbe, ſans aucuns frais. Si quelques-uns fouillent la terre, ce qui arrive rarement quand ils paiſſent le trefle, on les en empêche au moyen d'un anneau qu'on leur paſſe dans le nez.

Comme le trefle a le défaut de noircir à la moindre pluie qui ſurvient quand il eſt fauché, & de

se faner ainsi facilement, on le mêle assez ordinairement en Angleterre, avec une autre sorte d'herbe nommée *ray graſſ* (*a*), qui rend un foin excellent & assez abondant; mais on prétend qu'il épuise les terres, ou du moins qu'il ne les laisse pas en si bon état que les autres herbages. Ainsi je ne conseillerois d'en semer que dans les enclos qu'on destineroit à la nourriture des bestiaux au sec. On met six à huit boisseaux de *ray graſſ* sur douze livres de trefle, & on les seme séparément, parce qu'ils ne pourroient se mêler également. Il est, dit-on, connu en quelques Provinces de France, sinon on en pourroit tirer de la graine d'Angleterre.

(*a*) Cette plante ressemble fort à l'yvroie par sa tige & son épic; mais ce n'en est point; elle est beaucoup plus fine, & porte une graine légere non farineuse.

L'automne de la troiſieme année, on labourera le trefle ; on donnera un ſecond labour au printems, en croiſant le premier, & on ſemera de l'orge, dont on aura une récolte extraordinaire ; ſur-tout ſi on y a mis des cochons, leur fumier ayant été éprouvé le meilleur de tous, malgré le mal qu'en ont dit Columelle & les autres Romains, qui ont écrit de l'Economie ruſtique.

Après l'orge, on aura deux abondantes récoltes conſécutives de froment. On donnera deux labours pour chacune, herſant & briſant ſcrupuleuſement les mottes après chaque labour qui doit toujours être croiſé. A la fin de la troiſieme année, on ſemera de nouveau du trefle ; on pourra continuer ainſi alternativement à l'avenir, & pour toujours. La terre ne ceſſera point de donner des

récoltes plus avantageuſes & plus aſſûrées, qu'aucune ne fait maintenant en France, ſans jamais être une ſeule année en friche, ou en jachere; & ſa fécondité ſera éternelle.

De la Luſerne.

SI les terres ſont de l'eſpece déſignée moyenne, après la troiſieme récolte en grains, on les pourra ſemer en luſerne, pratiquant d'ailleurs exactement tout ce qui a été dit pour le trefle.

Cette herbe en France ſe ſeme ordinairement au printems pardeſſus les Mars. Ils croiſſent enſemble, & ſe nuiſent réciproquement; mais c'eſt elle qui en ſouffre le plus; le grain l'empêche cette premiere année de prendre aucun accroiſſement, & les chau-

mes lui nuiſent encore l'année ſuivante ; de ſorte qu'elle ne prend jamais bien par-tout le deſſus ſur les mauvaiſes herbes ; il reſte beaucoup de places vuides, & elle ne vient point à ſa perfection.

Mais ſi vers la fin d'Août, ou au commencement de Septembre, on la ſemoit ſeule, & un peu plus dru qu'on ne fait, elle leveroit beaucoup plus également ; & ſi en hyver on y répandoit du fumier, comme on l'a dit pour le treſle, elle couvriroit la terre au printems, étouffant toutes les autres herbes ; & on en auroit une bonne récolte l'été ſuivant. Elle ſera encore meilleure & plus hâtive ſi elle eſt à l'abri d'une haie, & elle ſera de plus en plus forte à la ſeconde & troiſieme année.

On la laiſſe en France ſubſiſter dix & juſqu'à quinze ans ſur le même terrein ; mais en Angle-

terre on a éprouvé qu'elle dépérit au bout de quelques années, à mesure que la terre s'endurcit, & que les mauvaises herbes & le gazon se multiplient. Ainsi dès qu'on s'apperçoit qu'elle diminue, il faut la labourer en automne, & donner un second labour croisé au printems, pour y semer de l'orge. On en fera une excellente récolte, l'année d'après une de froment, & la troisieme une d'orge; après quoi, on semera de la luserne en automne, comme auparavant.

Cependant, comme on a supposé que ces terres étoient de médiocre qualité, il sera très-avantageux d'y mettre à chaque troisieme année de luserne, la même quantité de fumier qu'on a prescrit de mettre à la premiere; on en sera amplement dédommagé par l'abondance des récoltes,

soit en grain ou en fourrage ; & même on pourroit faire alors deux récoltes consécutives de froment, après la premiere récolte d'orge.

Par cette culture, un arpent de luserne à vingt pieds par perche, suffit à nourrir deux chevaux, ou trois bœufs, ou trois vaches, ou douze à quinze moutons, toute l'année, l'été au verd, & l'hyver au sec ; en y joignant des pailles, dont le reste sert à leur litiere ; & en Angleterre on compte qu'il en nourrit davantage.

C'est autant que trois à quatre arpens des meilleurs prés naturels ; & par conséquent on gagneroit à mettre la plûpart de ceux-ci en labour ; on y feroit trois bonnes récoltes de grains, après quoi on les mettroit successivement en prairies artificielles, qui rendroient beaucoup plus de

fourrages. Il eſt vrai que cela ne ſe pourroit faire que pour les prés qui ne ſont pas expoſés à être inondés.

Du Sainfoin.

SI les terres ſont légeres & trop maigres pour porter abondamment de la luſerne, & encore moins du trefle, il faut après la troiſieme récolte de grains les ſemer en ſainfoin ; on en mettra environ un ſeptier par arpent, afin de bien remplir la terre, & qu'il ne reſte point de place pour les mauvaiſes herbes ; on le ſemera en même ſaiſon que le trefle. L'hyver on y mettra de même quinze ou vingt charretées de fumier par arpent, afin de fortifier la terre, & échauffer les jeunes racines. L'abri d'une haie leur

ſera pareillement avantageux.

Le ſainfoin eſt par tout pays éprouvé excellent pour toute eſpece de bétail, à l'exception des cochons, pour leſquels le trefle eſt beaucoup meilleur ; mais il donne ſur-tout une grande quantité de lait aux vaches, & de la meilleure qualité ; de ſorte qu'il eſt ſinguliérement propre pour élever des beſtiaux, & former une laiterie. Un arpent nourrit abondamment trois vaches, depuis le premier Mai juſqu'au premier Novembre, & ſouvent davantage. Jamais néanmoins il n'en nourrit autant que le trefle ou la luſerne ; mais ceux-ci exigent la meilleure terre & la plus forte, tandis que l'autre ſe plaît dans les légeres, & avec un peu d'induſtrie, vient bien dans les plus mauvaiſes.

C'eſt donc très-ſagement que

l'Auteur des *Prairies artificielles* le conſeille pour la Champagne ; mais j'irois plus loin que lui, & il me paroît avoir le bien public trop à cœur, pour ne pas trouver bon que je m'explique librement ſur ce ſujet.

Je me ſuis aſſûré, d'après l'examen exact que j'ai fait des terres de cette Province, que les plus mauvaiſes ſont capables de donner de bonnes récoltes de ſainfoin, moyennant une culture convenable ; & je ſuis perſuadé qu'on y trouveroit preſque partout des engrais propres à les améliorer d'une maniere beaucoup plus courte & plus avantageuſe que celle qu'il propoſe.

Le plus grand inconvénient que j'aie trouvé dans ces vaſtes plaines, c'eſt le manque de bois pour bâtir, & la rareté de l'eau pour les beſtiaux. A l'égard de

celle-ci, je ſuppoſe qu'on pourroit par-tout y faire des puits ; & même à leur défaut, on pourroit y pratiquer des mares & des citernes, comme on fait en Flandre, en Hollande, & en pluſieurs lieux où on ne ſauroit avoir d'eau autrement.

Le ſainfoin dure plus longtems que le trefle, & améliore beaucoup les terres ; cependant il commence ordinairement, dumoins en Angleterre, à dépérir vers la cinquieme ou la ſixieme année ; & il faut, dès qu'on s'en apperçoit, le labourer l'automne, donner un ſecond labour au printems, & y ſemer de l'orge ; après l'orge (*a*) du froment, enſuite

(*a*) Si on trouve que quelqu'une de ces eſpeces de terres ſe reſſerrent trop par une récolte d'orge, pour pouvoir enſuite porter du froment, on pourroit y faire une récolte de pois, de féverolles, de navets, ou de

des navets, & enfin des pois ou de l'orge. On aura ainſi quatre bonnes récoltes en ces trois années ; & l'automne on recommencera en ſainfoin comme auparavant.

Il ſera pareillement fort avantageux, pour cette eſpece de terre, d'y mener du fumier tous les deux ans durant les ſix années de ſainfoin ; on n'en manquera pas, vû la quantité de beſtiaux qu'on pourra nourrir ; & les récoltes de toutes eſpeces en ſeront meilleures. Bien-tôt, on pourra en faire deux de froment conſécutives ; & peut-être la terre s'améliorera-t-elle enfin au point de pouvoir porter de la luſerne, ou

---

veſce, au lieu d'orge ; elle nettoyeroit la terre des mauvaiſes herbes, & l'ameubliroit bien pour le froment. On pourroit auſſi y répandre un peu d'engrais convenable, afin de l'ameublir pour la ſeconde récolte.

même du trefle ; car il a été souvent éprouvé que la seule culture bien faite améliore tellement la terre, sans le secours même d'aucun fumier ni engrais, qu'elle en change en quelque maniere la nature.

Tems de faucher les fourrages.

QUAND j'ai parlé de faucher les prés artificiels au commencement de Mai, je n'ai entendu que ceux qui étoient destinés à la nourriture des bestiaux en verd ; & ceux-là peuvent même l'être plûtôt, selon que le printems est plus beau, & l'herbe plus avancée ; mais quant à ceux qu'on fait en foin, la regle générale pour l'avoir de meilleure qualité, est de faucher le trefle & le sainfoin

quand ils ſont parfaitement fleuris, & la luſerne quand les boutons ſont formés ; mais avant qu'aucun ſoit épanoui, parce que la tige s'endurcit plus que celle des autres : le foin fait alors avec l'attention convenable, conſervera un œil verd & une ſaveur toute différente pour les beſtiaux ; on perdra quelque peu du poids de la premiere coupe, mais les ſuivantes en ſeront beaucoup plus abondantes, & de meilleure qualité.

En France, les fourrages de toute eſpece ſe coupent trop tard, de ſorte qu'ils ſont la plûpart ſans couleur, ſans odeur, ſans ſaveur & ſans vertu ; c'eſt ſur-tout un grand inconvénient pour les chevaux fins de trait & de monture, qui, s'ils étoient nourris de meilleur foin, auroient tout autrement de feu & de vigueur ; & cela ré-

duit d'ailleurs le regain à preſque rien en quantité & qualité, les racines des plantes épuiſées par la fleur, & ſouvent par la graine, ne pouvant fournir de nourriture ſuffiſante même à une ſeconde coupe.

Il eſt bon d'avertir que le fourrage de toute eſpece que peut produire une ferme, doit être entierement employé à y nourrir & entretenir des beſtiaux ; & que jamais un bon Fermier ne doit vendre, ni foin ni paille, ni autre fourrage ; à-moins que ce ne ſoit dans le voiſinage des grandes villes, où il ſeroit à portée de le vendre fort cher, & d'en acheter du fumier à bon marché : c'eſt une excellente obſervation de M. le Roy, article *Ferme* de l'Encyclopédie. Il parle avec tant de force dans nos mêmes vûes, que je m'appuyerai ici de ſon ſentiment.

« Nous

« Nous ne saurions trop le ré-
» péter, *dit cet Auteur*, l'Agricul-
» ture ne peut avoir des succès
» étendus, & généralement inté-
» ressans, que par la multiplica-
» tion des bestiaux. Ce qu'ils ren-
» dent à la terre par l'engrais est
» infiniment au-dessus de ce qu'elle
» leur fournit pour leur subsi-
» stance.

» J'ai actuellement sous les
» yeux une ferme, dont les terres
» sont bonnes, sans être du pre-
» mier ordre. Elle étoit il y a qua-
» tre ans entre les mains d'un Fer-
» mier qui la labouroit assez bien,
» mais qui la fumoit très-mal,
» parce qu'il vendoit ses pailles
» & nourrissoit peu de bétail. Ces
» terres ne rapportoient que *trois*
» *ou quatre* septiers de bled par
» arpent dans les *meilleures années*.
» Il s'est ruiné, & on l'a contraint
» de remettre sa ferme à un Cul-

» tivateur plus induſtrieux. Tout
» a changé de face. La dépenſe
» n'a pas été épargnée ; les terres,
» encore mieux labourées qu'el-
» les n'étoient, ont été de plus
» couvertes de troupeaux & de
» fumier. En deux ans, elles ont
» été améliorées au point de rap-
» porter *dix ſeptiers* de bled par
» arpent, & d'en faire eſpérer
» *plus encore* par la ſuite. Ce ſuc-
» cès ſera répété toutes les fois
» qu'il ſera tenté. Multiplions nos
» troupeaux, nous doublerons
» preſque nos récoltes en tout
» genre. Puiſſe cette utile perſua-
» ſion frapper également les Fer-
» miers & les Propriétaires ! Si
» elle devenoit active & généra-
» le ; ſi elle étoit encouragée,
» nous verrions bien-tôt l'Agri-
» culture faire des progrès rapi-
» des ; nous lui devrions l'abon-
» dance avec tous ſes effets : on

» verroit la matiere du Commer-
» ce augmentée, le payſan plus
» robuſte & plus courageux, la
» population rétablie, les im-
» pôts payés ſans peine, l'Etat
» plus riche, & le peuple plus
» heureux ».

Exemples du produit des herbages artificiels.

M. Girardoz de Mallaſſiſe, Seigneur de la Terre de Nandis, près Melun, ayant entouré de foſſés & de haies, deux à trois cens arpens, & les ayant mis en luſerne, ces terres qui étoient louées tout au plus trois livres l'arpent, lui en rendent actuellement ſoixante, tous frais faits.

M. le Clerc, Propriétaire d'un bien de deux à trois cens arpens de terre ſitué à la Varenne Saint

Maur, près la Marne, s'étant appliqué depuis quatre ans à améliorer ces terres, qui ſont d'une qualité ſi légere & ſi ſablonneuſe, qu'à peine le ſeigle & le ſarrazin y pouvoient croître, & qui de plus étoient trop morcelées pour qu'on pût les enclore ; il eſt néanmoins parvenu à y former des prairies artificielles en luſerne & en ſainfoin, qui par leur beauté & leur fertilité le diſputent à celles qui ſont dans les meilleurs terreins ; en ſorte qu'il compte recueillir par an ſur chaque arpent de ces terres, quatre ou cinq cens bottes de foin, qu'on fait valoir toujours dans le voiſinage de Paris, vingt à trente francs le cent ; & il en recueilleroit encore davantage s'il étoit permis de faire faucher les foins quinze ou vingt jours avant la S. Jean, auquel cas le regain

rendroit preſque autant que la premiere coupe.

M. Queſnay le fils a recueilli en Nivernois mille bottes de dix livres, par arpent, de foin de treſle ; & toutefois les terres y paſſent pour maigres, comme dans la plûpart des Provinces intérieures, parce que les Fermiers ne mettent pas aſſez d'engrais, & cultivent mal avec des bœufs. Cette quantité à dix francs le cent de bottes, ou vingt ſols le quintal, ce qui y eſt le prix commun, produiroit cent francs l'arpent ; elle ſuffiroit avec quelque peu de paille à nourrir toute l'année deux chevaux, ou trois bœufs, ou douze moutons, ſurtout ſi une partie étoit employée à les nourrir en verd durant tout l'été ; car le treſle en verd eſt rempli de ſucs, qui fourniſſent une nourriture très-abondante,

mais il se desseche en foin, & se retire plus qu'aucun autre fourrage.

Enfin, sans s'en tenir à ces exemples, quiconque verra un champ enclos, en trefle, luserne ou sainfoin, n'a qu'à s'informer de son produit; il trouvera qu'il rend en plusieurs coupes depuis cinq cens jusqu'à huit cens bottes de foin l'arpent; que le Propriétaire n'en tire jamais moins de cinquante francs tous frais faits; & qu'après un certain tems, lorsqu'on les défriche, la terre améliorée rend plusieurs récoltes abondantes & consécutives en avoine & en froment, sans aucun engrais.

Il n'en faut pas davantage pour confirmer tout ce que j'ai avancé sur les avantages de ces prés artificiels; & si, comme je l'ai recommandé, on éleve & nourrit

des beſtiaux avec le fourrage, au lieu de le vendre, on en tirera ſûrement encore plus de profit, ſans compter le fumier pour les terres, qui vaudra preſque le fourrage même.

Diſpoſition d'une ferme de 300 arpens en la culture ci-deſſus, avec le calcul de la dépenſe & du produit.

J'AUROIS préféré de faire un parallele de cette méthode-ci à l'ancienne, d'après celui que M. Duhamel a fait de la ſienne, & les mêmes prix qu'il a portés pour chaque opération; mais comme il n'y fait mention que des quatre articles de labours, ſemences, ſarclages & frais de moiſſon, ſuppoſant tous les autres frais

égaux dans les deux cultures qu'il compare ; je n'y ai rien trouvé qui pût me fixer le prix des autres frais, comme des chevaux de labour, des instrumens, des engrais, des fermages, des tailles & autres charges.

Cependant, à ne faire que le parallele des labours, il calcule que la méthode ordinaire exige pour trois cens arpens, au-moins quatre ou six labours de cent arpens ; & que pour les cultiver, suivant celle de M. Tull, il faut dix ou même douze labours de cent arpens par an.

Mais à la nôtre, y ayant toujours au-moins la moitié des trois cens arpens en herbage, il ne reste par an que cent cinquante arpens à labourer deux fois ; ce qui épargne un quart ou la moitié des labours ordinaires. Néanmoins, le Fermier y a également

cent arpens de froment, & ils ſeront meilleurs, ainſi qu'il eſt éprouvé par mille expériences en Angleterre, & même en France, de la fertilité de tout herbage défriché. De ſorte que, peut-être, il en recueillera preſque autant qu'en la culture de M. Tull.

Préparation.

SI les terres ſont fortes, & propres à porter du trefle, j'ai dit qu'elles devoient être trois ans en grain, & trois ans en herbages; ainſi, tous les ans une ſixieme partie doit en être miſe de grain en herbage, & une autre ſixieme partie d'herbage en grain. Mais ſi on ne diviſoit le tout qu'en ſix parties, chaque enclos ſe trouveroit avoir cinquante arpens, & ſeroit trop grand; ſi on le diviſoit

en dix-huit, les enclos seroient plus petits qu'il n'est nécessaire de les faire; ils seront très-bien en douze, ou en vingt-cinq arpens chacun; & c'est la division la plus convenable pour une telle étendue en cette culture.

Si les terres sont médiocres ou légeres, j'ai dit qu'elles devoient être mises en luserne ou en sainfoin, qui restent l'un & l'autre six années sur terre; de sorte qu'il doit toujours y avoir les deux tiers de la ferme en herbage, & tous les ans une neuvieme partie doit être mise d'herbage en grain, & une autre neuvieme partie de grain en herbage; mais si on ne divisoit la totalité qu'en neuf, les enclos seroient trop grands, & il sera mieux, à tous égards, de la mettre en dix-huit.

Je suppose maintenant que les trois cens arpens soient de terre

forte & en friche ; on en choisira dès l'été les quatre meilleurs enclos ou la troisieme partie. On enlevera les gazons qui sont d'ordinaire fort épais sur les terres fortes ; on les brûlera, & on en répandra les cendres, suivant la maniere décrite au premier volume de M. Duhamel. On les labourera bien, & on en semera deux en trefle le même automne, & deux en orge au printems, pour être aussi en trefle l'automne suivant. Les huit autres enclos ou deux cens arpens seront préparés pendant le cours de l'année, en la manicre que j'ai indiquée, pour être mis en froment l'automne.

Si les trois cens arpens ont été précédemment défrichés & cultivés, on en trouvera bien la sixieme partie ou deux enclos en assez bon état, du-moins avec

peu d'engrais, pour être mis en trefle dès l'automne, & deux autres propres à être ſemés d'orge en Mars ſuivant, & de trefle l'automne, tandis que les huit autres enclos ou deux cens arpens ſeront préparés pour porter du froment.

Mais, s'il y a déja une partie de ces terres d'emblavée pour la ſolle des bleds à l'ordinaire, ou en état de l'être, on choiſira les quatre meilleurs enclos dans les deux ſolles des mars ſuivant, & des bleds recueillis : on en mettra deux en trefle l'automne, les deux autres en orge le printems ſuivant & en trefle l'automne, & on préparera le reſte pour du froment. L'année ſuivante, après la moiſſon de la troiſieme ſolle, on la diſpoſera pareillement en trefle & enſuite en froment. Ainſi quelles que ſoient les terres, on les met-

tra facilement en un ordre ſuivi.

Je ne porterai pas en dépenſe la conſtruction de la ferme même, & de ſes diverſes dépendances, parce que je la ſuppoſe bâtie par le Propriétaire ; & je ne compterai ici que les frais auſquels s'engageroit un Fermier, qui ayant fait un bail de dix-huit ou vingt ans, entreprendroit de la faire valoir, ſelon la méthode ci-deſſus.

Je n'établirai point mes calculs ſur ce que je puis avoir eu occaſion d'obſerver de l'économie avec laquelle ſe peuvent faire les travaux, & des récoltes conſidérables qu'on doit eſpérer des terres ainſi cultivées. Je pourrois en citer des exemples ſatisfaiſans ; mais je ne prétends pas donner mes propres obſervations pour regle ; ainſi je me bornerai à ce qui eſt communément reçu en France ; & je ſuivrai à cet effet

les évaluations que j'ai trouvées dans l'Encyclopédie article *FERMIERS*, *Économie politique*.

Cet article paroît avoir été fait avec le plus grand soin, par M. Quesnay le fils, & contient un parallele curieux de la culture des bœufs à celle des chevaux : d'où s'ensuit l'état présent de l'Agriculture en France, qu'il démontre n'être rien moins qu'avantageux. On peut voir combien ses principes, ses observations lumineuses, ses calculs, & les justes conséquences qu'il en tire, s'accordent à faire desirer une culture telle que je la propose.

Calcul des frais néceſſaires pour enclore & diviſer 300 arpens, & du terrein que cela prendra.

LES trois cens arpens à vingt pieds pour perche, font douze millions de pieds quarrés : je les ſuppoſe en un quarré long de 4000 pieds ſur 3000 ; quatre foſſés en long, cinq en large, formeront douze enclos de vingt-cinq arpens, ou d'un million de pieds quarrés chacun. Les quatre foſſés en long font 16000 pieds, les cinq en large en font 15000. En tout 31000 pieds, faiſant 5166 toiſes quatre pieds. J'ai dit que le foſſé pouvoit être fait à l'entrepriſe ſur le pied de quatre ſols la toiſe, & deux ſols pour le plant de la haie ; ce qui fait environ 1550 livres.

A l'égard du terrein que cela prendra, le fossé est supposé de six pieds de large. Je mets encore quatre pieds pour les terres & la haie, c'est en tout dix pieds de large, qui, sur les 31000 que nous avons trouvés de long, font 310000 pieds quarrés, ou sept arpens trois quarts : ce n'est qu'environ la quarantieme partie du terrein, & on sera bien dédommagé de ce petit objet par l'abondance des récoltes que fourniront les trente-neuf autres.

Supposé qu'on voulût le diviser en dix-huit enclos, on feroit sur le quarré long quatre fossés en long, & sept en large ; ce qui n'augmenteroit la dépense que de deux fossés dans la largeur, c'est-à-dire de mille toises, qui couteroient trois cens livres, & ne prendroient qu'un arpent & demi de plus.

Si la ferme étoit dans une forme plus irréguliere, cela pourroit faire quelqu'augmentation ; mais elle ne ſauroit être fort grande.

D'ailleurs, ſi on ne vouloit pas faire cette dépenſe tout-à-la-fois, on pourroit, après avoir enclos la totalité, diviſer en ſix les terres peſantes, & en neuf les autres ; pourvû que ce fût de maniere à pouvoir être enſuite ſubdiviſées quand on voudroit.

Si la ferme n'eſt pas dans les plaiſirs du Roi, il ne ſera pas néceſſaire de faire en chaque enclos plus d'entrées qu'on ne voit à la figure I, & même pas tant ; car il ſuffira d'en avoir pour l'accès facile à la ferme : mais ſi elle y eſt, il ſera peut-être néceſſaire d'en faire qui traverſent chaque enclos, comme on peut voir à la figure II. Ces entrées ſe ferment

par des portes ou des barrieres, ſelon qu'on juge convenable; & en Angleterre, les chevaux de chaſſe ſont accoutumés à ſauter ces barrieres, & ſouvent les haies même.

En comptant donc ſur le plus grand nombre d'enclos, ſur les irrégularités du terrein, & ſur ce qu'il en peut couter pour les portes & barrieres, le tout ne peut aller au-delà de deux mille livres.

Je compte que douze chevaux & ſix chartiers ſeront plus que ſuffiſans pour tous les travaux de cette ferme; néanmoins, afin de prévenir toute chicanne, je mettrai, pour tirer & voiturer les engrais, lever & brûler les gazons, le même prix porté audit article de l'Encyclopédie pour fumier.

Etat de la dépense pour une ferme de 300 arpens, où le Fermier seroit entré en automne 1759.

LE fossé muni d'une haie vive d'épines, pour clore & diviser toute la ferme avec les portes & barrieres, ci . . . . . 2000 l.

Douze chevaux à 300 livres piece. 3600

Quant aux vaches & moutons, on n'en aura pas encore besoin, n'ayant pas de quoi les nourrir.

Il est porté dans l'Encyclopédie, pour instrumens, Maréchal, Bourrelier, Cordier, &c. dans une ferme de 500 arpens 5000 livres; ce qui pour une de 300, feroit 3000 livres; néanmoins, ayant

compté douze chevaux pour commencer, je suppose que les frais aillent pareillement ici à . . . 5000 l.

Pour la nourriture de douze chevaux pendant dix-huit mois (parce qu'après les semailles de 1760, on va voir qu'on en doit vendre six) à 150 livres par an chacun. 2700

Pour les gages & nourriture de six chartiers, pendant dix-huit mois (parce qu'on en renverra pareillement trois en Octobre 1760) 300 livres par an chacun 2700

Pour tirer, voiturer & répandre l'engrais, quoique je pense que ce travail puisse être fait en grande partie par ses propres chevaux & char-

tiers, qui n'auront pas grand choſe à faire l'automne & l'hyver 1759; je mets, comme j'ai dit, 15 livres par arpent... 4500 l.

Fermages de trois cens arpens, à 8 livres l'arpent, comme porte mon Auteur, quoique la plûpart des terres labourables de France ne ſoient point à ce prix, c'eſt pour deux ans. 4800

Pour les tailles, uſtenciles, gabelles, & autres impôts, ſur le pied de la moitié du fermage, comme mon Auteur. . . . 2400

Pour ſemences de deux cens arpens de froment, ou huit enclos l'automne 1760, à demi-ſeptier par arpent, cent ſeptiers à 15 livres. 1500

Pour ſemences de cinquante arpens, ou deux enclos d'orge, le printems 1760, vingt-cinq ſeptiers à 7 livres. . . . . 175 l.

Pour ſemences de deux enclos ou cinquante arpens de trefle l'automne 1759, & deux autres enclos, ou cinquante arpens l'automne 1760; je n'en ſai pas préciſément le prix, mais je ſuppoſe 10 livres par arpent, ce qui ſûrement eſt bien ſuffiſant... 1000

Pour ſarcler, je ne compte rien, parce que je crois qu'il n'en ſera pas beſoin; & au pis aller, on le peut faire faire par ſes propres gens.

Pour frais de moiſſon & engrangement des deux cens arpens de froment, à

cinq livres dix ſols l'arpent. . . . . 1100 l.

Pour frais de moiſſon & engrangement de cinquante arpens d'orge à 2 livres. 100

Mon Auteur porte quinze ſols par ſeptier de battage ; je préfere de mettre pour deux batteurs à l'année 600 livres, parce que le froment auſſi-bien que la paille, ſe gardent mieux en le battant à meſure. 600

Intérêt de l'argent avancé. 1000

Faux frais & petits accidens. 500

Total pour clôture, engrais & culture de la ferme de l'automne 1759, à l'automne 1760. . . . 33675 l.

On ſera ſans doute au premier

abord effrayé d'une telle dépenſe, & on ſera fondé à l'être, puiſque la ſomme en ſeroit ſuffiſante pour acheter en la plûpart des Provinces du Royaume, le fonds même d'une pareille étendue de terres, & peut-être d'une beaucoup plus grande. Je ſuis perſuadé que l'Auteur que j'ai cité, & ſuivi en la plûpart de ces évaluations, n'a rien avancé que ſur de bonnes raiſons; & ſans doute il a voulu en faire plus vivement ſentir combien peu retire le Fermier, après tant de travaux & de riſques.

En effet, il ne lui trouve de bénéfice que 150 liv. par charrue de cent vingt arpens, pour ſubſiſter, lui & ſa famille; ce qui eſt bien chétif, ſur-tout pour un Fermier monté, & en fond comme il le ſuppoſe: mais en montrant ainſi le mal un peu plus grand qu'il

qu'il n'eſt peut-être, il eſt dangereux de les décourager & de les détourner d'une profeſſion ſi néceſſaire.

Quant à moi, je ſuis ſûr qu'avec un peu d'induſtrie & d'économie, les trois cens arpens peuvent être parfaitement enclos, améliorés & préparés en froment pour la moitié moins de la dépenſe ci-deſſus. Je ſuis perſuadé encore qu'il n'y a point de Fermier un peu actif & intelligent, qui ne le pût entreprendre avec un tiers de ces fonds par-devers lui; & qu'enfin il y a bien peu de Fermiers dans le Royaume, qui, en entrant dans une telle ferme, aient ſeulement la ſixieme partie de cet argent : ainſi ne nous décourageons pas, & voyons la ſuite.

Recette de l'année 1760.

MON Auteur compte ſix ſeptiers & demi, pour le produit moyen de chaque arpent ; ainſi je n'en mettrai pas davantage, quoiqu'on puiſſe compter qu'il ſera ici plus conſidérable.

Les 50 arpens mis en orge au printems, rendront donc 325 ſeptiers à 7 livres. . . . . 2275. l.

Je mets le trefle à 50 livres par arpent, quoiqu'on ait vû ci-devant qu'il en produiſoit 100 liv. en Nivernois, & que les luſernes en rendent autant preſque par-tout. Les 50 arpens, ſemés dès l'automne 1759, rendront donc 2500

On peut après les ſe-

mailles disposer de six chevaux ; les six autres & trois chartiers devront dorenavant suffire à tous les travaux, il en rentrera. 1800 l.

Total de la recette en 1760. . . . . 6575 l.

Récolte en automne 1761.

200 arpens de froment, sur le pied de six septiers & demi par arpent, font 1300 septiers à 15 livres. . . . . 19500 l.

50 arpens de trefle semés en 1759, & 50 en 1760, à 50 liv. l'arpent. 5000

Recette en 1759. . . 6575

Total des années 1760 & 1761. . . . . 31075 l.

Maintenant le plus difficile est fait, les terres sont améliorées,

encloſes & diviſées, la ferme montée & établie : tous ces frais, & l'intérêt même de ces avances ſe trouvent rentrés à très-peu de choſe près. On peut employer ces fonds à acheter des vaches, des cochons, des moutons, & autres beſtiaux pour conſommer les fourrages ; & ſi cette partie eſt bien conduite, elle doit rendre autant que les grains.

Ainſi, de ce moment on n'a plus que du profit à attendre, ſans aucun riſque de ſon capital qui eſt à couvert ; il n'eſt queſtion que de continuer avec la même attention & économie. Nous allons voir maintenant la dépenſe & le produit de la troiſieme année.

Pour que toutes les terres ſoient ſucceſſivement en herbage, on doit ſemer en Août ou Septembre 1761 deux nouveaux enclos

en trefle ; mais je ne compterai plus l'achat de la ſemence, parce qu'on en doit recueillir ſuffiſamment pour ſon uſage, & même pour en vendre.

Dépenſe pour la troiſieme année 1762.

NOURRITURE de ſix chevaux à 150 liv. chacun. . . 900 l.

Gages & nourriture de trois chartiers, à 300 livres. 900

Frais de Charron, Bourrelier, Cordier, & Maréchal. 600

Fermage à 8 liv. par arpent. 2400

Tailles, gabelles, & autres impôts. 1200

Semences de 150 arpens d'orge pour ſix en-

clos, 75 ſeptiers, à 7 liv. 525 l.
Frais de moiſſon & engrangement des 150 arpens, à 2 liv. 300
Un batteur à l'année. 300
Faux frais. 300

Total de la dépenſe pour la troiſieme année. 7425. l.

Produit en automne 1762.

150 arpens d'orge, à ſix ſeptiers & demi l'arpent, font 975 ſeptiers, à 7 liv. . . . . 6825 l.
150 arpens de treſle, à 50 liv. l'arpent. . . . 7500

Total du produit en automne 1762. . . . . 14325 l.

Dépense pour la quatrieme année 1763.

NOURRITURE de six chevaux à 150 liv. chacun. . . 900 l.

Gages & nourriture de trois chartiers, à 300 livres. 900

Frais de Charron, Bourrelier, Cordier & Maréchal. 600

Comme les deux premiers enclos ont été trois années en trefle, ils doivent être labourés en automne 1762, pour être semés d'orge au printems, & deux de ceux qui étoient en orge, doivent être labourés & mis en trefle; de sorte qu'on n'aura plus que quatre enclos à mettre en fro-

ment : pour leur semence 50 septiers, à 15 liv.	750 l.
Semences de 50 arpens d'orge de deux enclos, qui étoient précédemment en trefle, 25 septiers à 7 liv.	175
Fermage à 8 liv. l'an par arpent.	2400
Tailles, gabelles, & autres impôts.	1200
Frais de moisson & engrangement de 100 arpens de froment à 5 l. 10 s. l'arpent.	550
Frais de moisson & engrangement de 50 arpens d'orge, à 2 liv. l'arpent.	100
Gages & nourriture d'un batteur pour l'année.	300
Faux frais.	300
Total de la dépense de la quatrieme année...	8175 l.

Produit de la quatrieme année 1763.

100 arpens de froment à six septiers & demi l'arpent, font 650 septiers à 15 liv... 9750 l.

50 arpens d'orge à six septiers & demi l'arpent, font 325 septiers à 7 liv. 2275

150 arpens d'herbage à 50 liv. par arpent... 7500

Total du produit de la quatrieme année... 19525 l.

Cet automne, deux des quatre enclos qui étoient en froment, doivent être mis en trefle, & deux de trefle doivent être labourés, pour être mis en orge au printems; les deux autres enclos de froment, qui ne peuvent encore être mis en trefle, doivent être semés en orge au printems; mais comme ils

ont produit déja trois récoltes de grains consécutifs, on doit y suppléer par quinze ou vingt chartées de fumier par arpent, afin de les maintenir en bon état. On aura donc cette année quatre enclos d'orge, & deux seulement de froment.

Dépense de la ferme pour la cinquieme année 1764.

NOURRITURE de six chevaux à 150 liv. chacun. . . 900 l.
Gages & nourriture de trois chartiers à 300 livres. 900
Frais de Charron, Bourrelier, Cordier, Maréchal. 600
Fermage à 8 liv. l'an par arpent. 2400
Tailles, gabelles, &

autres impôts.	1200 l.
Semences de 100 arpens d'orge pour quatre enclos, 50 ſeptiers à 7 livres.	350
Semences de 50 arpens de froment pour deux enclos, 25 ſeptiers à 15 livres.	375
Moiſſon & engrangement de 50 arpens de froment, à 5 liv. 10 ſ. . .	275
Moiſſon & engrangement de 100 arpens d'orge à 2 liv.	200
Gages & nourriture d'un batteur pour l'année.	300
Faux frais.	300
Total de la dépenſe de la cinquieme année. . . .	7800 l.

Produit de la cinquieme année 1764.

50 arpens de froment à six septiers & demi par arpent, 325 septiers à 15 livres. . . . 4875 l.

100 arpens d'orge à six septiers & demi par arpent, 650 septiers à 7 livres. 4550

150 arpens d'herbage à 50 liv. par arpent. . . . 7500

Total du produit de la cinquieme année. . . 16925 l.

L'année suivante, qui est la sixieme, on mettra les deux derniers enclos en herbages, les deux plus anciens d'herbages seront labourés pour orge, & les quatre qui étoient en orge seront mis en froment. Ainsi la ferme sera éta-

blie en une ſucceſſion réguliere de ſix enclos en herbages, deux en orge, & quatre en froment tous les ans ; au moyen de quoi, & du fumier préparé qu'on aura ſoin de mettre à la premiere année d'herbages, elle ſera fertile pour toujours, & les moiſſons augmenteront d'année en année, plûtôt qu'elles ne diminueront.

Dépenſe de la ferme ainſi réglée pour la ſixieme année 1765.

NOURRITURE de ſix chevaux & trois chartiers, & leurs gages. . . . . 1800 l.

Charron, Bourrelier, Maréchal & Cordier, &c. 600

Fermages, tailles & impôts pour l'année. . . 3600

50 ſeptiers de froment

pour ſemences de 100 arpens à 15 liv.....	750 l.
25 ſeptiers d'orge pour ſemences de 50 arpens à 7 liv.....	175
Frais de moiſſon & engrangement de 100 arpens à 5 liv. 10 ſols...	550
Frais *idem*, de 50 arpens d'orge à 2 liv....	100
Batteur à l'année, & faux frais, comme deſſus.	600
Total de la dépenſe pour la ſixieme année...	8175 l.

Produit de l'année 1763.

100 arpens de froment à ſix ſeptiers & demi par arpent, font 650 ſeptiers à 15 liv... 9750 l.

50 arpens d'orge à ſix ſeptiers & demi par ar-

pent, font 325 ſeptiers
à 7 livres. . . . . 2275 l.
150 arpens d'herba-
ges à 50 liv. par arpent... 7500

Total du produit de_____
la ſixieme année. . . . . 19525 l.

Ce produit ſera ſolide & éternellement durable, ſi pour quelque profit que ce ſoit, on ne ſe laiſſe aller à changer cet ordre; il pourra être plus conſidérable par la plus grande quantité ou la plus grande valeur du bled, leſquelles ont été évaluées au plus bas, & ne pourront guère être jamais moindres; les frais pourront l'être, ayant été évalués au plus haut.

Récapitulation de la dépense & du produit en six ans.

Années.	Dépense.	Produit.
1760 & 1761	33675 l.	31075 l.
1762	7425.	14325.
1763	8175.	19525.
1764	7800.	16925.
1765	8175.	19525.
	65250 l.	101375 l.

Total du produit.	101375.
Total de la dépense.	65250.
Bénéfice net.	36125.

Si la dépense étoit ménagée avec toute l'économie qu'on y pourroit mettre ; & si on eût compté les produits sur le pied de ce que je sai par mille exemples que les terres ainsi préparées doivent rapporter ; le profit en six années seroit bien autrement considérable, & peut-être iroit au double ; mais on doit être bien content de celui-là : être rem-

bourſé de toutes ſes avances, avoir 36000 livres de profit net, ſa ferme montée, & en état de produire au moins 10 ou 12 mille livres par an de revenu clair & ſolide ; enfin, quatorze ans qui reſtent de bail pour jouir de tous ces avantages, & peut-être ſe mettre en état d'acheter une terre de quatre à cinq fois la valeur de celle qu'on cultive. Y a-t-il au monde aucun Commerce, aucune occupation, dont on puiſſe eſpérer cette fortune que promet une Agriculture bien conduite ? Et toutefois eſt-il un genre de vie qui ſoit accompagné de plus de douceur, d'innocence, & de ſolide ſatisfaction ?

Auſſi n'eſt-il pas rare en Angleterre de voir des Fermiers laborieux & intelligens, commencer avec très peu de capital, & devenir riches de 4, 5, à 6 cent

mille liv. de bien ; tandis qu'une infinité d'autres qui s'opiniâtrent dans leur ignorante routine, reſtent toute leur vie miſérables.

Produit des terres médiocres & des légeres.

LES fermes de terres médiocres, & celles de terres légeres, peuvent ſe régler, d'après ce qui a été dit, à-peu-près ſur le même pied ; & avec un peu d'attention & d'induſtrie, elles rendront autant que les autres, ou peut-être plus, eu égard à ce que les fermages, & par conſéquent les tailles & autres charges en ſeront beaucoup moindres. On obſervera ſeulement que, comme en celles-ci, tous les enclos ne peuvent être mis en herbages dans leur ordre permanent ; qu'au bout

de neuf ans, ceux qui reſteront plus de trois années de ſuite en grains, doivent être fumés cette troiſieme année, & enſuite de deux années l'une, tant qu'ils y reſteront; on ne manquera pas de fumier à cet effet, vû l'abondance des fourrages.

Il eſt d'ailleurs très-vraiſemblable, qu'au moyen des divers labours, de la ſucceſſion des herbages aux grains, & enfin de l'abondance des fumiers qu'on ſera à portée d'y mettre : ces terres pourront s'améliorer dans la ſuite des tems, au point de porter du trefle, & d'être ainſi remiſes en grains par moitié, ſuppoſé qu'on y gagnât (*a*); car les Provinces

(*a*) On a généralement remarqué en Angleterre, que les Fermiers qui mettent la plus grande partie de leurs terres en herbages artificiels, & qui s'adonnent à la nourriture des beſtiaux, s'enrichiſſent beaucoup

où ces terres légeres ſe trouvent plus communément, ſont fort éloignées de la mer & de tout port; moyennant quoi, on y trouveroit moins facilement le débit de ſes grains, que des beſtiaux qu'on pourroit élever & nourrir de ſes fourrages. Ceux-ci ſe peuvent toujours mener à pied aux plus gros marchés, à quelque diſtance qu'ils ſoient; on amene ainſi le bétail de la partie la plus ſeptentrionale d'Ecoſſe à Londres, de Dannemark en Hollande, & de la Normandie, du Poitou, de Suiſſe même à Paris.

Si toutefois on perſiſte à trouver que ce ſoit une évaluation exorbitante que 50 liv. de produit

---

plus que ceux qui s'adonnent aux grains; les frais des cultures & ſemences étant beaucoup plus conſidérables pour ceux-ci, & les récoltes plus incertaines, ſur-tout s'ils ont peu de fumier.

quitte de tous frais, par arpent d'herbages, ſur-tout pour les Provinces de l'intérieur du Royaume; ſi on allegue que les exemples que j'ai cités ſont en lieux où le foin ſe vend toujours bien, & que la même quantité n'en peut jamais rendre le même produit en le faiſant conſommer par les beſtiaux, que quand on eſt à portée de le vendre; je pourrois répondre que j'ai vérifié le contraire, d'autant qu'il eſt même à obſerver que ceux qui en nourriront des beſtiaux, en recueilleront bien-tôt beaucoup plus que ceux qui le vendront; car ceux-ci dépouillent tous les ans leur terre de ce qui naturellement devoit retourner à ſon engrais, tandis que les autres l'enrichiſſent d'une abondance de fumier qui ne peut manquer d'augmenter tous les ans leurs récoltes de grains & de fourrages.

Cependant pour ne laiſſer aucun ſcrupule, je réduirai de moitié, ſi l'on veut, le produit net des prairies artificielles dans les Provinces intérieures, & je ne le mettrai qu'à 25 liv. tous frais faits. Voyons donc en cette ſuppoſition quel ſeroit le produit dans l'intérieur du Royaume d'une ferme de trois cens arpens, dont on mettroit les deux tiers en luſerne ou ſainfoin, & un tiers en grains.

Dépenſe annuelle d'une ferme de 300 arpens de terre médiocre ou légere, dont les deux tiers en luſerne ou ſainfoin.

LORSQU'IL n'y aura qu'un tiers de la ferme en grains, quatre chevaux ſuffiront pour la cultiver, leur nourriture à 150 liv. cha-

cun.	600 l.
Nourriture & gages de deux chartiers.	600
Charron, Bourrelier, Cordier, Maréchal, &c.	400
Pour le fermage, tailles, impôts, je mettrai le même prix qu'au calcul précédent, quoiqu'ils ſoient beaucoup moindres dans ces Provinces.	3600
33 ſeptiers & demi de froment pour ſemences de 67 arpens à 15 liv...	500
16 ſeptiers & demi d'orge, pour ſemences de 33 arpens à 7 liv...	116
Frais de moiſſon & engrangemens de 67 arpens de froment à 5 liv. 10 ſols.	368
Frais, *idem*, de 33 arpens d'orge à 2 liv...	66

Un batteur à l'année.. 300 l.
Faux frais. 200

Total de la dépenſe . . . . . 6750 l.

Produit annuel de la même ferme.

200 arpens de luſerne ou ſainfoin à 25 liv. tous frais faits. . . . . 5000 l.
66 arpens & deux tiers de froment, évalués ſur le même pied qu'au calcul précédent. 6500
33 arpens & un tiers d'orge, évalués pareillement. 1516

Produit total. . . . .13016 l.
Dépenſe ci-deſſus. . . 6750
Produit net. . . . . 6266 l.

Selon cette évaluation même, une

une ferme de 300 arpens rendroit donc encore 6 à 7000 livres par an de profit net. A la vérité, j'ai ſuppoſé qu'on feroit deux récoltes de froment conſécutives; & je ſuis perſuadé que toute terre en France les pourroit porter, après avoir été ſix ans en herbages, & améliorée durant ce tems par les fumiers; mais quand il y en auroit de trop légeres pour cela, une récolte de navets qu'on pourroit faire entre la moiſſon du froment & les mars ſuivans, équivaudroit bien à cette différence.

Réſumé & éclairciſſemens.

JE m'attends bien qu'on pourra penſer que c'eſt trop aſtreindre l'Agriculture à un ſyſtême particulier, que de vouloir enclore des

terres de toute eſpece, & en ſemer toujours une certaine quantité en herbages artificiels, une autre en orge, & une autre en froment deux années de ſuite; excluant les jacheres, qu'on avoit toujours regardées comme néceſſaires à la préparation des terres pour le froment; excluant les ſeigles, & ſur-tout les avoines employées par-tout à la nourriture des chevaux; ne faiſant mention d'aucunes pâtures, quoiqu'il ſoit difficile à croire que les beſtiaux de toute eſpece puiſſent être toute l'année nourris ſainement à l'étable, & qu'on ne donne point la méthode d'y employer les fourrages artificiels; ne ſe ſervant que de chevaux aux travaux dont on donne le plan, & ſemblant en exclure les bœufs; & ainſi de beaucoup d'autres points ſur leſquels on ſe ſeroit ſans doute ex-

pliqué plus au long, ſi on eût prétendu donner un ſyſtême complet d'Agriculture : mais on ne s'eſt propoſé de donner qu'un eſſai d'amélioration par les moyens qu'on a déduits, qui ſont :

1°. La rectification de toutes les terres par leurs mêlanges, & la juſte application des divers engrais connus.

2°. La clôture de tous les champs, & diviſion de toutes les fermes en enclos ſéparés & fermés.

3°. L'emploi de la moitié ou des deux tiers des terres en herbages artificiels.

4°. La ſucceſſion alternative de la culture, d'herbage en labour, & de labour en herbage, ordre qui entretient & augmente leur fertilité.

5°. La nourriture d'un plus grand nombre de beſtiaux, &

conſommation entiere des fourrages ſur les fermes, pour l'engrais des terres.

Aucun de ces principes n'eſt nouveau, même en France; j'y ai vû un Livre écrit en 1600, & dédié à Henri IV, par le ſieur de Serres, Seigneur de Pradel, intitulé, *Théâtre d'Agriculture*; il recommande les luſernes & ſainfoins, & en décrit la culture; il dit qu'elles ſe coupent cinq à ſix fois par an, & les regarde comme ſi avantageuſes, qu'il les appelle *les merveilles du ménage*; il recommande expreſſément la clôture des terres, & prétend que l'utilité en étoit dès-lors ſi reconnue, que les payſans appelloient un champ bien enclos, *la piece glorieuſe du Domaine*; il parle des grands effets de la marne, de la chaux, des cendres, & recommande ces engrais; enfin il paroît

avoir connu preſque tout ce qu'on ſait encore de mieux en Agriculture : mais le Livre eſt un *in-folio* de plus de mille pages, qui n'a point été lu ; & on feroit des bibliotheques de tous ceux de ce genre, qui ſont pareillement reſtés inutiles ; car les Cultivateurs ne liſent guère, & ce n'eſt pas de gros Livres qu'il leur faut : c'eſt un inconvénient qu'on a cherché à éviter, & qui fait ſupprimer tous les détails que quelques perſonnes pourroient déſirer.

Qu'on eſſaye ſeulement de cultiver d'après les principes ci-deſſus établis, & qu'on en varie l'application, ſuivant les circonſtances & ſes propres lumieres.

Si on n'oſe riſquer les frais conſidérables des engrais divers ſur toutes ſes terres, qu'on n'en mette que ſur quelques champs ; ſi on ne veut pas faire la dépenſe de les

enclore & diviſer toutes à-la-fois, qu'on en encloſe une partie, & qu'on la ſubdiviſe dans la ſuite à meſure qu'on s'en trouvera bien.

Si l'emploi de la moitié ou des deux tiers des terres en herbages artificiels, paroît d'abord exceſſif, qu'on y mette quelques-unes de ſes meilleures pieces, & des plus mauvaiſes; & ſelon le produit & le débouché qu'on en trouvera au-dedans ou au-dehors, on en ajoutera de nouvelles: mais c'eſt en général une ſorte de manie à tous les Fermiers (*a*), de penſer ne pouvoir faire trop de froment; & quelques-uns ſe croiroient deshonorés s'ils ne ſemoient pas leurs deux ſoles complettes en grains, quand même ils n'auroient pas le tems de leur donner toutes les fa-

(*a*) Elle ſubſiſte pareillement encore parmi quelques Fermiers d'Angleterre.

çons requiſes. Ce préjugé a paſſé aux Propriétaires, qui la plûpart les y obligent dans leurs baux; ainſi c'eſt eux qu'il faut commencer par détromper, les aſſûrant bien que ce ſont ces récoltes de grains trop ſucceſſives ſur des terres mal cultivées qui les épuiſent; & que ce ſont les années en pâtures, & prés naturels ou artificiels, qui les améliorent, par le double moyen du repos & du fumier des beſtiaux qu'ils mettent à portée de nourrir; plus on fera d'abord de ces herbages artificiels, plus l'amélioration ira vîte : c'eſt tout ce qu'on peut aſſûrer.

Les Fermiers ne doivent pas s'allarmer de l'étendue de granges & bâtimens qu'ils pourroient penſer néceſſaire pour ſerrer la prodigieuſe quantité de fourrages qu'ils doivent recueillir dans cet ordre de culture; car les fourra-

ges de toute eſpece mis en meules, bien faites & bien couvertes de paille, ſe conſervent pluſieurs années auſſi parfaitement que ſous des toits : il en eſt de même des grains, lorſqu'on eſt dans le cas d'en vouloir garder dans les années abondantes où ils ſont à bas prix ; ils s'y conſervent beaucoup mieux qu'en aucun grenier ; le ſeul danger eſt que les ſouris ne s'y mettent, ce qu'on peut prévenir par pluſieurs moyens ; ainſi toute l'augmentation qu'il pourroit y avoir à faire dans les bâtimens, ſeroit pour loger le ſurplus des beſtiaux, & ceux-là ſe bâtiſſent à peu de frais dans la plûpart des Provinces.

Quant à la maniere de nourrir les beſtiaux de ces fourrages artificiels, durant l'hyver il n'y a aucun inconvénient de les en nourrir au ſec ; vers la fin d'A-

vril ou au commencement de Mai, on peut commencer à leur en donner en verd ; mais il ne faut pas trop ſe preſſer, de peur de les dégoûter du ſec, avant que les herbages ne puiſſent leur fournir aſſez de verd : on fauche alors tous les jours ce qui eſt néceſſaire à leur conſommation, & on le leur donne à l'étable en pluſieurs fois, avec la précaution, comme on a dit, de le mêler d'abord avec de la paille, de peur qu'ils ne le mangent trop avidement. Cette nourriture eſt ſi bonne, que les chevaux & les bœufs de labour s'entretiendront auſſi vigoureux, & rendront autant de ſervice, que s'ils étoient nourris de foin & d'avoine ; le travail préviendra d'ailleurs tout danger d'une nourriture ſi ſucculente.

Les vaches à lait pourront être nourries de même à l'étable ſans

inconvénient, & n'en ſeront que plus fraîches & plus abondantes : les chaleurs & les mouches les fatiguent dans les pâtures, & diminuent la quantité de leur lait ; il ne faut que leur faire prendre l'air régulierement deux fois par jour en les menant à l'eau : c'eſt ainſi qu'on les nourrit en Flandre, & on ſait que c'eſt avec ſuccès.

A l'égard du jeune bétail, il faut leur en donner moins, le mêler avec de la paille, & les ſortir un peu davantage.

Les moutons doivent être en été parqués en plein air, au coin d'un des enclos, de maniere qu'ils ayent aſſez d'eſpace pour ſe remuer ou repoſer à leur aiſe ; on les y nourrit pareillement de verd dans la crêche ou ratelier, & ils s'en trouvent très-bien, pourvû qu'on ne leur en donne pas trop

à-la-fois, & qu'on y mêle d'abord un peu de fourrage sec.

Il faut aussi avoir soin qu'ils y soient bien séchement, tant pour leur santé, que pour leurs laines; & pour cet effet, le Berger doit tous les deux jours, ou même tous les jours, répandre de la terre nouvelle sur le terrein du parc, l'y apportant à la brouette; leur fumier se mêle avec cette terre, & éleve petit-à-petit le terrein de plusieurs pieds d'un engrais très-précieux.

On peut les y nourrir de même tout l'hyver au sec; mais alors il faut que le parc soit couvert, pour les garantir de la pluie, & il est aisé, en le pratiquant en long, de le couvrir avec de la paille.

Les cochons peuvent se nourrir à la basse-cour, & sous le toict à l'ordinaire; ou on peut les parquer comme les moutons,

avec pareil ſoin d'apporter de la terre nouvelle ſur le terrein, tant pour leur ſalubrité, que pour augmenter leur fumier; on les y nourrit parfaitement de trefle fraîchement coupé, qu'on ne leur donne qu'à meſure qu'ils le mangent, afin qu'ils n'en gâtent point; cette nourriture leur convient fort, & les engraiſſe parfaitement; ce ſera, ſi on s'y prend bien, un article d'un produit conſidérable.

Vers la fin de Mai, un peu plûtôt ou plus tard, ſelon le climat & l'année, on fera la premiere coupe de tous les prés artificiels deſtinés à mettre en foin; & pour peu que la ſaiſon ne ſoit pas trop contraire, ils repouſſeront auſſitôt; de ſorte qu'au bout de quelques jours, on pourra, ſi on le juge à propos, mettre les beſtiaux en pâture dans quelques-uns des enclos, réſervant les autres en re-

gains ; cependant je conſeillerois plûtôt de les y réſerver tous, du moins pour une ſeconde coupe ; d'autant que l'herbe croît toujours mieux, & plus vîte après avoir été fauchée que pâturée ; on pourra la faire vers la fin de Juin ou le commencement de Juillet, & ſitôt, comme on a dit, qu'ils ſeront fleuris.

Après cette ſeconde coupe, on peut mettre les beſtiaux en pâture, ſur tous ou partie de ſes enclos, pourvû que ce ne ſoit pas leur premiere année, & qu'on ne les y laiſſe pas entrer dans les tems pluvieux, où ils pétriroient la terre trop molle. Les cochons peuvent être mis en pâture avec le gros bétail, moyennant la précaution d'un anneau dans le nés ; & les moutons enſuite, parce qu'il leur faut l'herbe plus courte, & qu'il y en aura aſſez pour eux, où

les autres n'en trouveront plus.

Le grand danger de faire pâturer ainſi ces enclos, eſt pour les haies, quand elles ſont encore jeunes ; toutes ſortes de beſtiaux aiment alors à les brouter ; cela les rabougrit abſolument, & il eſt important de les conſerver d'une belle venue, pour le couvert & l'abri qu'elles doivent procurer dans la ſuite ; c'eſt pourquoi les Fermiers en Angleterre entourent communément leurs haies vives de haies ſeches, faites à peu de frais de branchages ſoutenus de piquets ; on pourroit prendre cette précaution en France, par-tout où le bois ſeroit commun, juſqu'à ce que la haie fût aſſez forte pour ſe paſſer de cette défenſe.

Des Jacheres.

DANS l'ordre des cultures, j'ai proposé de faire deux récoltes consécutives de froment, après celle d'orge. On peut objecter que c'est trop peu de deux labours pour le froment; & en effet, M. Duhamel pose pour principe, & avec grande raison, que les fréquens labours, brisant & divisant la terre, favorisent puissamment la végétation; mais si cette division est déja faite par un mêlange convenable de terres diverses, ainsi qu'on a éprouvé que c'est leur effet, il n'y faudra plus autant de labours; c'est pourquoi je ne puis m'empêcher de croire que le meilleur, & presque l'unique moyen de tirer parti de quelque terre que ce soit, est de la

mêlanger avec toute autre terre ou matiere qui contienne les qualités qui lui manquent, & forme du tout un lit convenable à la végétation. Une infinité d'expériences ont prouvé en Angleterre, que ce mêlange peut rendre fertile la terre auparavant la plus ſtérile : & ſans doute il eſt avantageux aux hommes que la fécondité de toutes les terres ait été accordée à leur induſtrie, plûtôt qu'à quelques eſpeces particulieres ; ils ſont ainſi les maîtres de fertiliſer toute la ſurface du globe qu'ils habitent, par les mêlanges qu'ils ſont par-tout à portée d'y faire, avec plus ou moins de travail ; tandis que naturellement elle ne l'eût été que par places peut-être aſſez rares.

Cependant je ne diſpute pas l'avantage d'une année de jacheres, pour préparer la terre

au froment par les labours fréquens qui la tiennent ouverte aux influences de l'air, du ſoleil, des roſées, des pluies, des neiges & des gelées, en même tems qu'ils détruiſent les mauvaiſes herbes; c'eſt pourquoi ſi quelques-uns préferent de conſerver cette pratique, loin de les déſapprouver, je leur indiquerai la maniere de s'y prendre, pour ne perdre néanmoins aucune année de récolte ſur les terres.

Ordre de culture admettant les Jacheres.

JE ſuppoſe que le Fermier ait un bail de vingt ans pour trois cens arpens; au lieu de les diviſer en douze ou en dix-huit, comme il a été dit, qu'il les diviſe en vingt enclos de quinze arpens chacun

par ſix foſſés en large, & cinq en long, ſuivant la figure; cela n'augmentera pas la dépenſe de 100 livres.

Qu'il mette dix de ſes enclos en herbages artificiels, de l'eſpece qu'il jugera le mieux convenir à ſon terrein, & qu'il eſſaye, s'il veut, de toutes; la variété n'en ſera qu'avantageuſe pour les beſtiaux, & il en ſera quitte pour ſe fixer, s'il eſt néceſſaire, à celle qui réuſſira le mieux; qu'il mette les dix autres en labour, changeant tous les ans deux enclos de l'un en l'autre, moyennant quoi, chacun des vingt ſera ſucceſſivement cinq ans en herbages, & cinq ans en labour; & nous allons voir quelle ſera la diſpoſition de ſes terres durant ces cinq années de labour.

Suite des labours durant cinq années.

DEUX enclos d'herbage ſeront labourés l'automne de leur cinquieme année, pour reſter en jachere tout l'hyver, & on y pourra mener les moutons, en gardant ſoigneuſement les haies.

Au printems, on leur donnera un ſecond labour, & en Avril on en ſemera un des deux en navets, qu'on pourra faire manger aux moutons & autres beſtiaux durant l'été dans le champ même; ils y détruiront en même tems les mauvaiſes herbes avant qu'elles montent en graine, & donneront à la terre une excellente préparation pour le froment. Le ſecond enclos, ſuppoſé qu'on ne juge pas à propos de les mettre tous deux en navets, ſera ſemé en pois,

feves, lentilles, veſces, ou autres légumes, qu'on peut faire manger pareillement aux beſtiaux dans le champ, ainſi que les Fermiers le pratiquent en Angleterre, quand ils jugent cet engrais néceſſaire; cependant, comme dans le cas préſent, il ne le ſera pas, on les pourrra recueillir; & de l'une & de l'autre façon, le froment réuſſira enſuite auſſi-bien que ſi la terre étoit reſtée en repos, d'autant que c'eſt le propre de ces légumes, de conſerver ſa ſurface fraîche & meuble, & d'en détruire les mauvaiſes herbes.

Soit navets ou autres légumes, & ſoit qu'ils ſoient mangés dans le champ ou recueillis, ils vaudront au moins 50 liv. l'arpent, s'ils ſont bien faits, & qu'on en ſache tirer le parti convenable.

Le chanvre & le lin réuſſiſſent parfaitement bien la premiere an-

née d'un herbage défriché, pourvû que la terre en ſoit parfaitement ameublie ; ainſi, pour peu que le ſol ſoit bon, & que la terre ait un peu de fond, on peut en mettre ſur un des deux enclos ; la récolte en eſt très-avantageuſe, & ils laiſſent la terre en bon état, tant de leur nature, que par la culture préalable qu'ils exigent : ils l'épuiſent néanmoins un peu plus que les légumes ; mais ces herbages défrichés ſont ſi fertiles, que ſouvent le froment y viendroit trop fort, s'il n'étoit précédé de quelqu'autre récolte.

SECONDE ANNÉE DE LABOUR.

A meſure que les diverſes récoltes ſeront faites, on donnera le troiſieme labour aux terres, & enſuite le quatrieme pour les ſemer en froment, avec les précautions qu'on a détaillées.

TROISIEME ANNÉE DE LABOUR.

Auſſi-tôt après la récolte du froment, les deux enclos ſeront labourés pour paſſer l'hyver en jachere ; on les relabourera au printems pour les ſemer en orge ou en avoine, comme on voudra, & la récolte en ſera très-conſidérable.

QUATRIEME ANNÉE DE LABOUR.

Dès que ces grains ſeront recueillis, on labourera les deux enclos pour paſſer l'hyver en jachere ; & comme ces terres auront déja porté trois récoltes, il ſera bien d'y mettre par arpent douze ou quinze tombereaux de fumier préparé avec de la terre, comme il a été preſcrit ; on donnera un ſecond labour au printems, & on ſemera des navets ou autres légumes, dont on a parlé ; le chan-

vre & le lin réuſſiſſent mieux la premiere année du défrichement ; ainſi on ne conſeilleroit pas d'en mettre celle-ci.

Mais une choſe que les bons Fermiers pratiquent ſouvent, c'eſt de ſemer du trefle avec l'orge ou l'avoine de la troiſieme année ; ils le font paître l'automne, quand ces grains ſont recueillis, ils y font une abondante récolte en Mai ou Juin de l'année ſuivante ; après quoi, ils le font encore paître à leurs beſtiaux juſqu'au moment de les labourer à la fin de l'été ; ces beſtiaux s'y engraiſſent merveilleuſement, ainſi que le terrein par leur fumier.

CINQUIEME ANNÉE DE LABOUR.

Soit que les deux enclos aient été mis en légumes ou en trefle, on leur donnera deux labours l'automne, pour les ſemer en fro-

ment, qui réuſſira parfaitement; ſouvent même il réuſſit avec un ſeul; mais je conſeillerois toujours d'en donner deux, & on eſt ſûr d'en être amplement payé.

Après la récolte du froment, les deux enclos ayant été cinq années en labour, ſeront labourés l'automne, & ſemés en tel herbage artificiel qu'on jugera convenable, pour y reſter cinq ans, au bout deſquels ils ſeront remis en labour pour cinq autres années.

Par cette ſucceſſion, qu'on peut obſerver invariablement, il y aura tous les ans dix enclos en herbages artificiels, quatre en froment, quatre en chanvre, lin, navets, pois, feves, lentilles, veſces & autres productions utiles, & deux en orge ou avoine. Ce qui pourroit s'oppoſer à cet arrangement, c'eſt que le trefle ne dure guère que trois années, &

& qu'à la cinquieme il ne s'en trouvera preſque plus : mais voici comment on pourra l'y entretenir.

La premiere année on le coupera pour la nourriture des beſtiaux, en verd, & enſuite en ſec ; la ſeconde année on y fera encore une coupe ou deux ſelon le tems, après quoi on le laiſſera monter en graine ; & quand elle ſera parfaitement mûre, on y mettra les beſtiaux l'automne. Ils fouleront la ſemence dans la terre, qu'ils enrichiront d'ailleurs de leur fumier ; & s'ils ne mangent pas alors une partie des tiges trop endurcies du trefle, on les y mettra au printems, où ils les mangeront volontiers quand les gelées & les pluies les auront attendries. S'il en reſte ſur le terrein, on l'en nettoyera ſoigneuſement, & on aura enſuite une coupe ou deux très-abondantes ; après quoi, on

le laiſſera encore monter en graine, & de même les années ſuivantes. On aura ainſi chaque printems un plant de nouveau trefle avec l'ancien ; à la cinquieme année il ſera inutile de le laiſſer monter en graine, & on le fauchera ou fera pâturer à l'ordinaire pour le labourer l'automne.

Le cas de la luſerne & du ſainfoin eſt tout oppoſé : j'ai recommandé de les ſemer ſeuls l'automne, quand ils doivent reſter ſix ans de ſuite ou davantage ; mais s'ils ne reſtent que cinq ans, comme ils ne ſont pas, ainſi que le trefle, en plein rapport la premiere année, je conſeillerois de les ſemer avec le froment de la cinquieme année, ſoit en même tems que lui, ſoit au printems, comme on fait le trefle en Flandre, en paſſant le rouleau pardeſſus ; ils reſtent cette premiere

année trop foibles pour nuire au froment, & se fortifient pour être en plein rapport l'année suivante, qui est leur premiere d'herbage.

Du Seigle & des Avoines.

J'Ai dit que je ne conseillois ni l'un ni l'autre, parce que le froment & l'orge rendroient beaucoup davantage, & que je prétendois que toutes les terres du Royaume pourroient être améliorées au point d'en porter, même les landes de Bordeaux; cependant par-tout où on trouvera que la plus grande quantité de seigle compensera avec quelque avantage la différence de son prix à celui du froment, on fera bien d'en semer; mais je crois que cela arrivera rarement.

A l'égard de l'avoine, comme

on eſt preſque par toute la France dans l'uſage d'en nourrir les chevaux, & que néanmoins elle eſt preſque toujours à meilleur marché que l'orge, ceux qui craindront que le changement ne fût ſujet à quelques inconvéniens, gagneront encore à ſemer de l'orge pour le vendre & acheter leur avoine ; quand pluſieurs en auront fait autant, elle deviendra plus rare, & on adoptera l'uſage de l'orge qui vaut mieux ; ou ſi on continue de préférer l'avoine pour les chevaux, elle renchérira aux dépens de l'orge ; alors le laboureur reviendra à en ſemer, & en recueillera autant ſur un arpent d'herbage défriché, que ſur quatre de l'ancienne culture.

C'eſt ainſi qu'en général, il faut que chacun faſſe librement & hardiment de ſon terrein, l'emploi qu'il juge clairement lui devoir

rapporter davantage, sans jamais dire : Si tout le monde en fait autant, qu'en ferons-nous ? ou, Si personne n'en seme, où en trouverons-nous ? Dans un pays abondant comme la France, où tout doit se communiquer, on doit trouver de tout avec son argent ; toute production doit prendre naturellement le niveau de son prix proportionné à son utilité, rareté, difficulté ; & tout sage laboureur doit donner la préférence à la culture de la production, dont le prix combiné avec la nature de son terrein, & les frais, lui promet plus de profit.

La défense de l'augmentation des vignes deviendroit alors inutile ; car la culture des grains & des herbages seroit généralement plus profitable, & toujours plus assûrée.

De l'uſage des bœufs pour les labours.

SI je n'ai employé que des chevaux dans le plan des travaux que je propoſe, ce n'eſt pas que je préfere leur uſage à celui des bœufs ; mais, parce qu'étant de plus grande dépenſe, je n'ai pas voulu qu'on me ſoupçonnât de chercher à la diminuer pour augmenter les produits dans les calculs que j'en ai donnés.

M. Queſnay le fils, dans la comparaiſon qu'il fait du travail des uns & des autres, à l'article *Fermiers*, donne hautement la préférence à l'uſage des chevaux ; & il a raiſon eû égard à la maniere dont on employe les bœufs preſque par toute la France ; car, ainſi qu'il l'obſerve très-bien, on

les met tout l'été dans de maigres pâtures, où ils se fatiguent à chercher une nourriture à peine suffisante pour les faire vivre, & non à leur donner de la vigueur pour le travail ; le peu de fumier qu'ils font, répandu dans ces vastes terreins, n'y est d'aucune utilité ; & il ne reste que celui de quelques mois d'hyver, où ils n'ont que des pailles pour leur nourriture.

Mais si par le moyen des herbages artificiels ils étoient nourris toute l'année à l'étable, l'été en verd, mêlé d'abord avec un peu de paille, comme j'ai dit, & l'hyver en foin & paille, avec de bonnes litieres pour reposer, ils seroient en état de faire presque autant d'ouvrage que les chevaux ; car si leur travail est plus lent, ils peuvent le supporter plus long-tems ; ils feroient en toute

faiſon deux attelées, depuis la pointe du jour juſqu'à la nuit, moyennant deux heures de relâche à midi, & quatre dans les chaleurs de l'été, où ils trouveroient à l'étable une bonne nourriture & le repos; ils y feroient pour le moins autant de fumier que des chevaux; & au bout d'un certain tems ſeroient excellens à engraiſſer pour le boucher, ce qui eſt une grande reſſource que les autres n'ont pas.

Si j'avois donc à donner la préférence, ce ſeroit au labour des bœufs; cependant je ne conſeille de changemens, que ceux que je crois abſolument néceſſaires; ainſi chaque Province peut s'en tenir à ſon uſage; mais je penſe qu'en celles où on ſe ſert de chevaux, on feroit bien d'employer à leur place de bonnes & fortes jumens, puiſque les herbages artificiels

donneront la facilité d'en nourrir davantage, & d'élever leurs poulains à peu de frais ; c'eſt ainſi qu'il ſe pratique en pluſieurs lieux d'Angleterre, & par-tout en Flandre & en Hollande, où on fait l'opulence des Fermiers.

Pour confirmer tout ceci, j'ajouterai le calcul d'une ferme de trois cent arpens dans l'intérieur du Royaume, labourée par des bœufs, & diſpoſée, comme j'ai dit, en vingt enclos, alternativement cinq ans en labour, & cinq en herbages ; & je continuerai d'y porter la dépenſe au plus haut, & le produit au plus bas.

Dépenſe annuelle d'une ferme en vingt enclos, ſucceſſivement cinq années en herbage, & cinq en labour.

QUOIQUE j'aye avancé que les bœufs nourris comme ci-deſſus, feroient preſque autant d'ouvrage que des chevaux, je mettrai, pour éviter toute diſpute, deux bœufs pour un cheval; & quoiqu'on ait vû ci-deſſus, qu'un arpent d'herbage artificiel nourrit trois bœufs toute l'année, j'en mettrai néanmoins un pour chacun; ainſi douze bœufs à un arpent chacun à 25 liv. couteront de nourriture. . . . . 300 l.

Nourriture & gages de trois chartiers à 300 liv. chacun 900

Nourriture, &c. de

trois garçons à 150 liv.	450 l.
Charron, Bourrelier, Cordier, & Marchand de fer.	500
Fermages, tailles & impoſitions de l'année. .	3600
30 ſeptiers de froment pour ſemences de 60 arpens à 15 liv. . . .	450
15 ſeptiers d'orge ou d'avoine pour ſemences de 30 arpens à 7 liv. . .	105
Frais de moiſſon & engrangemens de 60 arpens de froment à 5 liv. 10 ſols.	330
Frais *idem*, de 30 arpens d'orge ou avoine à 2 liv.	60
Un batteur à l'année.	300
Faux frais & accidens.	300
Total des frais de l'année.	7295 l.

Produit annuel de ladite ferme.

150 arpens d'herbages à 25 liv. l'arpent tous frais faits.. 3750 l.

60 arpens de froment à ſix ſeptiers & demi l'arpent, font 390 ſeptiers à 15 liv. 5850

30 arpens d'orge ou avoine à ſix ſeptiers & demi, font 195 ſeptiers à 7 liv. 1365

60 arpens de navets, pois, féveroles, veſces, lentilles, chanvre & lin; (j'ai dit que chaque arpent de ces productions pourroit rendre l'un dans l'autre 50 liv. & c'eſt les mettre au-deſſous de leur valeur; cependant comme je n'ai porté en

dépense ni leurs semences, ni les frais de leurs cultures, n'ayant rien qui puisse me régler sur cette supputation en France, je pense laisser de la marge, en mettant chaque arpent l'un dans l'autre à 30 livres tous frais faits) cela fait pour 60 arpens. . . . . 1800 l.

Total. . . . . 12765 l.
Dépense ci-dessus... 7295
Produit net de la ferme, tous frais déduits... 5470 l.

Selon ce calcul, tout Propriétaire qui fait cultiver ses terres par des Métayers, n'auroit donc qu'à faire la dépense d'enclôre, diviser & faire cultiver chacune de ses fermes en la maniere ci-dessus, & retirant ensuite la moitié du produit, ainsi qu'il se prati-

que avec les Métayers, il auroit plus de 6000 livres de revenu clair & net par chaque trois cens arpens ; ce qui je crois eſt fort différent de ce qu'aucun en retire maintenant.

Le Métayer ayant de ſon côté les 2400 liv. du prix du fermage à déduire de ſa dépenſe, elle ne ſeroit plus que de 4895 liv. qui déduites de 6382 liv. moitié du produit, reſteroit 1487 liv. de profit net, ce qui eſt plus que ne retire maintenant aucun Métayer d'une telle étendue de terres ; ſans compter que, travaillant avec leur famille, ils épargnent une grande partie des frais des valets.

Nouvel exémple qui confirme ce qui a été dit.

J'AI toujours évité de citer aucun exemple tiré d'Angleterre, pour n'appuyer mes calculs que ſur ce qui eſt connu en France : voici donc un fait rapporté par l'Auteur *des Prairies artificielles*, qui diminuera l'incrédulité qu'on pourroit avoir aux eſpérances que je me crois fondé à donner.

Il dit qu'un particulier en Champagne (& je m'imagine que c'eſt lui-même) entreprit de faire valoir une ferme à lui de deux cens vingt-cinq arpens ; dans ce corps de ferme, il y avoit dix à douze arpens, tant prés que marais, qui ne nourriſſoient que cinq ou ſix vaches, & environ une trentaine de moutons ; il y ajouta petit-à-

petit des ſainfoins juſqu'à la concurrence d'un quart de ſon terrein en herbage naturel & artificiel, & augmenta à meſure le nombre de ſes beſtiaux ; enfin, par l'engrais ſeul de leur fumier qu'il répandoit à l'ordinaire ſur les trois autres parties de ſes terres, il les améliora au point de pouvoir louer ſa ferme au quintuple du prix qu'elle l'avoit jamais été. Entre autres une piece de vingt-quatre arpens de cette ferme fut améliorée, par ces ſeuls moyens, au point de produire des récoltes de froment de quinze fois la valeur de celles de ſeigle qu'on y avoit toujours faites.

L'Auteur ajoute que ces épreuves avoient couté beaucoup plus qu'il ne ſeroit néceſſaire maintenant que la route eſt frayée, ſurtout ayant été obligé d'ajouter des bâtimens pour ſes beſtiaux,

& que néanmoins il avoit toujours retiré douze, quinze, & vingt pour cent par an de ſes avances.

Ce ſuccès eſt remarquable en France, où ces ſortes d'améliorations ne ſont encore guère connues ; cependant je laiſſe à penſer combien ce Propriétaire auroit encore augmenté ſa ferme au-delà, s'il eût enclos & diviſé ſes terres, s'il les eût améliorées par les engrais & les mêlanges convenables ; enfin, s'il en eût mis la moitié tout-d'un-coup en herbages artificiels ; & augmentant à proportion ſes beſtiaux, s'il eût employé leur fumier conditionné avec les ſoins que j'ai recommandés.

On peut faire, en quelque Province de France que ce ſoit, l'épreuve de ces moyens d'amélioration, & bien-tôt tout le Royau-

me ſera convaincu de leurs avantages, en la voyant s'enrichir & ſe peupler en peu d'années, tandis que les autres reſteront dans l'état languiſſant où elles ſont pour la plûpart réduites.

SECONDE PARTIE.

AVANTAGES ECONOMIQUES de notre Culture dans le Royaume.

Augmentation de la quantité des Grains.

PEUT-ESTRE on dira que je propose de mettre trop de terres labourables en herbages, & trop peu en grains nécessaires à la nourriture des hommes; mais on ne fera pas cette objection, si on considere que dans une ferme de trois cens arpens, selon la culture ordinaire par tiers, qui est réputée plus avantageuse que par moi-

tié, on ne met par an que cent arpens en froment, cent arpens en avoine, & le reſte en jacheres à-peu-près inutiles; & ſelon celle-ci cent arpens en froment, cinquante en orge, & cent cinquante en herbages; & qu'il y a par conſéquent autant d'arpens en froment dans l'une que dans l'autre, avec la différence, qu'on éprouvera que les nôtres ainſi améliorés & diſpoſés en rendront beaucoup davantage.

De plus, ſi par ces mêmes moyens, la moitié, & plus peut-être, des terres labourables de France maintenant incultes, ou trop maigres pour porter du froment, ſe peut améliorer au point de rapporter autant de bled que les autres; la quantité de grains, loin d'être diminuée dans le Royaume, y ſeroit augmentée au point, non ſeulement de ſuffire à ſa con-

ſommation, mais d'en fournir encore une partie conſidérable pour l'exportation ; c'eſt ce que nous allons montrer par le calcul ſuivant.

Il paroît par la nouvelle carte de la France levée géométriquement par ordre du Roi, que le Royaume contient au moins cent trente millions d'arpens : qu'on en retranche plus de la moitié pour les vignes, prairies, bois, montagnes, rivieres, chemins, emplacemens des villes, des villages, &c. on peut bien ſuppoſer qu'il en reſte ſoixante millions, qui, moyennant les améliorations que je propoſe pour une partie, ſeroient propres à la culture des grains, légumes & herbages (*a*).

(*a*) M. de Vauban compte plus de cent quarante millions d'arpens dans le Royaume, dont il ſuppoſe quatre-vingt-un millions en terres labourables, outre les prés, vignes, bois, &c. non compris la Lorraine.

Que de ces 60 millions, il n'y ait tous les ans que vingt-quatre millions, ou un peu plus du tiers, d'employés en grains de toutes ſortes, & qu'enfin chaque arpent l'un dans l'autre ne produiſe que cinq ſeptiers, ce qui eſt auſſi bien modique, le produit total ſera néanmoins de cent vingt millions de ſeptiers (*a*).

Maintenant, ſi on eſtime la population actuelle de France à vingt millions (*b*) d'hommes, leur nourriture à trois ſeptiers par homme montera à ſoixante mil-

---

(*a*) Dans l'Encyclopédie, à l'article *Bleds*, on ne compte que trente-ſix millions d'arpens cultivés en grains, dont douze en froment, douze en mars, & douze en jacheres, & on n'eſtime la récolte annuelle de froment qu'à quarante-cinq millions de ſeptiers.

(*b*) M. Dupré de Saint-Maur n'eſtime la population actuelle de France, qu'à environ ſeize millions d'hommes, & la récolte, année commune de froment, qu'à trente-ſept millions de ſeptiers.

lions de ſeptiers par an, & mettant en ſus trente millions de ſeptiers pour la nourriture des beſtiaux & volailles, évaluations l'une & l'autre trop fortes, il reſtera néanmoins encore trente millions de ſeptiers à exporter. Nous les évaluerons à 10 liv. le ſeptier de grain l'un dans l'autre, prix moindre d'un tiers que celui auquel on compte que l'Angleterre vend tout le grain qu'elle exporte; il ne réſulte pas moins une ſomme de trois cens millions de cette exportation annuelle.

Mais, ſi chaque arpent, l'un portant l'autre, en rendoit près de dix ſeptiers, (& je penſe que par cette culture, il en approchera plus que de cinq) à quelle ſomme immenſe en iroit l'exportation?

Multiplication des beſtiaux.

SI l'Agriculture eſt, comme on voit, défectueuſe en France quant au produit des grains, puiſqne preſque tous les ans, loin d'en exporter, elle eſt au contraire obligée d'en tirer beaucoup de l'Etranger; elle l'eſt encore bien davantage ſur l'article des beſtiaux. Il eſt certain qu'il n'y a pas entre autres la dixieme partie des moutons qu'il y a en Angleterre. La différence n'eſt peut-être pas ſi grande quant au nombre des chevaux, des bœufs, des cochons, &c. Mais auſſi la France eſt beaucoup plus conſidérable, & par l'étendue de ſon territoire, & par ſa population. Il eſt donc certain que le nombre des beſtiaux y eſt infiniment diſproportionné à l'un

&

& à l'autre. Or le ſeul moyen de l'augmenter eſt de multiplier les fourrages ; & on doit d'autant plus s'y porter, que les terres en ſeront améliorées, & produiront, après avoir été en herbages, de plus grandes récoltes en grains.

Que des ſoixante millions d'arpens cultivés par notre méthode, il y en ait donc vingt-quatre millions, comme on a dit, en grains ; ſix millions en chanvres, lins, navets, & légumes ; & que les autres trente millions ſoient en prairies artificielles, ils ſuffiront, avec les pailles des grains pour nourrir le nombre de beſtiaux ci-après,

Huit millions d'arpens pour les chevaux à deux par arpent. . . . . 16 millions.

Huit millions pour bœufs à 3 par arpent... 24

Douze millions pour

les moutons à douze par arpent.	144
Deux millions pour les cochons à 10 par arpent.	20
	204

Trente millions d'arpens en herbages, avec les pailles des grains, nourriront donc deux cens quatre millions de gros & menus beſtiaux; nombre prodigieux & d'une valeur immenſe; & cela ſans compter tous ceux qui pourront être nourris dans les montagnes, les bois, bas prés & autres terreins non compris en notre culture.

Il eſt donc évident que ſi cette culture étoit adoptée, les grains & les beſtiaux ſeroient fort multipliés en France : outre l'exportation conſidérable qui s'en pourroit faire, chaque habitant du

Royaume ſeroit bien nourri, bien vêtu, & dans l'abondance. Les enfans trouveroient à ſe marier, & à s'établir de meilleure heure; la population augmenteroit en conſéquence; les Manufactures & le Commerce s'accroîtroient à meſure; le peuple ſeroit riche, & le Monarque puiſſant.

Augmentation de la valeur des terres & des revenus de l'Etat.

CE n'eſt pas une choſe rare en Angleterre, que les terres bien cultivées produiſent en grain ou en fourrage ſix, huit, dix & douze louis l'arpent, les frais compris: cela va même quelquefois plus loin.

J'en pourrois citer mille exemples, ſi je ne m'étois preſcrit de ne m'appuyer que ſur ceux bien

avérés de ce pays-ci même : en voici néanmoins un qui, par ſa ſingularité & ſa notoriété, mérite d'être rapporté.

Une ſociété d'Agriculture établie à Dublin, propoſa un prix en 1742, pour celui qui recueilleroit la plus grande quantité du meilleur froment ſur un acre de terre. Il fut gagné par le ſieur Yelverton, qui prouva avoir recueilli 9363 livres (*a*) de bon froment ſur un acre : le fait fut inſcrit avec ſes circonſtances dans les regiſtres de la Société, & fut publié par toute la Grande-Bretagne. C'eſt environ trente-neuf ſeptiers de Paris, de 240 livres,

(*a*) La quantité marquée dans les regiſtres de la Société, eſt de 668 *ſtones* 11 livres ; on m'a écrit d'Angleterre que le *ſtone* dont il s'agit, étoit de 14 livres ; mais ne fût-il que de 12, cette récolte ſeroit encore très-extraordinaire.

qui, à 15 liv. comme nous l'avons évalué ci-dessus, font 585 liv. de produit pour un acre d'Angleterre, lequel est plus petit d'environ un seizieme, que l'arpent de cent perches de vingt pieds de Roi. On sent bien qu'une récolte si prodigieuse ne peut fonder aucun calcul ; mais elle prouve du moins à quel point une bonne culture peut porter le produit des terres ; & elle apprend à tout Fermier, que c'est moins l'étendue de terres qu'il met en grains, que l'espece de culture qu'il leur donne, qui décide de la quantité qu'il en recueille.

Les Auteurs Anglois sont pleins de pareils exemples de récoltes extraordinaires d'orge & d'autres grains sur des terres bien préparées : ces faits doivent rendre moins surprenant ce que les Historiens racontent de l'ancienne

fertilité de l'Egypte & de la Sicile ; & expliquent comment le petit territoire de la Judée nourriſſoit autrefois un peuple ſi nombreux (*a*). Les terres de preſque tout pays en feront encore autant, toutes les fois qu'on mettra la même induſtrie à les cultiver.

L'ordre de culture que j'ai expoſé, eſt démontré ſi favorable à toute production, que les terres ne rendront jamais moins de trois, quatre, & cinq louis l'arpent, & le plus ſouvent davantage. A n'évaluer néanmoins l'arpent l'un dans l'autre qu'à 50 liv. par an de produit, les frais non déduits, ſoixante millions d'arpens ainſi cultivés, donneront un produit annuel de trois milliards ; ſans compter celui des prés bas,

(*a*) Voyez les Mœurs des Iſraëlites, par M. l'Abbé de Fleury.

des vignes, des bois & des fruits.

Cependant, pluſieurs prétendent que le produit entier des terres de France de toute eſpece, ne paſſe pas huit cens millions; d'autres à la vérité le font monter à dix-huit cens, ce qui eſt fort différent. Je penſe que ces deux calculs péchent par les extrémités oppoſées : mais quand on prendroit le plus fort, on voit qu'il ſeroit encore bien au-deſſous du produit de nos ſoixante millions d'arpens.

Voyons maintenant l'avantage qui pourroit en réſulter pour les revenus de l'Etat, ſi le Roi jugeoit à propos de changer le ſyſtême actuel des finances, en une taxe ſur les terres à-peu-près ſemblable à celle que propoſoit M. de Vauban.

Sa dixme royale priſe en nature ſur toutes productions, ayant

été jugée peu praticable & ſujette à une infinité d'inconvéniens, elle pourroit être payée en argent, ſur la totalité des productions énoncée aux déclarations des Fermiers ou des Propriétaires. Il y auroit bien des moyens, & nullement onéreux, de s'aſſûrer de leur exactitude, comme le témoignage ſeul des Curés & Notables de chaque lieu, engagés en conſcience, en honneur, & par leur intérêt même d'y veiller, afin que le poids des impoſitions fût toujours également diſtribué; & le recouvrement pourroit, comme en Angleterre, en être fait par la Province, & porté au Tréſor Royal, ſans l'entremiſe de Commis d'aucune eſpece, & ſans frais à l'Etat.

Ce changement ſeroit, ſi on l'oſe dire, bien avantageux à tous égards, mais ſur-tout pour l'Agri-

culture, qu'il délivreroit des tailles & gabelles, en aboliſſant tant d'exemptions & de priviléges, qui ſont la ruine des peuples.

Sur quoi j'eſpere qu'il ne ſera pas pris en mauvaiſe part ſi j'avance que, tant s'en faut que les grands & les riches duſſent être exempts aux dépens des pauvres, & réellement aux dépens du Royaume en général; qu'au contraire, ces étendues de bonnes terres qu'ils employent en jardins ſomptueux & en parcs immenſes pour leurs plaiſirs, devroient, ſelon toute raiſon & juſtice, être impoſées ſur le même pied, du moins, que les champs cultivés par les pauvres à la ſueur de leur front: car le produit de toute terre eſt la baſe naturelle des revenus publics, & tout terrein perdu en luxe & vaine oſtentation, loin d'être exempt, de-

vroit plûtôt payer une double taxe.

Je prétends même qu'en général ce ſeroit l'intérêt des riches de concourir à demander qu'il n'y eût plus d'exemptions d'aucune eſpece ; car leurs Fermiers, ſurchargés par l'impoſition arbitraire & inégale des tailles, demeurent la plûpart ſi pauvres, qu'ils ne peuvent faire les frais qu'exige une bonne culture ; le produit des terres diminue, ils s'appauvriſſent de plus en plus, ſe découragent, & enfin abandonnent leurs fermes ; alors elles reſtent en friche, & en ſi mauvais état, qu'aucun Fermier n'oſe enſuite s'en charger : cependant la part des impoſitions que payoient ces fermes abandonnées retombe ſur les autres Fermiers, & bien-tôt les réduit à en faire autant.

J'en prends à témoin tout poſ-

ſeſſeur de terres, dans l'intérieur du Royaume, qui n'a pas dédaigné de prendre connoiſſance de ſes affaires ; & ſi quelques-uns ont réuſſi par leurs ſoins à les maintenir en meilleur état, ils ne peuvent ignorer en quelles détreſſes ſont leurs voiſins. Ainſi la miſere des Cultivateurs retombe enfin ſur les Propriétaires, après avoir fait à l'Etat le double tort de laiſſer les terres incultes, & de diminuer la population. Mais revenons à notre calcul.

Le produit annuel des terres en notre culture étant évalué à trois milliards, ſi le Roi établiſſoit la dixme royale en argent, à la vingtieme partie, comme le propoſoit M. de Vauban pour le plus bas en tems de paix, elle produiroit 150 millions.

La dixme des bois, des prés

bas, des vignes, des fruits & des maiſons, & quelques articles des revenus publics qu'on pourroit conſerver comme peu à charge, & ſans inconvéniens pour l'Agriculture & le Commerce, produiroient encore plus de 100 millions.

Le Roi auroit donc un revenu clair & net de 250 millions, ſans que ſes Sujets s'apperçuſſent, pour ainſi dire, qu'ils payaſſent rien : & s'il jugeoit néceſſaire dans des tems de guerre & de dépenſes extraordinaires, de porter la dixme royale juſqu'à la dixieme partie, il auroit 4 à 500 millions ; ſomme ſuffiſante aux plus grands beſoins de la France, & telle que l'Angleterre ne l'a jamais levée dans ſes plus extraordinaires efforts. Toutefois, elle ſeroit peu ſentie par les peuples, qui délivrés de toutes autres charges,

payeroient avec joie la dixieme partie de leur récolte, pour vivre des neuf autres en paix & dans l'abondance.

OBJECTIONS.

Je ſai que quelques-uns ont ſoutenu qu'il ſeroit inutile d'augmenter l'Agriculture en France; parce que ce Royaume eſt dans une ſorte de néceſſité de recevoir de l'Etranger quelques denrées en échange des ſuperfluités qu'on eſt bien-aiſe de l'engager à en tirer.

Ils diſent encore que, ſi l'Agriculture étoit portée à ſa perfection, le prix des grains & des beſtiaux y tomberoit au point de rendre bien-tôt la condition des Fermiers, & même des Propriétaires, tout auſſi fâcheuſe qu'auparavant.

Et enfin que, quand on pour-

roit en exporter quelque ſuperflu, & en trouver un bon débit chez l'Etranger, ce ne ſeroit jamais une reſſource pour les Provinces de l'intérieur & éloignées de la mer; leſquelles n'étant point à portée de rien exporter, ſont déja aſſez ſouvent embarraſſées de leurs denrées, & ne ſauroient abſolument que faire d'une plus grande abondance.

RÉPONSES.

On ne penſe pas que de pareils raiſonnemens puiſſent faire grande impreſſion dans un pays auſſi éclairé que celui-ci.

En effet, par tout la bonne politique, loin de borner l'induſtrie du Cultivateur, cherche au contraire à l'exciter à la culture des diverſes productions qu'il eſt toujours avantageux de ſe procurer, tant qu'on le peut, de ſon

crû ; & c'eſt toujours par néceſſité, & non pour favoriſer ou flatter ſes voiſins, qu'on tire d'eux les diverſes marchandiſes dont on manque pour ſa ſubſiſtance ou ſon luxe.

Le prix des grains ne pourroit guère tomber trop bas, ni monter trop haut en France, ſi leur Commerce y étoit libre, puiſqu'apparemment le prix général de l'Europe régleroit à-peu-près le ſien : mais quand il arriveroit qu'il diminuât un peu, le peuple cependant bien nourri & bien vêtu, ſans rien tirer pour cela de l'Etranger, ſeroit heureux, feroit des mariages, multiplieroit ; il pourroit même s'enrichir au moins de l'argent qui ſort maintenant du Royaume, pour ce qui lui manque de ſa conſommation. D'ailleurs, le bas prix des denrées diminuant beaucoup celui de la

main-d'œuvre, donneroit ainſi infailliblement l'avantage à toutes ſes Manufactures chez l'Etranger.

Les habitans des Provinces de l'intérieur, mettant les deux tiers de leurs terres en herbages, feroient des beſtiaux leur principal Commerce, & en tireroient tout au moins autant de profit qu'ils auroient pû faire des grains, s'ils avoient été à portée d'en avoir le débit; ils pourroient les mener vendre aux foires diverſes d'un bout du Royaume à l'autre. D'ailleurs, les Provinces maritimes exportant leur bled à un prix avantageux, en tireroient de l'intérieur, par le moyen des canaux & des rivieres, qui preſque partout en facilitent le tranſport. Les Provinces frontieres en vendroient en Suiſſe, & en quelques cantons peu fertiles d'Allemagne, qui

maintenant ſont obligés de les tirer de Hollande, d'Angleterre, & même du Levant par le Rhin & le Rhône.

Mais il eſt en France de plus réels obſtacles à la proſpérité de l'Agriculture, & je haſarderai d'en obſerver ici quelques-uns.

Découragement de l'Agriculture en général.

JE n'ajouterai rien à ce que M. de Vauban & d'autres Ecrivains après lui, ont ſi vivement repréſenté des inconvéniens & des maux qui réſultent journellement de l'impoſition arbitraire des tailles & autres charges qui portent ſur les Cultivateurs; des Aydes & des Douanes qui coupent diverſes Provinces, & arrêtent le tranſport des productions de l'une

à l'autre ; du prix exorbitant du sel, cet ingrédient si nécessaire à la santé & à la vigueur des hommes & des bestiaux, ainsi qu'à la préparation des semences & des terres. Ces divers obstacles n'ont sûrement point échappé au Gouvernement sage & éclairé, qui, sans doute, a vivement à cœur de les lever aussi-tôt que les circonstances le pourront permettre ; car tant qu'ils subsisteront, l'Agriculture ne peut que languir ; & il sent trop le prix de cet *arbre d'abondance*, pour ne pas s'appliquer à *le cultiver, & en cueillir avec ménagement le fruit.*

On sait pareillement quels inconvéniens résultent pour la culture des terres, du haut intérêt de l'argent, qui, du moins jusqu'ici, n'a guère permis d'en employer à leur amélioration avec quelqu'apparence d'avantage.

Les profits immenſes & les fortunes rapides que font en France les Financiers, & tous ceux qui traitent avec le Roi ou reçoivent ſes deniers, dégoûtent de toute autre profeſſion, mais ſur-tout d'acheter ou de faire valoir des terres ; & comme ils ſont les plus grands poſſeſſeurs d'argent de tous les Sujets du Roi, ils ont un intérêt commun & immédiat à le faire paroître rare ; de ſorte que le taux en augmente au lieu de diminuer ; & ainſi chacun ſonge bien plûtôt à le faire valoir ſur la place, qu'à le répandre ſur les terres pour les améliorer.

Un autre mal eſt la circulation continuelle de toutes les eſpeces vers la Capitale, où elles arrivent par tant de canaux des revenus publics & particuliers, & ne peuvent retourner que lentement, & par filets imperceptibles, dans les

Provinces ; la rareté de l'argent y fait tout languir, cultures & manufactures. Les gens de journées & artisans n'y trouvant plus d'ouvrage, déserrent le pays, & vont chercher dans les grandes villes ou à gagner leur pain ou à le mendier dans les rues : quelques-uns même s'expatrient ; & la plûpart sont ainsi perdus pour la Société qu'ils auroient pû servir, si on les eût garantis de la misere.

Enfin l'Agriculture, cette profession si honnête, si estimable en elle-même, & d'ailleurs si utile, ou plûtôt si nécessaire à la prospérité d'un grand Etat, n'ayant encore jamais reçu jusqu'ici aucune marque de la faveur du Prince, n'a pu manquer de tomber dans le mépris chez un peuple poli, jaloux des distinctions & des honneurs, & qui fait tout pour eux.

Tous ces points ſont frappans, & ſi importans pour le Royaume, qu'ils ne peuvent manquer d'être bien-tôt rectifiés, à la gloire du Miniſtere, qui ſera aſſez heureux pour y réuſſir.

Mais j'en ajouterai ici quelques autres qui peuvent lui avoir échappé, & qui moins importans que les premiers, ne laiſſent pas toutefois de nuire chacun pour leur part aux progrès de l'Agriculture; quoique je ne ſache pas qu'aucun Ecrivain en ait juſqu'ici fait mention.

Inconvénient des fermes rapprochées.

PLUSIEURS fermes ſont raſſemblées en un même village, tandis qu'une partie des terres en ſont à une grande diſtance, comme d'une lieue & plus; ce qui néceſ-

ſairement en rend la culture déſavantageuſe, au point que les Fermiers ſe contentent la plûpart du tems de labourer les terres les plus voiſines ; le reſte qui en eſt ſouvent la plus grande partie, demeure inculte, & forme en pluſieurs Provinces de vaſtes plaines raſes, où on ne trouveroit pas un arbre ni un buiſſon pour donner aux beſtiaux le moindre abri ; coup-d'œil véritablement révoltant en un climat tel que celui de la France.

REMEDE.

Il faudroit que toutes les terres appartenant à un gros Village fuſſent diviſées en fermes ſéparées, & le Fermier logé au centre de chacune ; qu'enſuite elles fuſſent encloſes & diviſées par des foſſés munis de haies, & cultivées comme il vient d'être dé-

crit. On verroit alors ces vaſtes terreins qui ne ſont à préſent preſque d'aucune valeur aux Fermiers, & encore moins aux Propriétaires, rendre en herbages ou en grains 40, 50 & 60 liv. l'arpent; & ces déſerts ſi choquans à la vûe, changés bien-tôt en payſages agréables & abondans.

Inconvénient des baux trop courts.

AUTANT que j'ai pû m'en informer, les baux ſont preſque par toute la France limités par la Loi, ou par la Coutume, à neuf ans, & ſouvent à ſix, & même à trois; celui qui prend une ferme pour un tems ſi court, penſant bien qu'il n'auroit pas le tems de recueillir les avantages d'une amélioration conſidérable, ne s'embarraſſe pas d'y en faire aucune;

au contraire, il épuiſe les terres tant qu'il peut, dans l'eſpérance d'en trouver bien-tôt une meilleure, ou dans l'attente d'être, à l'expiration du bail, mis dehors de la ſienne par le Propriétaire; ainſi il la laiſſe toujours à ſon ſucceſſeur de mal en pis.

REMEDE.

Si les baux étoient de quinze ou même de vingt ans, & que les Fermiers s'engageaſſent, au moyen peut-être de quelque indemnité de la part du Propriétaire, à enclore & diviſer la totalité des terres de leurs fermes dans les trois ou quatre premieres années de leur bail, & y porter les engrais convenables, ils auroient tout le tems d'en recueillir les avantages; & s'ils s'engageoient pareillement à ſemer régulierement leurs différens enclos

alternativement en grains & en herbages, ainſi qu'actuellement ils ſont preſque par-tout obligés à ne pas changer la diviſion de leurs ſoles, il ne dépendroit plus d'eux de fatiguer & épuiſer les terres; l'abondance des récoltes qu'ils feroient ne leur en laiſſeroit pas même la tentation.

Inconvénient du mélange des terres & héritages.

LEs terres de quantité de Villages & de Paroiſſes que j'ai eu occaſion de voir par moi-même, ſont diſtribuées d'une maniere ſi déſavantageuſe pour leur culture, qu'on n'auroit pû faire pis, ſi on l'avoit fait exprès. Naturellement on ſe ſeroit attendu à trouver les terres de chaque Propriétaire raſſemblées en un même lieu; mais

loin de-là, ſi un héritage eſt de cent arpens, il faut les aller chercher en trente ou quarante places différentes ; quelquefois à une grande diſtance, où ils ſont mêlés avec d'autres par morceaux d'un petit nombre d'arpens, & même de perches quarrées. C'eſt un extrême inconvénient pour tous ; car il faut que réciproquement chacun paſſe journellement ſur les terres de ſon voiſin pour labourer, ſemer, moiſſonner les ſiennes ; les labours ſe croiſent en différens ſens, formant de tous côtés des pointes & des haches qui augmentent le travail, & perdent toujours du terrein : quelques morceaux même ſont ſi petits, qu'ils ne valent pas la peine d'y tranſporter les charrues auſſi ſouvent qu'il ſeroit néceſſaire.

Il n'y a donc point de Propriétaire qui ne gagnât beaucoup à

changer tous ces morceaux contre d'autres, de maniere que tout ſon bien fût raſſemblé ; car quand même le terrein contre lequel il les échangeroit ne ſeroit pas forciérement auſſi bon, du moins dans les premiers tems, la liberté que chacun auroit de cultiver, enclore, & bâtir ſur ſon terrein à ſa fantaiſie, le rendroit bien-tôt d'une toute autre valeur qu'il n'eſt, & qu'il ne peut être, étant morcelé comme ils ſont la plûpart.

REMEDE.

On ſent bien que cette mauvaiſe diſtribution s'eſt établie depuis un tems immémorial, ſelon que différens haſards ont partagé, retranché, augmenté, réuni les divers héritages ; cela eſt arrivé par toute l'Europe comme en France : mais quoiqu'on en ait par-tout ſenti l'inconvénient,

il n'eſt nulle part auſſi facile d'y remédier qu'on pourroit l'imaginer : car tandis que l'intérêt de chaque Propriétaire les devroit concilier & porter d'eux-mêmes aux échanges ; tel eſt d'un autre côté l'attachement naturel des hommes au lot de terre que chacun peut avoir reçu de ſes peres, qu'il a toujours été néceſſaire d'y faire intervenir l'autorité légiſlative.

C'eſt ce qu'elle a fait avec ſuccès en Angleterre & en Ecoſſe : on peut s'informer du détail des diverſes ordonnances qui y ont été faites pour y parvenir, ainſi que pour partager de vaſtes communes qui appartenoient à des Villages, & ne leur rendoient pas la dixieme partie de ce qu'elles ont fait après leur diviſion. Le Gouvernement travaille actuellement à en faire autant en

Suéde, & à diviſer les poſſeſſions & fermes trop étendues en plus petites. Il ſeroit bien à deſirer qu'on rendît en France le même ſervice à l'Agriculture, en facilitant l'échange des morceaux de terre & le partage des communes; & ce ne ſeroit pas une opération auſſi compliquée qu'on pourroit l'imaginer.

Il ne faudroit peut-être qu'ordonner la ſuſpenſion entiere de tous droits de ces échanges, tant envers le Roi, qu'envers les Seigneurs, durant un certain tems; & exhorter tous les habitans de chaque lieu d'en profiter pour réunir leurs poſſeſſions, en nommant entr'eux un certain nombre d'arbitres & experts Laboureurs, qui raſſemblaſſent tous les divers morceaux de chaque Propriétaire en un ſeul ou pluſieurs à ſa portée & convenance, autant que les

circonſtances le pourroient permettre ; moyennant quoi, il ſe feroit tout naturellement & à l'amiable, une grande partie de ces échanges.

D'ailleurs aucune amélioration conſidérable ne pouvant ſe faire ſans enclore, & les enclos de quelque étendue n'étant guère poſſibles, ſans réunir des morceaux détachés, ou ſans échanger ceux qui peuvent s'y trouver enclavés ; ce ſeroit aux gros habitans, qui y auroient plus d'intérêt, à faire aux petits tel avantage en quantité ou qualité de terrein, ou même en argent, qui pût les déterminer à l'échange.

L'avantage qui en réſulteroit pour l'Agriculture ſeroit plus grand & plus durable que peut-être on ne l'imagineroit : car tous ces petits morceaux étant une fois raſſemblés en de grandes pieces

de terre que la plûpart feroient bien-tôt enclore, ne se diviseroient plus. On ne se fait aucune difficulté de vendre un morceau détaché de son héritage; & comme ils sont presque tous composés en entier de ces morceaux détachés, d'autres ne s'en font point de les acheter: mais personne ne coupera la moitié de son champ, & encore moins de son enclos, pour le vendre, & personne non plus ne se soucieroit de l'acheter; les héritiers pareillement dans leurs partages se feroient raison en argent ou en rentes, plûtôt que de couper leurs champs ou enclos par morceaux; & ainsi sans aucune contrainte pour l'avenir, l'arrangement ne laisseroit pas d'être permanent.

Inconvénient de la négligence des poſſeſſeurs des grandes terres.

IL y a en France beaucoup de terres de grande étendue, dont quelques-unes ſont encore poſſédées par les Princes & la haute Nobleſſe, & les autres ſont paſſées en d'autres mains, ou tombées en celles du Clergé : mais quels qu'en ſoient maintenant les poſſeſſeurs, il n'y en a preſque pas un qui ne les laiſſe en un entier abandon. Ils ont des Emplois & des Charges à remplir à la Cour, à la Ville, dans les Armées, dans l'Egliſe, dans les Finances, & aucun n'a le loiſir de s'occuper de ſes terres ; ils les donnent à un Fermier général, ou quelquefois à un Régiſſeur ou Intendant, qui tous n'ont

d'autre objet que d'en percevoir, le mieux qu'ils peuvent, les revenus pour le moment auquel ils en ſont chargés ; les laiſſant d'ailleurs au même état, pour ne pas dire pis qu'elles n'étoient il y a pluſieurs ſiecles ; tandis qu'il n'y en a peut-être point qu'on ne pût doubler ou même tripler en peu d'années.

REMEDE.

Il faudroit que tout poſſeſſeur chargeât une perſonne intelligente en Agriculture ou pluſieurs, ſelon l'étendue de ſes poſſeſſions, de meſurer d'abord exactement toute ſa terre, & en dreſſer une carte détaillée ; enſuite de former un plan raiſonné de ſon amélioration dans toutes ſes parties cultivées ou en friche, eu égard à leur ſituation, qualité & étendue. Alors il pourroit appliquer

à ſon exécution une portion de ſes revenus, ou emprunter de l'argent pour cet effet ſur la terre même ; conſacrant toutefois quelques momens de ſon tems à en voir par lui-même les diverſes opérations, au moins une fois par an, pour prévenir la négligence ou la fraude ; & la plûpart s'en feroient bien-tôt un amuſement.

Quel avantage de faire ainſi vivre une infinité de pauvres Laboureurs & ouvriers qui ſont maintenant dans la miſere ! de peupler, d'enrichir, d'embellir ſes domaines, & doubler en même tems, ou peut-être tripler ſon revenu ! d'être ſûr de laiſſer ſes terres à ſes ſucceſſeurs en un état ſi différent de celui où on les auroit reçûes ! enfin d'en rendre pour ſoi-même la jouiſſance tout autrement vive, par le ſpectacle,

ſi intéreſſant pour tout Propriétaire, de ſon propre ouvrage !

Quant à ceux d'un rang trop élevé, ou qui rempliſſent des Emplois trop importans, pour pouvoir peut-être s'occuper par eux-mêmes de ces ſoins, que néanmoins les plus grands hommes ont autrefois cru dignes d'eux ; ils trouveront du moins toujours parmi ceux qui leur ſont attachés quelqu'un de confiance en état de s'en charger.

Je prendrai ſur moi d'ajouter encore ici qu'abſolument il faudroit que tous les poſſeſſeurs de terres, pour leur propre intérêt, renonçaſſent unanimement à leurs exemptions, afin que le Roi daignât changer la taille perſonnelle, c'eſt-à-dire arbitraire, en une réelle ſur toutes les terres ſans exception, proportionnément à leur étendue & leur qualité ; de ſorte

que chacun pût connoître exactement ce qu'il auroit à payer, par un cadaſtre qui pourroit être rectifié tous les dix, quinze ou vingt ans, ou ſelon tout autre arrangement convenable au bien général. Les revenus publics en ſeroient augmentés ; les laboureurs & les peuples de la campagne entiérement ſoulagés ; & il n'y a aucun poſſeſſeur qui ne fût bientôt amplement dédommagé de la perte de ſes exemptions, par la proſpérité de ſes Fermiers, l'excellente culture de ſes terres, l'augmentation & le payement facile & aſſûré de ſes revenus : tous avantages qui s'enſuivroient néceſſairement de ce changement.

Inconvénient des préjugés & de l'obſtination de la plûpart des Cultivateurs.

ON ſait aſſez combien les coutumes & les préjugés divers dont le peuple de tous les pays eſt imbu, ſont difficiles à détruire. Quand il arrive aux pêcheurs de la côte de Flandre de trouver des macquereaux dans les filets qu'ils ont jettés pour le hareng, ils ſe gardent de profiter de ce haſard, & les rejettent bien vîte dans la mer, par la raiſon que leurs peres ne les ont jamais pris qu'à la ligne. Tels ſont dans tous les pays les préjugés des Laboureurs contre toute nouvelle culture : quelque évidens, quelque démontrés que puiſſent leur être ſes avantages ſur l'ancienne, ja-

mais ils ne ſe réſoudront d'eux-mêmes à en changer, par la raiſon que leurs peres ne faiſoient pas autrement qu'eux.

Il y a près de deux cens ans que parurent en Angleterre les premiers Livres que depuis les Romains on ait écrit en Europe ſur l'économie rurale (*a*); & quoiqu'alors, & long-tems encore depuis, la culture y fût ſi chétive qu'elle étoit obligée de tirer une grande partie de ſa ſubſiſtance du continent, ni ces inſtructions, ni la diſette à laquelle elle étoit journellement expoſée, ne purent réſoudre perſonne à faire mieux.

(*a*) Les écrits qui y ont paru, depuis ce tems-là juſqu'à nos jours, ſont preſque ſans nombre; & pluſieurs ſont d'Auteurs diſtingués, tels que le Chancelier Bacon, le Chevalier Weſton, le Chevalier Platt, le Chevalier Moor, &c.

Enfin, le Gouvernement y donna une ſérieuſe attention ; il en encouragea & protégea toutes les branches ; il accorda une prime conſidérable à l'exportation des grains. Ces ſages meſures ouvrirent à la longue & par dégrés tous les yeux, vainquirent les préjugés, & engagerent à tenter les moyens divers d'améliorer. Néanmoins on voit encore en quelques cantons de ces Royaumes le peuple obſtiné à ſon ancienne pratique, reſter dans la miſere, plûtôt que de ſuivre l'exemple de ſes voiſins, qui s'enrichiſſent journellement à ſa vûe.

L'Eſpagne ayant trouvé une ſource inépuiſable de tréſors qu'elle a compté devoir ſuffire à tout acheter des autres Nations, a penſé qu'elle pouvoit les faire travailler pour elle, & depuis long-tems a négligé ſon Agriculture.

Elle s'eſt apperçue trop tard de ſon erreur, lorſqu'elle s'eſt vûe dépendre de l'Etranger pour la plus grande partie de ſa ſubſiſtance ; & les cruels dangers de la diſette ont engagé ſes Miniſtres à divers efforts pour faire renaître l'Agriculture : mais le mal paroît trop enraciné dans les peuples, pour que probablement on réuſſiſſe à le guérir.

Le Portugal commençoit à prendre des meſures pour favoriſer ſon Agriculture ; mais elles ont été déconcertées par les malheurs récens auxquels toute l'Europe a pris part. Auſſi-tôt que ſes affaires ſeront rétablies, il eſt à préſumer qu'on donnera les mêmes attentions à cette importante partie du gouvernement : cependant le terroir du Portugal eſt preſque par-tout ſi aride, & le climat ſi chaud, que ſes récoltes

en grain ou en herbages ne pourront jamais être que fort incertaines ; outre que le peuple habitué depuis long-tems à d'autres occupations, & à ſe nourrir de grains étrangers, s'appliquera peut-être difficilement à un pareil travail.

La Suéde contient aſſez de terres labourables pour nourrir, ſi elles étoient cultivées, dix fois plus d'habitans qu'elle n'en a ; néanmoins juſqu'à nos jours, elle n'a guère nourri que la dixieme partie des ſiens ; & ſur-tout depuis la perte de la Livonie, elle dépendoit preſqu'abſolument de la Pologne pour ſa ſubſiſtance. Depuis quelques années le Gouvernement s'y prend de toutes les manieres pour relever l'Agriculture ; il a formé une Académie uniquement deſtinée à ſon avancement ; il a créé des Commiſſaires exprès pour ſon inſpection ;

il a fait publier diverſes inſtructions ; il a employé les promeſſes, les récompenſes, les menaces même. Ces judicieux arrangemens commencent à faire leur effet, & mettront du moins la génération prochaine en état de ſe paſſer peut-être entiérement de ſes voiſins ; mais à raiſon du climat de la Suéde, la qualité de ſes grains ne ſera jamais telle qu'elle puiſſe trouver le débit du ſurplus, ſi elle parvient à s'en procurer.

De pareilles conſidérations ont fait établir un Collége d'Agriculture dans les Etats du Roi de Sardaigne, & le Roi de Dannemarck travaille actuellement à en établir un en Norwege.

Envain depuis tant de ſiecles, la France a ſur toute l'Europe les avantages du climat & du ſol pour la production des meilleurs grains, ainſi que la poſition entre

deux mers pour leur débit ; envain elle a depuis cent cinquante ans de bons livres d'Agriculture qui l'en ont avertie : ce ſera pareillement toujours en vain (ſi le Gouvernement ne s'en mêle ſérieuſement) que M. Duhamel & autres Citoyens bien intentionnés y joindront leurs découvertes, les établiront ſur les expériences les plus répétées, & travailleront ainſi toute leur vie ; ils ne feront pas la moindre impreſſion ſur le peuple, dont ils ſeront ignorés ou dédaignés.

Les écrits ſeuls, tels qu'ils ſoient, ne peuvent jamais avoir un grand effet ; & on peut obſerver que tous ceux qui ont paru juſqu'ici en Agriculture, ſont reſtés par tout pays entre les mains des amateurs, ſans jamais paſſer en celles du commun des Cultivateurs, auxquels ils étoient deſtinés.

Des particuliers qui s'amuſent à faire valoir quelques parties de leur bien, peuvent tomber ſur ces méthodes, & augmenter petit-à-petit le nombre des Obſervateurs. Mais quand il s'étendroit à quelques centaines, que ſeroit ce petit nombre ſur toute la France, où de ſi grandes étendues de terres ſont ſi mal cultivées; où de plus grandes encore ſont en friches, communes, landes & bruyeres, qui n'attendent que la main de l'induſtrie, pour être changées en riantes moiſſons?

Chaque Province a ſa culture particuliere, bonne ou mauvaiſe, mais impoſſible à redreſſer; & ſi on propoſe à ceux de l'une d'adopter quelque pratique plus avantageuſe ou même plus facile, qu'on les aſſûre avoir vû réuſſir dans une autre de ſol & de climat tout pareil, ils ne vous écoutent

pas, ou vous répondent froidement, *que cela peut bien avoir réuſſi dans ce pays-là, mais qu'il n'en ſeroit pas de même dans le leur.*

Ainſi qu'on leur abandonne les améliorations ou qu'on les conſulte même ſur ce ſujet, on les y trouvera infailliblement oppoſés; & il faut toujours ſe ſouvenir vis-à-vis d'eux de la maxime de Caton : *Malè agitur cum Domino, quem villicus docet.*

Il faudroit donc tâcher de rompre toutes les chaînes particulieres de préjugés, qui ſe perpétuent en chaque Province de génération en génération; & former par dégrés une race nouvelle de Cultivateurs, dociles à recevoir ſur toutes les branches de leur art des inſtructions fondées ſur une ſaine théorie, & confirmées par une pratique avérée.

REMEDE.

La protection & la faveur d
Prince, les ſages meſures de ſe
Miniſtres pourront ſeules y con
tribuer efficacement. Par elles
les pareſſeux ſeront excités; le
courages abbattus par la miſere ſe
ront relevés; les induſtrieux mê
me redoubleront d'activité : le
recherches enfin & les obſerva
tions naîtront de tous côtés pou
les guider.

Car aucun peuple du monde
entier ne ſe porteroit plus volon
tiers que les François à ce qu'il
ſauroient pouvoir plaire à leu
Maître ſur-tout s'il daignoit ac
corder quelques marques de ſa
ſatisfaction à ceux qui ſe diſtin
gueroient par leur empreſſement
à entrer dans ſes vûes. Il en réſul
teroit une louable émulation, qui
les mettroit bien-tôt ſur la véri-

table voie de l'abondance & du bonheur.

Les moyens d'amélioration ſont, comme on a vû, ſimples, faciles, & à la portée de quiconque en voudra faire uſage. Les frais n'en ſont pas exorbitans : mais quand ils ſeroient plus conſidérables qu'ils ne m'ont paru, ce ne ſeroit jamais que ſemer des milliers pour recueillir des millions ; & ſans doute aucune dépenſe ne devroit être faite avec plus de joie par les Citoyens de tout rang, que celle qui conduit à de tels avantages.

Chaque Propriétaire devroit en donner l'exemple à ſes Fermiers, la plûpart trop peu inſtruits & trop prévenus pour vouloir riſquer quelques avances à ce qu'ils appellent avec une ſorte de dériſion des expériences & des projets ; & qui d'ailleurs ſont trop à l'étroit, & manqueroient des

fonds néceſſaires. Chacun de ceux qui en ſont à portée, devroit faire valoir du moins une de ſes fermes, y mettant tout le ſoin & la dépenſe néceſſaire, y pratiquant toutes les eſpeces d'améliorations dont elle pourroit être ſuſceptible, ſelon ſes connoiſſances ou celles des plus entendus de ſes voiſins ; on rendroit ainſi les avantages de l'induſtrie ſenſibles & palpables à tous ſes Fermiers.

Débit des grains.

TOUT ce qu'on peut propoſer pour le rétabliſſement de l'Agriculture, ne peut être que deſavantageux ſans le débit des grains ; car ſans le débit l'abondance fait tomber les productions en non valeur ; la non valeur fait dépérir l'Agriculture, & l'aban-

don

don de l'Agriculture cauſe les diſettes : ainſi l'abondance même ſans le débit, ne peut être qu'une ſource de malheurs. Cette vérité obſcurcie par les préjugés pourroit être regardée comme un paradoxe ; mais le détail dans lequel nous allons entrer, la fera paroître dans tout ſon jour.

Tout Royaume qui n'a pas avec les autres Nations un Commerce facile & libre d'exportation & d'importation, & où l'Agriculture eſt bornée à la ſubſiſtance de ſes habitans, ne peut proſpérer, parce que les guerres qu'il a à ſoutenir, & les variations des récoltes, dans les bonnes & dans les mauvaiſes années, cauſent dans la population & dans l'Agriculture des dérangemens qui ne peuvent pas même ſe réparer.

Le véritable objet de la liberté de l'exportation des grains, ne

doit être que d'en éviter les non-valeurs & les chertés, de les maintenir à un prix à-peu-près égal & ſuffiſant pour ſoutenir les revenus des biens de la Nation, de dédommager le Laboureur de ſes dépenſes, & lui procurer un profit proportionné à ſes avances, & aux riſques auxquels il eſt expoſé.

Il n'eſt point à craindre que cette liberté puiſſe (*a*) jamais intéreſſer la ſubſiſtance de la Nation. Car il paroît très-ſimple, que plus le Commerce & l'exportation

---

(*a*) On peut voir tout ce qui ſe peut dire de mieux ſur ce ſujet dans l'*Eſſai ſur la police des grains*; dans la préface de la *Conſervation des grains* de M. Duhamel; enfin au quatrieme chapitre des *Elémens du Commerce*, où la néceſſité d'entretenir la concurrence des acheteurs eſt pleinement démontrée; l'illuſtre M. Hume, dont les *Diſcours politiques* ſont fort connus en France, cite ce Royaume pour exemple d'une police très-défectueuſe ſur ce point.

libre des grains ſeroient aſſûrés par un réglement fixe & ſtable, plus les Fermiers ſeroient excités par leur propre intérêt à en cultiver pour le débiter ; & plus on en cultiveroit pour le débiter à l'Etranger, plus le Royaume ſeroit à portée d'en être toujours fourni au préalable pour ſa propre conſommation.

Ce qui fait le fonds du Commerce en bled entre les différentes Nations, ne va guère qu'à dix millions de ſeptiers de bled. La Hollande en tire des pays du Nord environ 6 à 7 millions de ſeptiers. L'Angleterre, les Colonies Angloiſes, le Levant, la Sicile, &c. en vendent 3 ou 4 millions de ſeptiers. Les pays qui en achettent ſont, le Portugal, l'Eſpagne, la Suiſſe, Gênes, la Toſcane. La population de tous ces pays eſt d'environ 12 millions d'hommes ;

& les récoltes de ces mêmes pays ſuffiſent au moins pour les deux tiers de leur ſubſiſtance : ainſi la France qui auroit intérêt de ne pas étendre le Commerce extérieur de ſes bleds au préjudice du prix, ne pourroit guère entrer dans ce Commerce de concurrence, que pour trois ou quatre millions de ſeptiers, ce qui ſeroit un très-petit objet, ſur les récoltes de toutes les Provinces du Royaume : auſſi ne ſeroit-ce pas, comme on va le prouver, de la quantité des bleds que l'on vendroit à l'Etranger, que réſulteroient les grands avantages de la liberté de ce Commerce (*a*).

(*a*) Tout ceci a été écrit d'après les calculs de M. Queſnay le fils, qu'on peut voir dans l'Encyclopédie, article *Grains*, économ. polit. Cet article m'a paru rempli de faits intéreſſans & curieux, de détails & de calculs très-bien combinés, d'idées très-

Les revenus d'un Royaume ſont réglés par le prix des denrées qu'il produit, & le prix des denrées eſt ſoutenu & réglé par le Commerce avec l'Etranger. Car dans un Etat qui n'a point de Commerce extérieur d'exporta-

---

judicieuſes ſur la répartition des Tailles, enfin de maximes de gouvernement économique, fondées en raiſon & obſervations. Il mérite la plus grande attention par les vérités neuves & importantes que l'Auteur y développe, avec autant d'élégance que de diſcernement & de ſagacité; & je ne crois pas en dire aſſez en lui donnant ces juſtes louanges. C'eſt grand dommage que cet article & pluſieurs autres, concernant l'Agriculture, ſe trouvent diſperſés & comme noyés dans l'immenſité de l'Encyclopédie; ouvrage très-utile, mais qui n'étant deſtiné que pour les Bibliotheques, ne peut être dans les mains de tout le monde, ni même ſe répandre beaucoup. Il ſeroit donc fort à ſouhaiter que l'article *Grains*, l'article *Fermiers*, & les autres ſur les mêmes matieres, fuſſent extraits de l'Encyclopédie, & publiés enſemble dans un moindre volume; car il eſt très-important & très-preſſant d'éclairer pleinement le Public, ſur des objets auſſi utiles.

tion & d'importation, le prix des denrées ne peut être assujetti à aucune regle, ni aucun ordre ; il suit nécessairement les variations de disette & d'abondance dans le pays ; & par ces variations, l'Etat souffre des non-valeurs & des chertés également ruineuses & inévitables.

Le prix fondamental des marchandises est établi par les dépenses ou frais qu'il faut avancer pour leurs productions, & pour leurs préparations. Si elles se vendent moins qu'elles n'ont couté, leur prix dégénere en perte : si elles se vendent assez cher pour procurer un gain suffisant pour exciter à en entretenir ou à en augmenter la production, elles sont à un bon prix : si par disette, elles parviennent à un prix onéreux au Peuple, ce prix est cherté.

Tel prix qui excéderoit de

beaucoup le prix fondamental, s'il n'alloit pas juſqu'à être onéreux au Peuple, pourroit être fort avantageux; comme ſeroit, par exemple, un haut prix continuel du bled dans un Etat où cette denrée ſeroit toujours abondante, & où ce haut prix du bled formeroit de grands revenus au Roi, ainſi qu'aux Propriétaires des terres, & aux Habitans du pays, un ſalaire ou des gains qui leur ſeroient plus avantageux que leur dépenſe en bled ne leur ſeroit à charge; ainſi il peut y avoir dans un Royaume qui a la facilité du Commerce, un haut prix du bled & de toute autre denrée qui ne ſoit pas une cherté onéreuſe aux Habitans, & qui ſoit fort avantageux à l'Etat.

Il n'en eſt pas de même du bas prix qui conſtamment ne ſurpaſſeroit pas le prix fondamental. Car

il n'y a aucun cas où ce prix ne fût ruineux, & n'obligeât à abandonner la production d'une denrée qui ſeroit conſtamment bornée à un tel prix.

Ainſi dans un Etat, le Gouvernement doit ſe défier des avantages que le préjugé attribue au prix qu'on appelle vulgairement bon marché ; ce prix peut être également préjudiciable aux revenus du Roi & des Propriétaires des biens-fonds, aux gains des autres Habitans, aux progrès de la population, & à la multiplication des productions du pays.

On reconnoît la réalité de ces effets deſtructifs dans les Provinces de France, où les denrées ſont en non-valeur ; les hommes y vivent à bon marché, mais leur ſalaire eſt ſi bas, ils gagnent ſi peu, qu'ils ne peuvent ſe procurer aucune aiſance par leur travail ; &

trop peu excités par l'appas du gain, ils s'abandonnent à la pareſſe & à la miſere. Les Propriétaires des terres ont ſi peu de revenu, qu'ils ne peuvent faire les dépenſes néceſſaires pour améliorer leurs biens, pour procurer du travail & des gains ſuffiſans aux ouvriers & aux artiſans. Ceux-ci déſertent ces Provinces pour habiter dans les Villes où les vivres ſont plus chers, & les gains plus conſidérables; c'eſt pourquoi les pays où les denrées ſont cheres ſont plus peuplés, & les hommes y ſont plus laborieux & plus à l'aiſe, que dans les pays où les vivres ſont à trop bas prix. Les hommes ne ſe bornent pas ſimplement à la nourriture; il leur faut des vêtemens, des uſtenciles & d'autres commodités pour vivre avec quelque aiſance. Les François ne paſſent pas les mers,

& ne vont pas aux Iſles de Saint-Domingue, de la Martinique, &c. pour y chercher du pain; ils y ſont attirés par des gains qui puiſſent leur procurer de l'aiſance.

Les prix, comme nous l'avons dit, ne ſont point ſujets à de grandes variations dans un Royaume qui a un Commerce réciproque, facile, & parfaitement libre d'exportation & d'importation avec les autres Nations, parce que les prix dans ce Royaume ſont égaux aux prix communs qui ont cours dans les autres pays : alors les mauvaiſes récoltes & les récoltes abondantes dans ce même Royaume, n'apportent ordinairement preſque point de changement dans les prix, parce que la même année, il y a des récoltes abondantes dans des pays & des mauvaiſes récoltes dans d'autres ; & par un Commerce libre & facile entre

ces différens pays, ceux qui dans une année ſont en diſette, ſont fournis par ceux qui ſont dans l'abondance, & ceux-là dans une autre année fourniſſent ceux-ci, qui à leur tour ſont dans la diſette; ainſi par cette communication générale & par ces alternatives ſucceſſives & réciproques d'abondance & de diſerte, les prix reſtent toujours dans un état mitoyen, établi ſur le prix commun fondamental dans ces pays réunis par le Commerce.

Les Hollandois & les Anglois qui ont la liberté du Commerce des grains, n'éprouvent pas chez eux ces variations énormes dans les prix des grains (*a*); & on n'y

(*a*) La cherté récente en Angleterre ne paroît pas devoir être imputée à l'exportation, puiſqu'elle n'a guère jamais été qu'à un million de ſeptiers de bled, objet imperceptible ſur la totalité de ſa récolte.

eſt expoſé en France, que parce que le Commerce d'exportation & d'importation des grains avec l'Etranger y eſt prohibé; les récoltes bornées à la ſubſiſtance de la Nation y ſont tantôt ſurabondantes, tantôt fort au-deſſous du néceſſaire, & toujours ſujettes à des prix déreglés de cherté & de non-valeur.

Ainſi le prix des denrées ne peut être aſſujetti à aucun ordre, à aucun état fixe dans un Royaume privé de la liberté ou de la facilité du Commerce extérieur d'exportation & d'importation: le Cultivateur perd trop dans les années abondantes, & le bas peuple périt par la faim dans les diſettes, & par les maladies épidémiques qui ſuivent les famines: les grandes & fréquentes variations des prix ſont donc des cauſes funeſtes d'indigence & de dépopulation.

Elles ne ſont pas moins préjudiciables aux revenus de l'Etat : car quoiqu'il paroiſſe que les chertés compenſent les non-valeurs, & qu'il en réſulte un prix commun, ſur lequel ces revenus ſont établis ; ce prix commun lui-même tourne toujours au déſavantage du revenu des biens-fonds ; les variations des prix & des récoltes combinées & compenſées, formant pour le vendeur un prix commun beaucoup plus bas que le prix commun de l'acheteur.

Le prix commun pour celui qui n'achete toujours chaque année que la même quantité de bled pour ſa conſommation, ne ſe forme que du réſultat de la variété des prix de pluſieurs années ; mais le prix commun du vendeur qui ne recueille & ne vend pas chaque année la même quantité de bled ſe formant du réſultat des

quantités inégales de bled vendu à différens prix dans une ſuite d'années, differe de celui de l'acheteur qui réſulte de quantités égales de bled acheté dans la même ſuite d'années. Le Commerce d'exportation & d'importation exclut les grandes variations des prix, & le prix du vendeur approche alors beaucoup plus de celui de l'acheteur, comme on va le voir.

Etat du prix du Bled en France, l'exportation des Grains étant défendue.

Années.	septiers par arpent.	prix du septier.	Total par arpent.	frais, tailles & fermages par arpent chaque année.
abondantes.	7 septiers	10 liv.	70 liv.	74 liv.
bonnes.	6	12	72	74
médiocres.	5	15	75	74
foibles.	4	20	80	74
mauvaises.	3	30	90	74
	25.	87.	387.	370

Prix commun fondamental.

370 livres de dépenſes diviſées à 25 ſeptiers, donnent 14 livres 16 ſols, qui eſt le prix commun que chaque ſeptier coute au Laboureur (*a*).

Prix commun de l'acheteur.

Un homme conſomme trois ſeptiers de bled par an; c'eſt 15 ſeptiers en cinq ans, qui lui coutent 261 livres, ou trois fois 87 livres, comme ci-deſſus, total de cinq ſeptiers.

261 liv. diviſées à 15 ſeptiers donnent 17 liv. 8 ſols, pour le prix de chaque ſeptier; c'eſt à-peu-près le prix commun ordinaire en France depuis long-tems.

(*a*) Voyez ces Calculs dans l'Encyclopédie, article *Grains*; & ceux des frais, article *Fermiers*, Economie politique.

Prix commun du vendeur.

387 liv. produit total de cinq années diviſées par 25 ſeptiers, donnent 15 liv. 9 ſols pour le prix du ſeptier; ainſi le prix commun du vendeur ne paſſe le prix fondamental que de 13 ſols, c'eſt par arpent 3 liv. 5 ſols; & il eſt de 1 liv. 19 ſols plus bas que celui de l'acheteur.

Si on taxoit plus bas le prix du bled dans les cheres années, le Laboureur perdroit en tout tems & la culture du bled ceſſeroit: elle ne pourroit pas ſubſiſter non plus ſans exportation, ſi elle étoit plus étendue; car ſi on recueilloit une plus grande quantité de bled, le prix commun du vendeur tomberoit au-deſſous du prix fondamental; il dégénéreroit en perte, & les revenus du Roi & de la Nation ſeroient anéantis.

Etat du prix qu'auroit le Bled en France, conformément aux effets que produit l'exportation en Angleterre.

Années.	septiers par arpent.	prix du septier.	Total par arpent.	frais, tailles & fermages par arpent chaque année.
abondantes.	7 septiers	16 liv.	112 liv.	74 liv.
bonnes.	6.	17.	102.	74
médiocres.	5.	18.	90.	74
foibles.	4.	19.	76.	74
mauvaises.	3.	20.	60.	74
5 années	25.	90.	440.	370

Prix commun fondamental.

370 liv. de dépenſe pour 25 ſeptiers, donneroient 14 liv. 16 ſols, pour le prix que chaque ſeptier couteroit au Laboureur, comme au calcul précédent.

Prix commun de l'acheteur.

3 ſeptiers de bled font en 5 ans 15 ſeptiers qui couteroient trois fois 90 liv. ou 270 liv. leſquelles diviſées par 15, donneroient 18 liv. par ſeptier.

Prix commun du vendeur.

440 liv. produit total de cinq années diviſées par 25 ſeptiers, donneroient 17 liv. 12 ſols par ſeptier; ainſi le prix commun du vendeur paſſeroit de deux livres ſeize ſols le prix commun fondamental, & ne ſeroit que de 8 ſols de moins que le prix com-

mun de l'acheteur ; le gain du Laboureur, qui faute d'exportation n'eſt, comme on a vû, que de 13 ſols par ſeptier, ou 3 liv. 5 ſols par arpent, monteroit donc par elle à 14 liv. par arpent, ſans que l'acheteur payât le bled plus cher. Les 40 ſols qu'il y a ici d'augmentation de gain par ſeptier, en faveur des biens-fonds, ſe partageroient à-peu-près ainſi ; au Propriétaire 20 ſols, à la taille 10 ſols, & au Fermier 10 ſols, ſuivant la ſupputation établie à l'article *Grain*, déja cité.

Nous recueillons chaque année environ 45 millions de ſeptiers, & notre culture en bled pourroit augmenter de plus de vingt à trente millions de ſeptiers, & celle des menus grains en proportion ; ainſi le ſeul effet de l'exportation ſur l'état des prix du bled accroîtroit en cette partie, & en celles des menus grains qui ſui-

vroient la même regle, de plus de 100 millions les revenus des biens-fonds.

Il eſt donc prouvé que ſi nous participions par la liberté du Commerce extérieur des grains au prix commun entre les Nations commerçantes, ce prix commun des bleds & des autres grains procureroit par lui-même, indépendamment du produit que nous pourrions retirer du débit des grains que nous pourrions vendre à l'Etranger, environ 100 millions de plus à l'Agriculture du Royaume.

Ces 100 millions qu'on auroit d'abord de bénéfice par l'exportation, étant employés à la culture produiroient annuellement 100 autres millions; ainſi l'accroiſſement des richeſſes ſeroit dès-lors de 200 millions, qui ſe renouvelleroient tous les ans.

Une augmentation de 200 mil-

lions de richeſſes dans un Etat, peut procurer un accroiſſement de population d'un million d'hommes de la claſſe des payſans, manouvriers & artiſans, tant hommes que femmes & enfans, à raiſon de 800 liv. par famille, compoſée de quatre perſonnes. La population dans l'état d'aiſance, eſt à l'égard de la claſſe d'hommes dont il s'agit à peu-près dans cette proportion avec les richeſſes d'une Nation.

La conſommation que feroit un million d'hommes, ſeroit annuellement de 200 millions; ce qui procureroit pour ſatisfaire annuellement à cette conſommation une réproduction de 200 millions, qui ſe renouvelleroient tous les ans par le travail de ce ſurcroît d'hommes.

L'exportation d'une petite portion de nos grains pourroit pro-

duire année commune 100 millions que nous tirerions de l'Etranger, par l'augmentation annuelle & progreſſive de notre culture, d'environ trois à quatre millions de ſeptiers de bled, & autant de ſeptiers des autres grains. Ces 100 millions que nous tirerions de l'Etranger, employés à l'Agriculture produiroient 100 autres millions; ce qui formeroit un ſurcroît de richeſſes de 200 millions, qui, joints aux 200 millions ci-deſſus, feroient 400 millions. Cette premiere augmentation de culture ne ſeroit pas un dixieme du progrès qu'elle peut faire, relativement à la quantité de nos terres qui ſont en non-valeur, & de celles qui ſont mal cultivées.

Ces 400 millions procureroient deux millions d'hommes, qui par leur conſommation & par leur travail, perpétueroient ces 400 mil-

lions ; ainſi voilà dès-lors dans le Royaume un ſurcroît de population de deux millions d'hommes, & un ſurcroît de richeſſes de 400 millions.

Mais tous les ans une pareille exportation de grains procureroit un nouveau ſurcroît de richeſſes, de 100 millions payés par l'Etranger, & de 100 millions ſur l'avantage du prix, ſans que le grain coutât plus cher à l'acheteur. Ces deux parties formeroient annuellement un ſurcroît de richeſſes de 200 millions, qui employés à la culture, produiroient par ſurcroît tous les ans 200 autres millions ; ce qui formeroit de nouveau un accroiſſement annuel de richeſſes de 400 millions.

Ce ſurcroît annuel de 400 millions procureroit encore un ſurcroît annuel de 2 millions d'hommes, qui ſeroient attirés par les gains

gains que procureroit la dépense de ce surcroît annuel de 400 millions, & ces hommes perpétueroient par leur travail & par leur consommation ces accroissemens successifs de richesses.

La progression de ces accroissemens de revenus & de population peut s'étendre autant que notre territoire & le rétablissement de la bonne culture peuvent subvenir à l'accroissement des productions : car une Nation ne peut devenir plus riche qu'une autre qui a les mêmes facilités pour le Commerce, qu'autant qu'elle la surpasse en biens-fonds.

Ces augmentations de richesses & de population considerées dans le principe, sont établies sur une possibilité démontrée ; mais si elles paroissent douteuses dans le fait, qu'on en diminue si on veut les trois quarts, on trouvera

encore par ces progrès, ſi d'ailleurs on leve les obſtacles qui peuvent s'y oppoſer, un accroiſſement au bout de vingt années de deux milliards (*a*) ſur la ſomme des revenus annuels du Royaume, & de huit à dix millions d'hommes ſur ſa population actuelle.

D'après cette progreſſion, on ne doit point être ſurpris des ſuccès rapides du Gouvernement économique de M. de Sully. En treize ans ce Miniſtre paya les dettes du Royaume, diminua les impôts, & forma un tréſor public. Le moyen ſimple de la liberté d'exportation fut le principal reſſort qu'il employa. Il diſoit que ſans elle, les Sujets n'auroient point d'argent, & le Roi point

---

(*a*) Voyez ci-après la comparaiſon des revenus actuels du Royaume, à ce qu'ils pourroient être.

de revenus ; il ne craignoit pas que la liberté du Commerce des grains causât des famines ; en effet, depuis ce ſage arrangement, la France fut plus de ſoixante années ſans éprouver aucune diſette (*a*).

S'il étoit néceſſaire de prouver par des exemples la poſſibilité & la réalité de ces progrès rapides de richeſſes & de population, procurés par les reſſources de l'Agriculture & la facilité du Commerce de ſes productions ; il ſuffiroit de faire obſerver l'établiſſement des Colonies Angloiſes de l'Amérique Septentrionale, qui avec des commencemens ſi foibles & dans des pays ſi éloignés, ſont parvenues en ſi peu de tems

(*a*) Voyez le prix du bled depuis l'année 1202, dans l'*Eſſai ſur les Monnoies*, par M. Dupré de S. Maur.

à défricher & à peupler des déſerts immenſes, à bâtir de grandes Villes, à former des Ports, à établir une navigation & un Commerce fort conſidérables; & il eſt important de remarquer que toutes les tentatives faites en divers tems pour ces établiſſemens, ont manqué tant qu'ils n'ont eu pour objet que le Commerce & la recherche des mines; mais que dès l'inſtant où les nouveaux colons ſe ſont adonnés à l'Agriculture, l'abondance, les richeſſes, l'extrême population l'ont bientôt ſuivie, & ſe ſont mutuellement ſoutenues.

Pour accélérer la population dans un pays, il faut y faciliter l'accroiſſement des richeſſes, parce que les hommes ſont attirés par elles, & par la facilité de les acquérir; la population s'accroît par l'augmentation des richeſſes, &

l'accroiſſement des richeſſes ſe perpétue par l'augmentation de la population. Mais le progrès des richeſſes s'arrête dans un grand Etat, lorſque l'Agriculture ceſſe d'être ſoutenue par le débit de ſes productions, leur unique ſource aſſûrée ; & ſi ce débit eſt borné à la ſubſiſtance de la Nation, l'Agriculture ſera bornée à l'état de la population, & la population ſera bornée à l'état de l'Agriculture ; car la population ne peut s'accroître que par le progrès des richeſſes de l'Agriculture, & l'Agriculture ne peut faire de progrès que par un accroiſſement de Commerce, qui aſſûre le débit de ſon ſuperflu ; ſans cette facilité, les productions deviennent à vil prix ; on ne peut ſoutenir les frais de la culture ; les terres elles-mêmes tombent en non-valeur ; la maſſe des reve-

nus diminue, & la population avec eux.

Le bon prix des denrées, je dis plus, la cherté même, entretenue conſtamment par un Commerce facile, loin de produire jamais ces effets deſtructifs, provoqueroit plûtôt l'abondance; car le ſalaire & les gains ſe proportionnent dans toutes les profeſſions aux prix des denrées; les denrées multiplient à meſure qu'on eſt excité par leur prix à les cultiver, & leur abondance augmente de plus en plus les richeſſes & la population.

Il a été ſupputé que dans des pays dont les habitans vivroient dans l'abondance, & auroient la facilité de ſe marier & s'établir de bonne heure, la population pourroit doubler tous les 20 ou au plus 25 ans; & quelques Ecrivains Anglois prétendent que

dans leurs Colonies d'Amérique, la multiplication ſuivra cette progreſſion tant que les terres y pourront fournir. Il eſt vrai que deux Auteurs (*a*) de cette Nation, qui ont fait beaucoup de recherches ſur la multiplication des hommes, penſent qu'il faudroit beaucoup plus de tems que cela pour doubler leur nombre ſur la terre, ou même en un pays particulier, eu égard aux peſtes, aux famines, aux guerres & autres accidens preſque par-tout inévitables; ils conviennent néanmoins qu'on a vû des familles doubler régulierement en un certain nombre d'années même plus court, comme de dix ans; d'où il ſemble qu'on pourroit conclure que, ſous

(*a*) Le Chevalier Petty, *Eſſai ſur la multiplication des hommes*; & M. Whiſton, *Théorie de la terre.*

un climat très-peu ſujet aux maladies contagieuſes, & avec une étendue de ſol ſuffiſante, s'il étoit bien cultivé non-ſeulement à ne pas craindre les famines mais à nourrir le triple de ſes habitans actuels; la propagation ſeroit très-rapide, pour peu qu'elle fût ſecondée (*a*).

D'ailleurs, l'accroiſſement de la population dans un pays n'eſt pas aſſujetti à l'ordre de la génération; ſi les revenus & les dépenſes des Propriétaires qui réſident dans les Villes augmentoient d'un quart ou du double, les hommes

---

(*a*) Le petit nombre de riches bien-faiſans qui dotent des filles, rempliroient plus ſûrement leur objet, s'ils employoient leurs libéralités à peupler des terres incultes, plûtôt qu'à augmenter les mariages dans les Villes, où les vices & accidens de toute eſpece nuiſent à la propagation; & les mêmes ſommes feroient dix mariages dans les campagnes pour un dans les Villes.

de toutes les professions y arriveroient de toutes parts pour participer aux gains que procureroient ces dépenses (*a*). Les campagnes qui produiroient cette augmentation de revenus, par l'augmentation des travaux de culture que le libre débit des productions encourageroit, attireroient pareillement des ouvriers de tous les pays, sur-tout s'ils y trouvoient la jouissance assûrée & tranquille à tous égards du fruit de leurs travaux.

La prospérité de tous les Arts, des Manufactures, du Commerce, & de la Navigation, en seroient

(*a*) Suratte, vers le milieu du dernier siecle, étoit l'habitation d'un petit nombre de Marchands qui s'y étoient réfugiés à l'abri d'un vieux Château ; elle est actuellement aussi considérable & aussi peuplée que Londres. *Voyage aux Indes Orientales* en 1750 par Jean-Henri Grose.

bien-tôt la ſuite naturelle : quand le pied de l'arbre eſt bien cultivé, les branches ne peuvent manquer de s'étendre ; mais la main du plus habile jardinier les dirigeroit vainement, ſi quelques vices rongent leurs racines.

Avantages publics & particuliers de notre objet, encore plus démontrés.

M. Queſnay le fils, dans l'article *Grains*, fait un calcul des produits d'une bonne culture en France, ſoutenue par le Commerce extérieur des grains ; mais l'eſtimation de ces produits nous paroît trop foible, ou du moins fort-au-deſſous de ce que rapporteroient 60 millions d'arpens de terres cultivables dans ce Royaume, ſi ces terres étoient traitées ſuivant le

plan de culture que nous avons proposé. Nous croyons qu'il est à propos de rapprocher ici ces deux comparaisons, pour faire connoître du moins l'énorme dégradation de l'Agriculture en France ; ayant observé ailleurs combien elle y étoit en vigueur au commencement du siecle précédent.

Comparaiſon de la Culture actuelle de France, avec une bonne Culture, ſuivant l'eſtimation de M. Queſnay, article Grains.

	Culture actuelle.	Bonne Culture.
Pour les Propriétaires.	76, 500, 000	400, 000, 000
Pour la Taille & Capitation. .	40, 000, 000	200, 000, 000
Pour les Fermiers.	27, 000, 000	165, 000, 000
Pour la Dixme.	50, 000, 000	155, 000, 000
Pour les Frais.	415, 000, 000	920, 000, 000
Produit frais déduits.	193, 500, 000	920, 000, 000
Produit total frais reſtitués. . .	608, 500, 000	1840, 000, 000

Les frais reſtitués par les récoltes doivent être regardés comme des revenus annuels dans un Etat, parce que ces frais forment les gains des ouvriers de la campagne employés par les Fermiers à la culture, & que ces gains qui les font ſubſiſter ſe perpétuent par l'Agriculture.

On peut remarquer en cette comparaiſon, que dans la culture actuelle où les frais ſont inſuffiſans, ces frais ne donnent pas 40 pour 100 de bénéfice net, & que dans la bonne, ils rendent cent pour cent.

On voit auſſi qu'à cauſe de ces rapports différens entre le produit & les frais, dans la culture actuelle, les Propriétaires n'ont que le huitieme du produit, que la taille & la capitation ne ſont que le quatorzieme, qu'enfin le Fermier n'a que le vingt-deuxie-

me, c'eſt-à-dire environ ſix pour cent pour le revenu de ſes avances annuelles, qui ſont expoſées à bien des riſques ; au lieu que dans la bonne culture les Propriétaires auroient plus du cinquieme de produit, la taille avec la capitation en ſeroit le neuvieme, & les Fermiers auroient à-peu-près le onzieme ; ce qui feroit pour ceux-ci au moins dix-ſept pour cent de bénéfice ſur leurs frais.

On obſervera auſſi que dans cette comparaiſon, l'Auteur ne ſuppoſe dans cet accroiſſement des produits de la bonne culture aucune augmentation ſur les prix des grains ; car il n'eſt pas vraiſemblable que l'exportation en fît augmenter le prix (*a*) ; mais elle

(*a*) En 1704, où l'exportation fut permiſe en France, le prix des grains n'augmenta point.

excluroit les non-valeurs & les chertés. L'Auteur penſe même que la concurrence de la France dans le Commerce extérieur des grains, pourroit faire baiſſer un peu le prix général qui a cours entre les Nations commerçantes, & qui eſt ordinairement à 20 liv. le ſeptier. C'eſt pourquoi il ne le ſuppoſe ici qu'à 18 liv. & ſi dans le cas d'exportation le prix général ſe maintenoit à 20 liv. le produit augmenteroit d'un dixieme de plus qu'il ne l'a évalué : ainſi il ſeroit environ de deux milliards, au lieu de 608 millions où il eſt réduit actuellement par le dépériſſement de l'Agriculture du Royaume.

Mais ſi à la culture actuelle on ſubſtituoit celle qui fait l'objet de cet eſſai, nous avons montré que ſoixante millions d'arpens qui pourroient être améliorés & cul-

tivés dans le Royaume, produiroient annuellement l'un dans l'autre en grains, herbages, lin, chanvre, légumes, &c. 50 liv. par arpent, faisant en tout trois milliards : laquelle somme nous allons diviser selon la regle de M. Quesnay.

Comparaiſon de la Culture actuelle en France, avec celle améliorée ſuivant nos principes.

	Culture actuelle.	Culture améliorée.
Pour les Propriétaires.	76, 500, 000	652, 000, 000
Pour la Taille & Capitation...	40, 000, 000	326, 000, 000
Pour les Fermiers.	27, 000, 000	270, 000, 000
Pour la Dixme.	50, 000, 000	252, 000, 000
Pour les Frais.	415, 000, 000	1500, 000, 000
Produit total.	608, 500, 000	3000, 000, 000

Ce calcul donne plus de huit fois autant de revenu aux Propriétaires, huit fois autant à l'Etat en taille & capitations, dix fois autant aux Fermiers, cinq fois autant aux dixmes, trois fois & demi autant aux frais de culture; & ces frais de culture, quoique grands, rendent aux Fermiers dix-huit pour cent de bénéfice; ils sont mis ici à 25 liv. l'arpent l'un dans l'autre; & une plus grande dépense donneroit encore un plus grand produit.

Quelque peu exagerés, quelque démontrés même que nous paroissent les moyens de cette progression, si l'esprit se refuse à de si prodigieuses augmentations dans les produits d'une culture améliorée, on en trouve une preuve de fait dans la comparaison des produits de la culture actuelle de France avec ceux

des pays où elle a été améliorée.

Un arpent de terre en France, traité par la petite culture qui se fait avec les bœufs (*a*), est estimé produire en deux ans une récolte qui vaut 24 liv. les cinq sixiemes des terres y sont traités par cette culture. En Angleterre où les terres rapportent tous les ans, & même quelquefois deux récoltes abondantes par an, & où le bled se vend prix commun 20 liv. le septier, un arpent produit en deux ans au moins 200 liv. c'est huit fois autant que ce que produisent les terres en France, traitées par la petite culture. Ainsi quoique le territoire de l'Angleterre ne soit que le tiers de celui de la France, le produit annuel des récoltes en grains & prairies artificielles, y est au moins dou-

(*a*) Encyclopéd. art. *Fermiers*, *Grains*.

ble de celui des récoltes de toute la France, non compris celui des vignes & des bois ; c'eſt ce qu'il ſeroit aiſé de prouver, s'il étoit néceſſaire. Mais en Hollande la différence y eſt bien plus conſidérable ; car on a ſupputé que le territoire de cette Province & de la Zélande, qu'on eſtime le quatre-vingtieme de celui de France, rapporte le tiers de ce que produit tout le territoire de la France (*a*) ; d'où il réſulteroit que l'arpent rendroit en Hollande 27 fois autant qu'en France. Il eſt vrai qu'une grande partie du territoire de France étant en friche, tandis qu'en Hollande il eſt par-tout bien cultivé, cette énorme différence eſt plus facile à expliquer ; le rapport des deux arpens cultivés n'étant ainſi que

(*a*) Voyez le Journ. Econom. *Juin 1757.*

de 12 à 1, au lieu de 27 à 1.

On voit du moins par ces faits que l'eſtimation du produit à 50 liv. l'arpent amélioré eſt très-moderée; qu'on peut, plus qu'on ne l'imagine, augmenter par la culture les produits des biens-fonds dans un Royaume qui a un grand territoire, des hommes pour le cultiver, des richeſſes pour en faire les dépenſes, un climat tempéré, & une poſition favorable pour le débit de ſes productions; que la France enfin poſſede un tréſor en ſon ſein, qui mérite mieux d'être exploité à tous égards, que ceux du Pérou, du Mexique, du Bréſil ou de Golconde.

O fortunatos nimium, ſua ſi bona norint, *Agricolas.*

Il y auroit encore beaucoup d'obſervations à faire ſur la culture des vignes, ſur l'amélioration

des terres pour cette culture, ſur l'état du Commerce des vins, ſur les beſtiaux & autres objets de l'Agriculture, ou qui lui ſont relatifs; mais elles exigeroient ſur l'état des diverſes Provinces du Royaume, beaucoup de connoiſſances particulieres qu'il faut acquérir ſur les lieux; c'eſt pourquoi nous nous contenterons d'indiquer en général les voies qui nous paroîtroient les plus propres à tout vivifier.

Néceſſité & moyens de former de meilleurs Cultivateurs.

L'ART de la culture des terres eſt encore preſque par tout pays borné à la tradition de pere en fils de quelques pratiques groſſieres, & d'un plus grand nombre de préjugés; les pays mêmes où elle eſt

plus avancée s'apperçoivent tous les jours par de nouvelles obſervations, combien elle eſt encore éloignée de ſa perfection : nous avons remarqué ci-deſſus, combien peu les écrits ont d'influence ſur les Laboureurs ; ce que différens hazards peuvent leur amener de connoiſſances plus utiles, s'obſcurcit, ſe charge, & s'efface enfin par la ſucceſſion des tems.

C'eſt ainſi que l'Agriculture, décrite il y a près de cent ſoixante ans dans le livre que j'ai cité de M. de Serres, étoit inconteſtablement ſupérieure à celle qu'on pratique maintenant ; on peut voir auſſi, à l'article *Grains* de l'Encyclopédie un détail curieux, par lequel il paroît que le Royaume produit actuellement la moitié moins de grain qu'il ne faiſoit il y a cent ou cent cinquante ans ; & quelques Ecrivains modernes

ont déja obſervé que les Auteurs Anglois ſe plaignoient au commencement, & preſque au milieu du dernier ſiecle, de la quantité de grains que cette Nation étoit alors obligée de tirer de la France; au lieu qu'aujourd'hui ce ſont les Auteurs François qui font de pareilles plaintes. En effet, depuis la fin du ſiecle paſſé il eſt ſorti des ſommes immenſes du Royaume, en grains (*a*), en ſalaiſons, ſuifs & beurres pour les Colonies, en lins pour les Fabriques de toiles, chanvres pour la marine, &c. (*b*).

C'eſt la longue interruption de la liberté du Commerce des grains, jointe à quelques autres

---

(*a*) Le Politique Danois compte 800 millions.

(*b*) Voyez les intérêts du Commerce maritime.

cauſes que nous avons ci-deſſus détaillées, qui a jetté les Cultivateurs dans le découragement & la négligence abſolue de toutes les branches de leur Art; & ces obſtacles levés feroient ſans doute revivre par degrés l'activité & l'induſtrie dont ils étoient autrefois capables. Débaraſſer l'Agriculture des charges & des chaînes diverſes dont elle eſt maintenant accablée, ce ſeroit du moins ceſſer de lui nuire, & la mettre à portée de ſe ranimer; enſuite on peut chercher les moyens de ſeconder, de hâter, d'éclairer les Cultivateurs.

Nous avons déja fait mention de divers Etats où le Gouvernement a fondé des Académies ou Colléges pour les inſtruire, a propoſé des prix & des primes pour les encourager, a établi des Intendans ou Commiſſaires pour les

ſoutenir. Sans doute la Nation active & éclairée, qui de toute l'Europe, & peut-être du monde, auroit le plus à gagner à s'en occuper, ne demeurera pas la ſeule qui les néglige. Quelque arrangement de cette nature une fois commencé & dirigé ſous les yeux du Miniſtere, attireroit ſur l'Agriculture ſon attention, juſqu'ici tournée toute entiere à des objets plus éclatans, tandis que ſes beſoins, non moins importans, ſont cachés au fond de Provinces reculées où ils échappent à ſes regards.

Nous avons dit encore que tout Propriétaire devroit donner à ſes Fermiers l'exemple des diverſes améliorations ſur quelques-unes de ſes fermes; il ne pourroit manquer de faire un grand effet ſur eux, & en même tems les revenus de ſa terre en ſeroient in-

failliblement augmentés. Quel moyen de s'enrichir plus honnête, plus sûr & plus ſatisfaiſant pour un bon citoyen ? Des gens de la plus haute naiſſance ont été les premiers à commencer en Angleterre & en Ecoſſe, & ils en ont acquis un ſurcroît de conſidération.

On doit s'attendre que les gros bénéficiers contribueront au bien de l'humanité en donnant l'exemple ; ce qu'ils pourroient facilement faire, en obligeant leurs Fermiers, à tout renouvellement de Bail, d'enclore & d'améliorer pendant ſon cours, un certain nombre d'arpens, à proportion de l'étendue des terres du bénéfice, comme la moitié ou du moins le tiers.

Il eſt une autre maniere d'exciter l'émulation des Cultivateurs, qui n'a pas laiſſé de faire un très-

bon effet en quelques pays, & notamment en Ecoſſe & en Irlande. Les Poſſeſſeurs des terres ont formé entre eux des aſſociations ; ils s'aſſembloient ſouvent pour ſe conſulter & concerter ſur les divers moyens d'améliorations ; chacun en communiquoit enſuite avec ſes Fermiers, & les encourageoit à entrer dans ſes vûes par quelques gratifications placées à propos dans les premieres années d'épreuves. Le ſuccès ayant répondu à leurs idées, les Fermiers ont continué pour leur propre intérêt, & peu-à-peu d'autres les ont imités.

Les Etats de Bretagne viennent de faire un établiſſement d'un genre ſupérieur à ces aſſociations particulieres, capable de changer la face de cette Province, & peut-être dans la ſuite de tout le Royaume, ſoit qu'il s'y en faſſe

de ſemblables à ſon exemple, ou qu'on y profite ſeulement des lumieres qu'on en verra infailliblement ſortir.

Il ne ſe peut rien voir de plus ſage & de mieux concerté, que les délibérations (*a*) qui en ont été publiées, rien de plus digne du corps d'élite, à qui la Province remet ſa voix & ſa bourſe pour en diſpoſer à la gloire & proſpérité publique.

La propoſition qu'elle y fait de différens prix pour toutes les branches qu'elle deſire de perfectionner, eſt un moyen infaillible & qu'on peut hardiment multiplier, la dépenſe n'en pouvant jamais entrer en aucune comparaiſon avec l'induſtrie qu'il eſt d'expérience qu'ils excitent.

(*a*) *Voyez l'établiſſement d'une Société d'Agriculture*, &c. par les Etats de Bretagne.

En effet, c'eſt l'émulation des prix diſtribués par toute l'Angleterre aux Courſes des Chevaux, qui a porté ſes Haras au point que les races qui en ſortent ſont recherchées par toute l'Europe : ce ſont les prix & primes qui ont multiplié & perfectionné les métiers de Toiles en Irlande & en Ecoſſe, au point de le diſputer à celles de Flandres & d'Allemagne : par les primes, la pêche de la Baleine des Anglois s'eſt augmentée, même depuis la derniere guerre, au point d'approcher de celle des Hollandois, qui autrefois la faiſoient preſque toute entiere : par celles attribuées à l'exportation des grains, l'Agriculture Angloiſe a changé de face : c'eſt aux prix que M. Colbert fit accorder par les Etats de Languedoc pour la fabrique des Draps, que cette Province & tout le

Royaume doit le Commerce du Levant qu'il partage avec l'Angleterre, & ſe voit à portée de s'approprier peut-être un jour tout entier. C'eſt par l'émulation d'un prix qu'il a été récemment conſtaté, comme on l'a dit, qu'un arpent de terre pouvoit produire juſqu'à quarante ſeptiers de bon froment : c'eſt elle qui a fait naître les recherches de M. Tillet, & amené ſon épreuve de la contagion certaine de la nielle & des moyens ſimples & aſſûrés de la prévenir ; découverte précieuſe ſur-tout en France, où le ſel qu'on y employoit ailleurs utilement, eſt beaucoup trop cher pour cet uſage.

Les diverſes Académies établies dans les Provinces ne peuvent donc rien faire de plus utile à la Nation que de s'occuper des connoiſſances d'Agriculture rela-

tives à leur pays, & y appliquer les prix qu'elles peuvent avoir à distribuer, comme celles de Bordeaux, d'Amiens, &c. ont déja commencé à s'y donner.

Les Etats des Provinces pourroient aussi, comme ceux de Bretagne, établir des sociétés d'hommes instruits & éclairés qui travaillassent continuellement à la recherche des moyens d'améliorer les biens-fonds, & de faciliter le Commerce des denrées du cru de leurs Provinces; pour fournir enfin au Gouvernement sur des objets si essentiels à la prospérité de l'Etat & à la puissance du Souverain, des détails qui manquent, & qui exigent que d'habiles gens s'y donnent en divers lieux tout entiers.

Il seroit de plus à desirer que de toutes les connoissances éparses dans les meilleurs écrits économiques de toutes les Nations, auto-

risées par leur pratique, vérifiées & constatées par les observations diverses que l'émulation des prix pourroit faire apporter de tous côtés, ou que ces sociétés pourroient fournir, on formât un corps complet d'Agriculture détaillée dans toutes ses branches, ainsi qu'il vient d'en paroître un en Angleterre (*a*); & que ce Livre fût, par les soins du Gouvernement, remis entre les mains de tous les Curés de la campagne: ils seroient à portée de communiquer aux Laboureurs de leurs Paroisses les connoissances qu'ils y puiseroient, de les confirmer à leurs yeux par leurs propres expériences & observations, de joindre enfin à l'instruction spirituelle la plus utile des temporelles; & ils seroient des premiers à en recueillir le fruit

(*a*) Compleat body of husbandry, fol. Lond. 175.

par l'augmentation rapide de leurs dixmes.

Je ne m'étendrai pas maintenant davantage, ayant déja paſſé les bornes que je m'étois preſcrites : mais ſi les changemens que je propoſe paroiſſent aſſez utiles pour qu'on y deſire des détails & des éclairciſſemens, je ſerai toujours prêt à les donner.

Le véritable *ami des hommes*, qui vient de plaider leur cauſe avec tant de chaleur & d'élévation, préſente l'Agriculture pour le premier moyen d'une proſpérité fondée ſur la paix & la vertu; c'eſt donc en général à tous ceux qui ont la proſpérité publique à cœur, mais particulierement à tous les Poſſeſſeurs des terres, de concourir de toutes leurs forces à leur amélioration; & je deſire ardemment que cet Eſſai puiſſe y être de quelque ſecours.

FIN.

SUPPLÉMENT.

DIVERSES circonſtances ayant retardé de mois en mois l'impreſſion de cet Ecrit, il a été lû en manuſcrit par pluſieurs perſonnes inſtruites en ces matieres ; quelques-unes m'ont fait le plaiſir de me communiquer leurs doutes ſur certains points, & je ſaiſis volontiers ce moment de les éclaircir.

Des Enclos.

La clôture de tous les champs eſt un point que j'ai cru ne pouvoir trop recommander ; bien des gens répugnent à cette dépenſe, & conteſtent ſes avantages ; j'ai néanmoins fait voir qu'elle n'étoit pas exorbitante ; le produit même des arbres qui viendroient à

plaiſir ſur la terre relevée du foſſé, en pourroit dédommager, ainſi que du terrein mangé par l'ombre & les racines : quant à ſon utilité, on en a tous les jours des exemples ſous les yeux. J'en citerai un que j'ai ſuivi ce printems 1758, dans le clos des Chartreux de Paris, ſur une piece de luſerne qui a été aſſez mal ſemée, & qui n'ayant été ni mieux ſoignée ni plus fumée que celles de la plaine voiſine, leur reſſembloit parfaitement l'automne & tout l'hyver. Mais vers le quinze de Mars le tems s'étant adouci, elle a commencé à pouſſer de telle ſorte, que le premier Avril elle étoit haute de dix pouces, & auroit déja pû être coupée pour donner en verd aux beſtiaux ; tandis qu'aucune de celles de la plaine, & à la ſortie même de la barriere, où elles ſont à portée d'être

mieux fumées, n'avoit plus de quatre à cinq pouces de hauteur. Le premier Mai la luſerne du clos avoit vingt à vingt quatre pouces de hauteur, les meilleures de la plaine n'en avoient que douze à quinze, & les moins abritées dix à douze; cette gradation pouvant s'obſerver ſur toutes à proportion du couvert. Enfin le vingt Mai, où ceci a été écrit, elle étoit en boutons & bonne à couper en foin, de ſorte qu'elle pourroit donner ſa ſeconde coupe vers la fin de Juin, tems où ſe fait la premiere dans la plaine.

On trouvera à-peu-près cette ſupériorité à tous les fourrages, grains, légumes & productions quelconques encloſes & abritées; on la leur voit dans les jardins, potagers, vignes & vergers; & dans les parcs, où juſqu'aux landes & bruyeres qui ſe rencontrent

à l'abri, en prennent un œil plus verd.

Longueur des Baux.

Sur la propoſition de faire des Baux plus longs, on objecte que le Propriétaire renonceroit ainſi pour long-tems à jouir de l'amélioration de ſa terre, tandis qu'en laiſſant les choſes ſur l'ancien pied, il peut raiſonnablement eſpérer de l'augmenter à chaque renouvellement de Bail; & qu'il n'y auroit conſéquemment que les Fermiers qui y puſſent trouver de l'avantage. Mais ſi on veut qu'ils ſe chargent ſeuls de tous les frais & les riſques d'améliorations conſidérables & inuſitées, on ne peut les y engager que par des Baux aſſez longs, pour qu'ils ſoient sûrs de retirer leurs avances, & de plus y eſperent un profit conſidérable. D'ailleurs, il ne tient qu'au

Propriétaire de faire lui-même ces avances, & d'affermer enſuite ſa terre ſur le pied de ſon amélioration ; ou s'il en charge le Fermier, de faire un long Bail, dont les premieres années reſtent à l'ancien prix, & dont les ſuivantes augmentent en une certaine proportion.

Il y a une maniere aſſez uſitée en quelques Provinces d'Angleterre, qui eſt de prendre les fermes à vie. L'Acquéreur en entrant paye une ſomme de 7 à 8 années du revenu auquel elle eſt évaluée, & enſuite une modique redevance annuelle ; pour acquérir ſur deux têtes, on paye 10 à 11 années, & 13 à 14 ſur trois têtes ; chaque tête a ſon rang dans le Contrat, & à chaque mutation le Succeſſeur paye une ſomme de trois années du revenu. On trouve cette façon également avantageu-

ſe au Propriétaire & au Preneur ; car celui-ci regarde la terre comme à lui, & eſpérant, comme il eſt naturel à tous les hommes, d'en jouir long-tems lui & ſes enfans, il met toute ſon induſtrie à l'améliorer, de ſorte qu'elle eſt toujours fort augmentée quand elle rentre au Propriétaire.

Il faut ſeulement obſerver que ſi ce calcul à vie eſt juſte pour l'Angleterre, ainſi que l'expérience l'a confirmé, il ne ſeroit pas le même pour la France, où l'intérêt de l'argent eſt beaucoup plus haut, & le prix des terres par conſéquent, beaucoup moindre ; ainſi l'Acquéreur à vie ne payeroit en entrant qu'une ſomme proportionnée à l'un & à l'autre.

On ſent qu'il y auroit mille autres ſortes de calculs & arrangemens différens pour affermer ſa terre ce qu'elle vaudroit, & néan-

moins encourager les Fermiers à l'améliorer ; au lieu que l'uſage des Baux ſi courts les en détourne infailliblement.

Des Bâtimens.

On m'objecte que ce ſeroit une dépenſe exceſſive de changer l'emplacement des fermes, pour les placer chacunes au centre de leurs terres ; j'en conviens & ne conſeille à perſonne de jetter les ſiennes à bas : mais dans le cas où on auroit à reconſtruire les anciennes, ou à en bâtir de nouvelles, comme il ſeroit néceſſaire en tant de plaines maintenant incultes, ſi jamais on ſe mettoit dans le goût des améliorations, j'ai voulu indiquer leur place plus avantageuſe ; étant très important de la choiſir de maniere à faciliter les charrois & les cultures, autant que la commodité de

l'eau & autres circonſtances le peuvent permettre.

De l'Echange des terres morcelées.

On allegue qu'il paroîtroit dur de fondre ainſi & dénaturer le patrimoine des particuliers, auquel la plûpart ſont attachés par raiſons ou préjugés qu'il faut reſpecter; mais recommander, encourager, faciliter les échanges volontaires & à l'amiable, ce ne ſeroit ſans doute faire de tort à perſonne, & ce ſeroit amener un grand avantage à l'Agriculture, ainſi qu'à tous les Propriétaires aſſez raiſonnables pour s'y prêter.

Des Frais de Culture.

On prétend, que dans les divers états de culture que j'ai donnés, je n'ai pas mis aſſez de chevaux & de valets. J'ai ſuivi pour la plûpart les calculs déja faits que

j'ai indiqués : mais si la nature de certaines terres en exige davantage, ordinairement elles en dédommagent par les produits ; & si les circonstances font augmenter quelques articles de dépense, il y en a beaucoup d'autres qui généralement parlant seront moindres ; de sorte que le résultat de mes calculs se trouvera toujours à-peu-près le même.

Sur le tems de semer les fourrages artificiels.

D'après ce que j'ai dit du tems & de la maniere de semer les fourrages artificiels, quelques Cultivateurs en ont déja fait faire des essais l'automne dernier ; ils ont tous réussi dans les terres médiocrement chaudes & légeres, mais la plûpart ont manqué dans les terres froides, & sur-tout en celles qui sont sujettes à gonfler & dé-

chauffer par les grandes gelées ; comme ce peut être pour avoir été ſemés trop tard, on pourroit eſſayer de les ſemer dès la fin d'Août ; mais le plus sûr en ces ſortes de terres ſeroit d'attendre au printems quand les grandes gelées ſont paſſées, les petites n'y faiſant aucun tort.

Enfin, j'ai déja obſervé en général, & je le répete, que la briéveté de cet eſſai ſur un ſujet ſi étendu, ne m'a pas permis de l'éclaircir par tous les détails, ni de l'appuyer de toutes les raiſons & les exemples que j'aurois pû en donner.

Deſcription de la Sonde.

1. *Sonde de fer de quatre pieds de long & un pouce de groſſeur.*

2. *Manivelle de deux pieds de long.*

3. *Ouverture ou rainure de ſix pouces de long pour recevoir la terre.*

4. *Meche d'acier.*

On la fait entrer dans la terre en la tournant, & on l'en retire de ſix en ſix pouces pour voir le ſol ou la qualité de la terre contenue dans la rainure.

Lorſque la ſonde de quatre pieds eſt à ſa profondeur, on fait uſage d'une autre de huit pieds, & après elle d'une de douze pieds, toujours dans le même trou.

Nota. Les foſſés n'étant pas rendus ſur les Planches comme ils doivent être, pluſieurs en ont inferé qu'il devoit y avoir une haie de chaque côté ; mais il n'en faut qu'une ſur le bord où la terre a été jettée.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé *Eſſai ſur l'Amélioration des Terres*; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Je crois même, ſur les témoignages avantageux que des perſonnes très-inſtruites ont rendus à l'Ouvrage, qu'il peut être très-utile au Royaume. A Paris, le 30 Juin 1757. TRUBLET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur * * * * * * * * * *, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Eſſai ſur l'Amélioration des Terres*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires.

A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera; & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs-Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles: que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre ſcel des Préſentes: que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chance-

lier de France le Sieur DE LAMOIGNON ; le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il lui ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles, le vingt-huitieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil ſept cent cinquante-ſept, & de notre Regne le quarante-troiſiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris ; N° conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le Mars 1758.

P. G. LE MERCIER. Syndic.

Figure I.

Ferme de 300. arpens en 12 divisions.

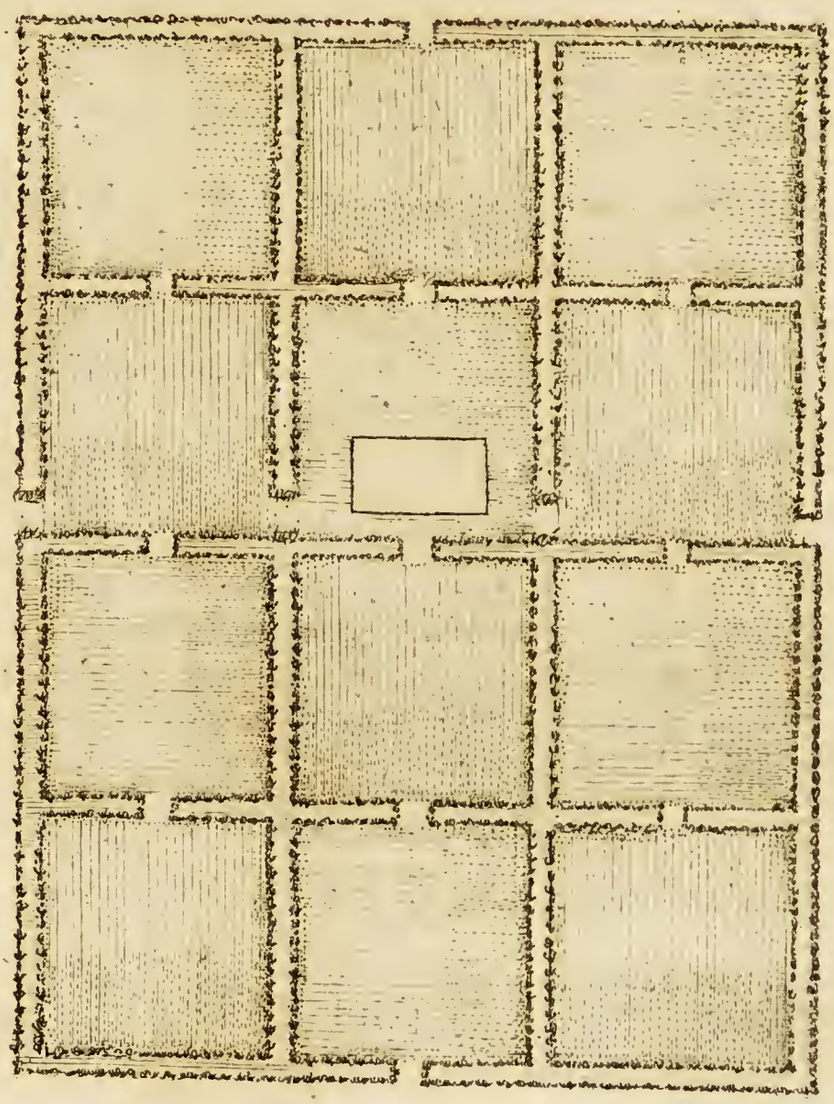

Figure II.

Ferme de 300 arpens en 18. divisions.

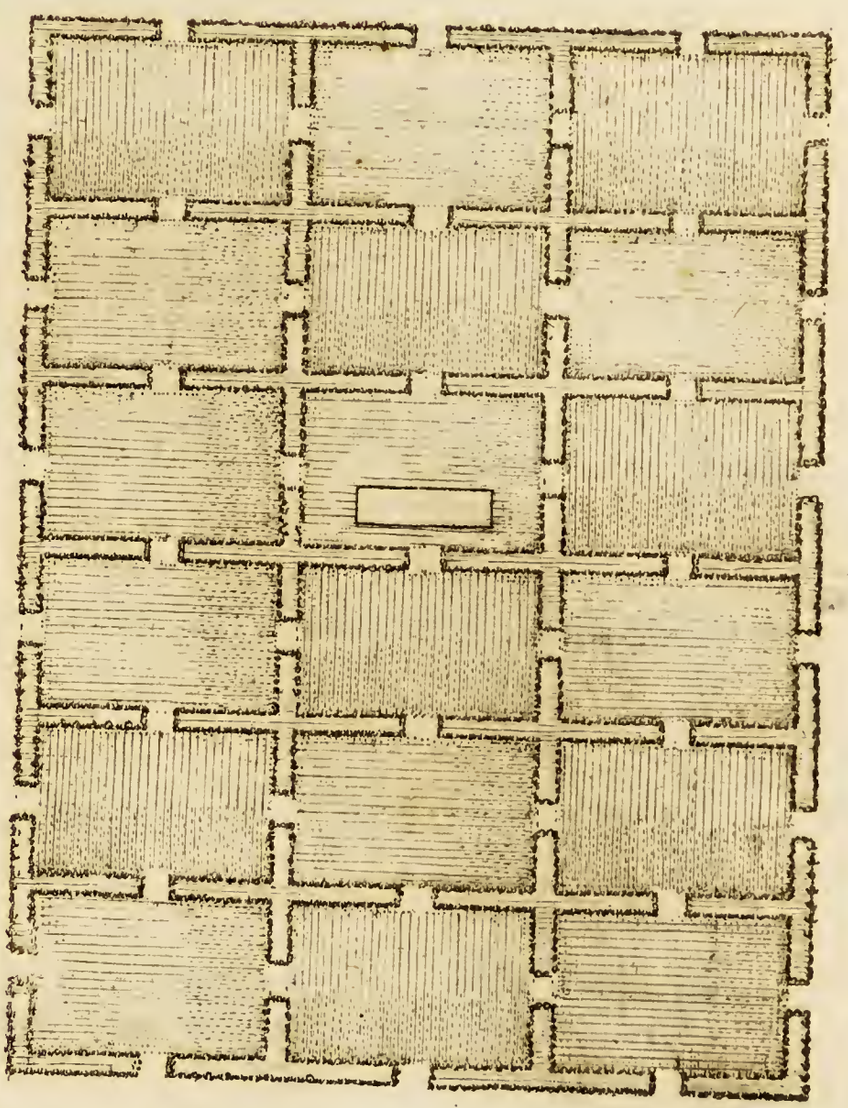

Figure III.

Ferme de 300. Arpens en 20. divisions.

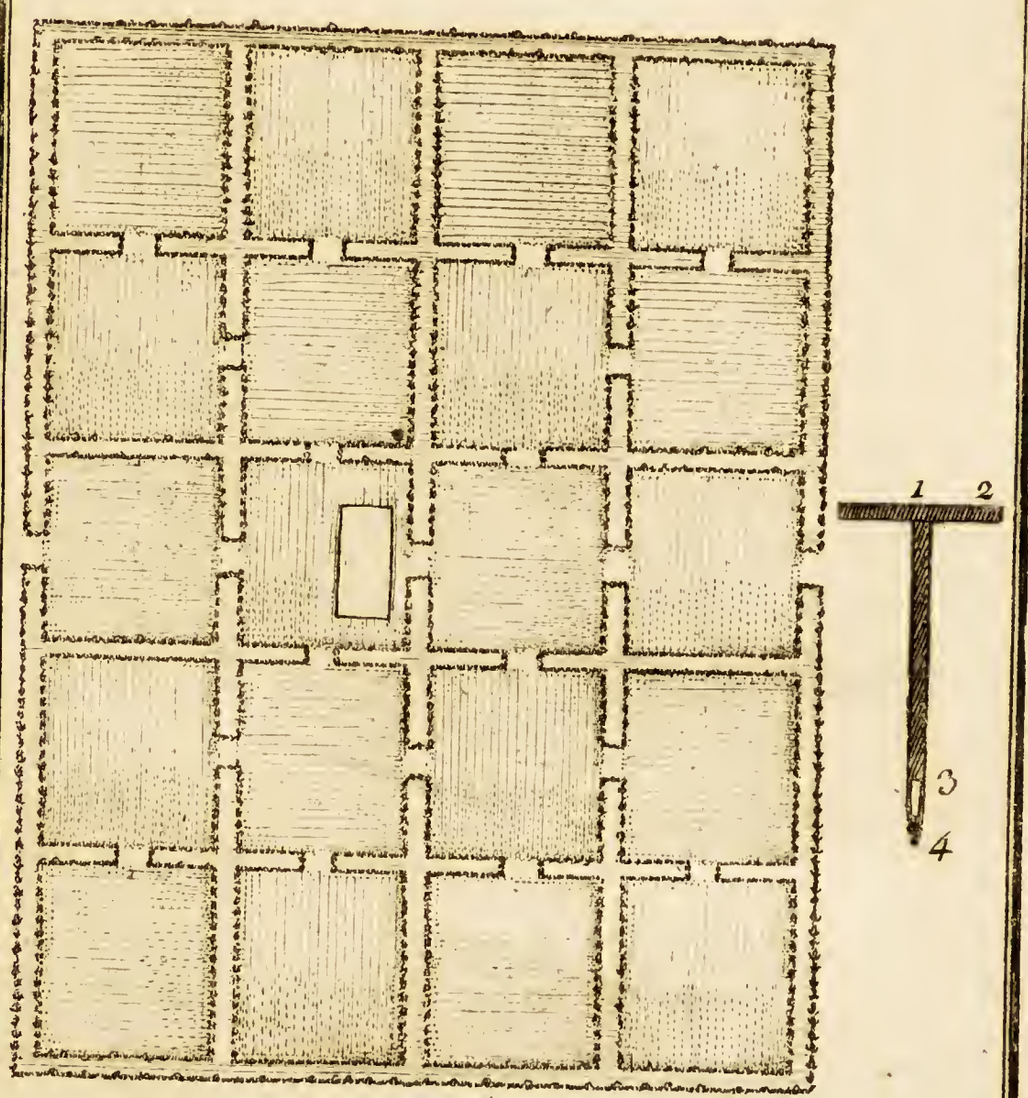

f3-
27 N
L. Roc

D759
P32e